This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

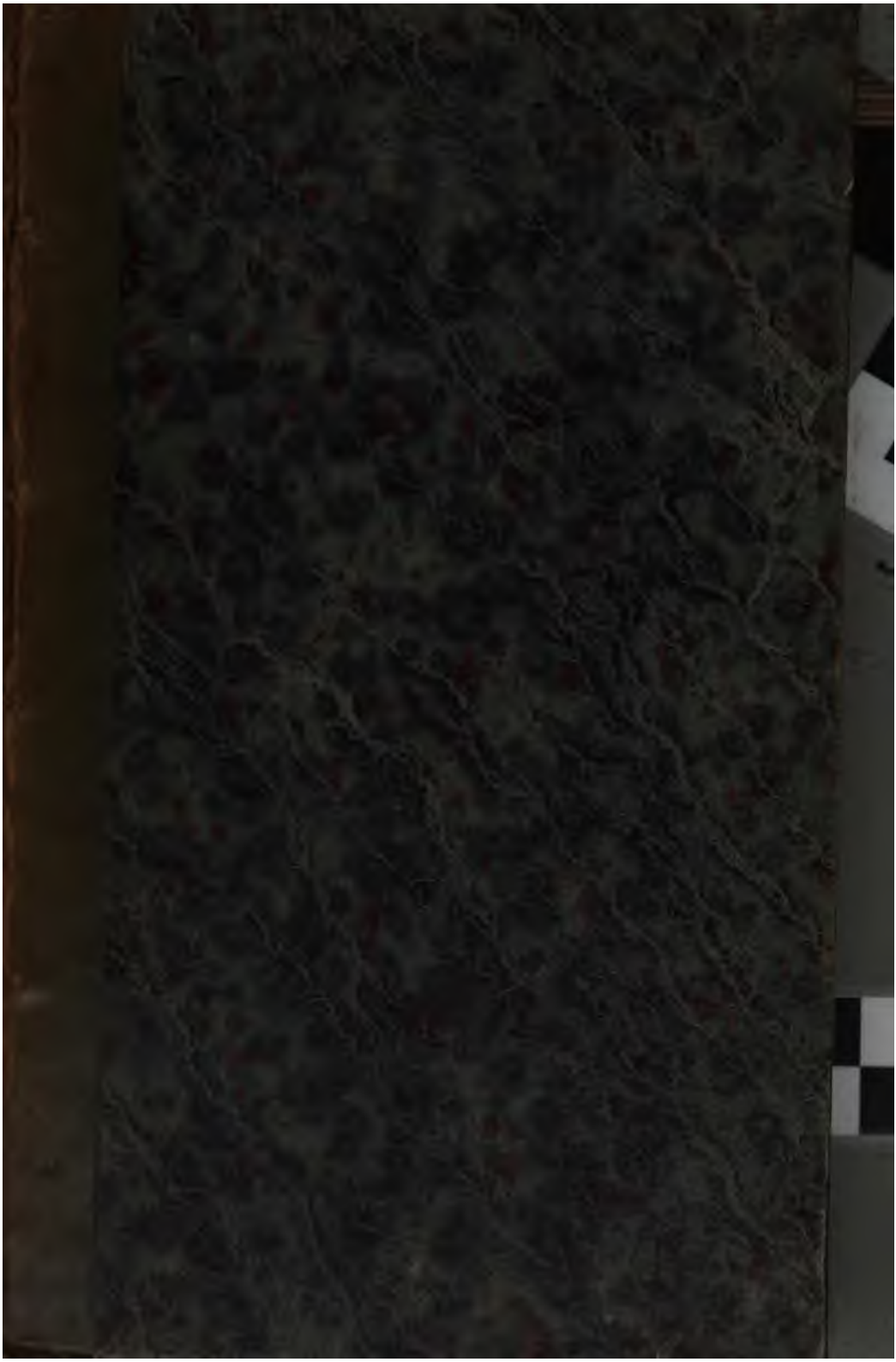

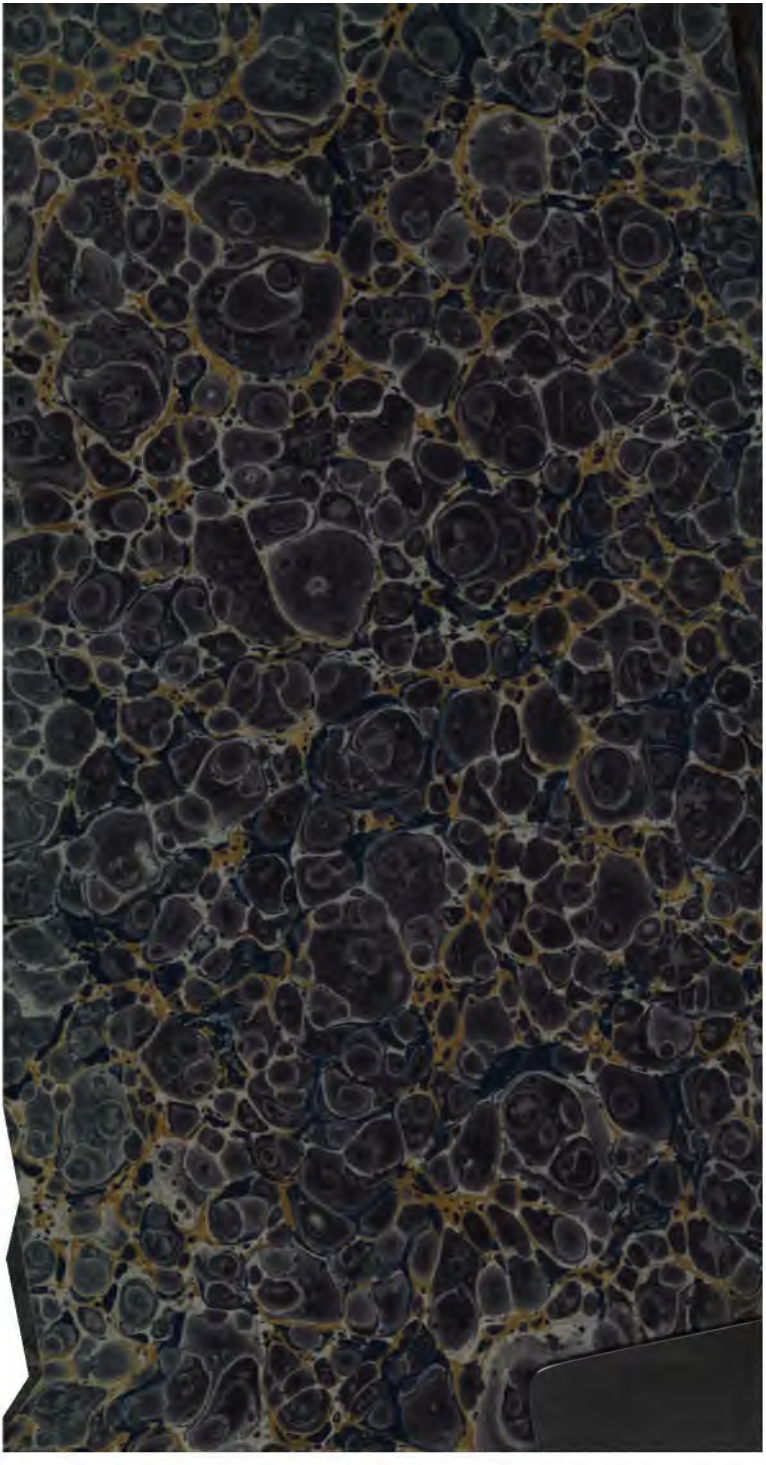

dx
par le comte
Louis Mathieu de Molé
C Compiet

(Mole)

ESSAIS DE MORALE

ET

DE POLITIQUE.

.....Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses.....

Esprit des Lois.

SECONDE ÉDITION.

VIE

DE MATHIEU MOLÉ.

PARIS,

Chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype, rue de Seine, n°. 12.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES.

1809.

PRÉFACE.

LORSQUE ces *Essais* furent offerts pour la première fois au public, l'auteur fit connoître les sentiments et les circonstances qui les avoient dictés. Mais ces circonstances étoient changées lorsqu'ils parurent, et, en les publiant, il renonçoit déjà à des méditations qui lui avoient été d'un si grand secours. Il avoit éprouvé que la spéculation et la rêverie sont la consolation et l'asile de la

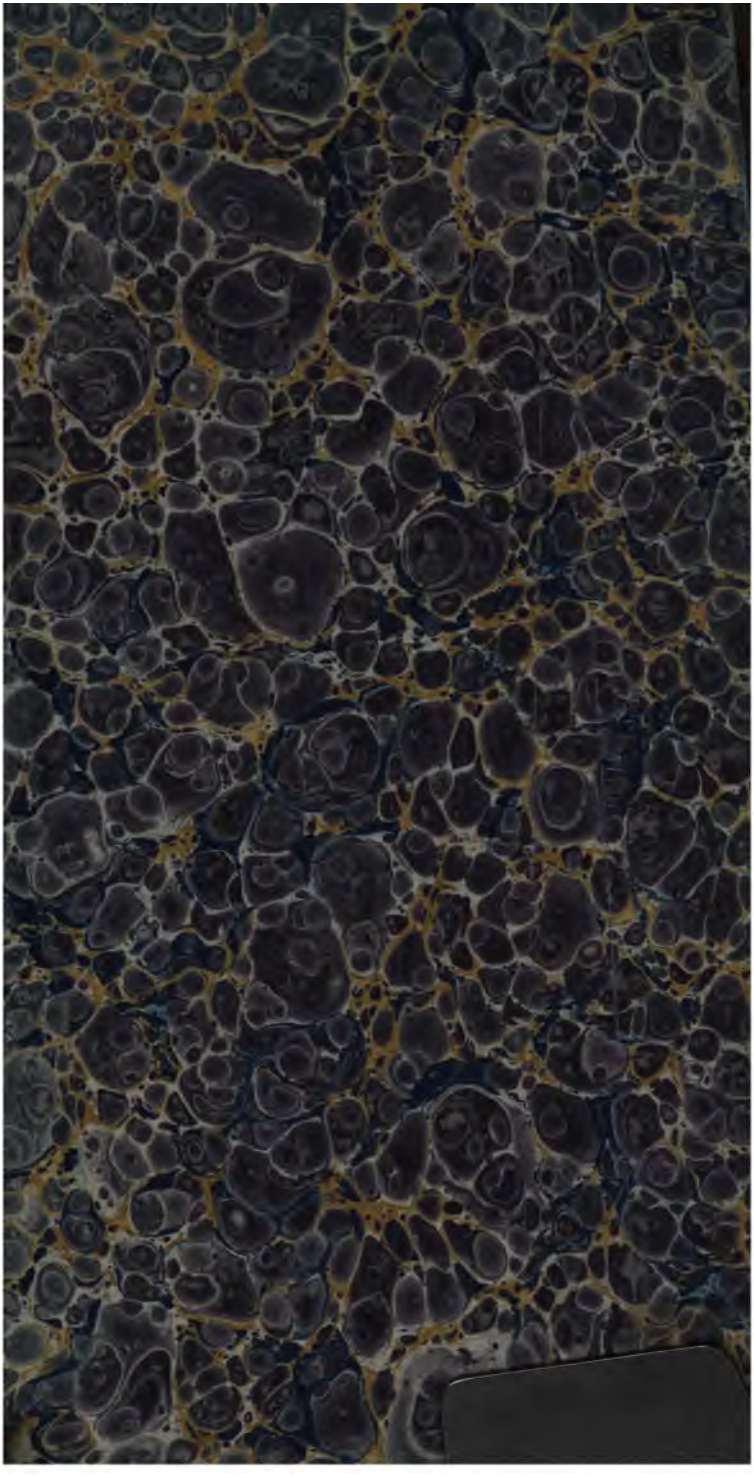

PRÉFACE.

LORSQUE ces *Essais* furent offerts pour la première fois au public, l'auteur fit connoître les sentiments et les circonstances qui les avoient dictés. Mais ces circonstances étoient changées lorsqu'ils parurent, et, en les publiant, il renonçoit déjà à des méditations qui lui avoient été d'un si grand secours. Il avoit éprouvé que la spéculation et la rêverie sont la consolation et l'asile de la

jeunesse aux prises avec le malheur. Il ne tarda pas à reconnoître qu'il y avoit des soins plus utiles, et par conséquent plus nobles, et que ces études si pleines de charmes sont plus faites pour orner la vie que pour la remplir.

D'ailleurs, la même puissance qui a remis les hommes et les choses à leurs places, ayant rendu les esprits à leur véritable direction, ceux qui aimoient leur patrie n'ont plus senti que le besoin de lui consacrer leurs efforts.

Livré tout entier aux fonc-

tions qui lui sont confiées, l'auteur se voit contraint d'abandonner des projets nés au sein d'un continuel loisir; il sent aujourd'hui que, pour se rendre utile, il n'a point trop de toutes ses forces et de tout son temps. Toutefois l'indulgence avec laquelle le public a daigné accueillir son livre, l'obligeant à lui en présenter une seconde édition, il a employé ses moments de liberté à le rendre un peu moins indigne de son suffrage.

Il y a joint une vie de son aïeul, qu'il avoit destinée à faire partie d'un travail historique,

ESSAIS DE MORALE

ET

DE POLITIQUE.

une admiration constante, et sur-tout un juste orgueil d'être Français.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

L'OBJET de cet ouvrage est d'offrir quelques idées sur l'homme et le gouvernement qui lui convient. Ce sont des matières sur lesquelles il ne reste plus qu'à être raisonnable; on n'a donc point eu la prétention de paroître nouveau.

Jusqu'ici ceux qui ont écrit sur les diverses formes de gouvernement l'ont fait plutôt en mécaniciens qu'en philosophes. C'étoit à qui inventeroit un sys-

tème plus hardi ou plus ingénieux. L'un retranchoit cet appui superflu, un autre trouvoit encore cette base inutile; plusieurs, emportés par leur génie, vouloient que l'édifice se soutînt en l'air et comme par enchantement.

Le spectacle des évènements a ralenti cet essor, et nous voyons les esprits entreprenants se donner un peu moins de carrière.

L'auteur de ces Essais, convaincu de la foiblesse de son talent, s'est rangé modestement du côté de l'expérience. Il ne sait pas s'élever au-dessus des faits; il est le jouet des preuves quand il raisonne. Seulement,

dans les recherches qu'il s'est proposées, il croit avoir suivi une marche nouvelle : il a pensé que la connoissance de l'homme devoit conduire à celle des institutions qui lui conviennent. Il a d'abord cherché à faire connoître des dispositions que ces institutions doivent développer, et des besoins auxquels elles doivent répondre. On pourroit s'étonner que cette méthode n'ait pas été suivie dans tous les ouvrages du même genre ; mais elle est si naturelle, que beaucoup de gens ont dû la dédaigner.

Peut-être le titre que l'auteur a choisi ne répond-il pas au ton

de son ouvrage. Il lui seroit aisé d'expliquer cette différence : en écrivant il étoit fortement persuadé, il ne songeoit qu'à convaincre, et il ne se jugeoit pas ; au lieu qu'il n'a donné un titre à son livre qu'après l'avoir relu ; et alors il a dû s'arrêter à celui d'*Essais*, parcequ'il n'en trouvoit pas de plus modeste, ni par conséquent de plus juste.

Toujours n'aura-t-il pas moins exécuté qu'entrepris ; car ce n'est point de dessein prémédité qu'il se trouve avoir fait un livre. En réfléchissant sur ses propres opinions, et en cherchant pour son propre compte des appuis à ses principes, il a rencontré quel-

ques idées qu'il n'a pas cru inutile de publier.

Il se doute bien qu'on ne le jugera pas sur son intention ni sur ses aveux, mais sur le mérite réel de son ouvrage. Il se hâte donc d'annoncer qu'il croit en avoir aperçu les défauts. Il ose même assurer que la critique qu'il en feroit pourroit le réconcilier avec plus d'un adversaire.

Voici le plan qu'il a suivi :

Ces Essais ont deux parties ; la première tend à faire connoître l'homme, la seconde tend à faire connoître le gouvernement qui lui convient.

On trouve au commencement, sur la nature des êtres, quel-

ques idées métaphysiques qui pourroient faire craindre que l'ouvrage ne soit trop systématique ou trop abstrait. Mais si l'on y réfléchit, on trouvera que l'auteur a observé la marche la plus convenable. Avant d'élever son édifice, il en a voulu assurer les fondements. Il commence par établir cette vérité, qu'un être est la preuve de tous les êtres qui doivent contribuer à son existence ou coexister avec lui. De là se livrant à l'examen de la nature de l'homme, il en tire promptement la preuve de l'existence absolue, quoiqu'abstraite, du Bon et du Beau. Il reconnoît en nous deux natures,

il peint leurs différences, leur intelligence et leur accord. Puis, attribuant à la nature spirituelle ou à l'ame deux facultés, il montre qu'elle n'en a pas d'autres, et il entreprend leur analyse. Venant ensuite à nos penchants, il essaie de poser les limites de l'amour de nous-mêmes; et il termine cette première partie en donnant ses idées sur le Beau et sur le Bon.

La seconde partie considère les hommes réunis en société. Elle commence par une courte récapitulation de la première. L'auteur y examine si l'état de société est naturel pour l'homme,

et il établit qu'une seule forme de gouvernement convient à sa nature. Les raisons à l'appui de cette opinion remplissent toute la fin de l'ouvrage.

Au reste, il est moins nécessaire de faire sentir la suite et l'enchaînement des idées dans la seconde partie que dans la première; les recherches auxquelles on s'y livre étant bien moins abstraites, et le but vers lequel on s'avance étant toujours devant les yeux du lecteur.

On a dû, dans ce court avant-propos, exposer le dessein que l'on avait formé : on entrerait

dans plus de détails s'il s'agissait de le défendre.

Tel est le plan du livre que l'on présente aujourd'hui au public. Sa forme est aussi simple que son objet important. Quant à la manière dont il est écrit, l'auteur a voulu qu'il renfermât le moins de mots possible, sans toutefois que la briévèté nuisît à la clarté ou à la correction.

Enfin, il désire beaucoup qu'on le critique, et sur-tout qu'on le combatte. Il reconnoît toute l'infériorité de ses lumières.

Ce n'est qu'en bonne foi qu'il ne le cède à personne. Il aban-

donneroit sans repentir et sans honte ses opinions le jour où on lui en démontreroit l'erreur.

ESSAIS DE MORALE

ET

DE POLITIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'HOMME.

Ces essais ayant pour but de montrer qu'une seule forme de gouvernement convient à la nature de l'homme, la première partie est consacrée à l'étude de cette nature elle-même. On y pose tous les faits d'après lesquels dans la seconde on conclura.

CHAPITRE PREMIER.

L'UNIVERS a ses lois; toutes ses parties s'entendent, se répondent; elles concourent toutes à sa conservation, ou au progrès de

son existence, s'il est vrai que cette existence suive un certain progrès.

Un effet prouve sa cause; l'existence du monde prouve l'existence de tout ce qui doit le conserver : elle prouve que tout ce qui existe le conserve ; car, sans cela, il n'auroit jamais pu se conserver.

L'existence d'un être créé suppose donc celle de tout ce qui doit subvenir à ses besoins, celle de tout ce qui doit faire qu'il se développe, qu'il exerce ses facultés, c'est-à-dire qu'il soit.

Un être est la preuve de tous les autres, mais non de chacun des autres : il est la preuve de tous les autres : 1° parceque ses qualités étant particulières et bornées, il faut que les autres êtres concourent avec lui à la composition et à la conservation de l'ordre, ou du tout dont il fait partie ; 2° parcequ'il faut que tous les êtres, à

l'existence desquels il contribue, et ceux dont son existence dépend, coexistent avec lui.

Il n'est pas la preuve de chacun des autres, parcequ'il ne fait rien connoître de leur nombre ni de leur nature.

Il prouve seulement qu'ils sont nécessaires pour certains résultats.

On a cru donner une idée du système des êtres, en les représentant liés l'un à l'autre comme une suite d'anneaux formant une chaîne interminable.

Cette image est fausse; dans une chaîne, un anneau ne peut répondre qu'à celui qui le précède ou à celui qui le suit. L'univers ressemble plutôt à une machine immense dont tous les points ont entre eux de directs et déliés rapports; il règne entre les pièces qui la composent une sorte de hiérarchie; leur rang n'est pas déterminé

par l'excellence ou la dignité de leur nature; ce sont les fonctions qu'elles ont à remplir qui décident de la place qu'elles occupent.

L'homme est le chef de la création; la plus noble, la plus belle, la meilleure des créatures connues règne sur toutes les autres, et les autres vivent sous ses lois. Toutes les créatures correspondent avec leur chef; elles ont toutes des rapports avec lui; s'il en existe qui soient privées de ces rapports, il est évident qu'il doit ignorer leur existence. Aussi n'avons-nous qu'une idée très vague et très bornée du rapport des choses entre elles. Ce qui a fait dire à un grand écrivain, au sujet des causes générales et de leurs résultats, « que nous y reconnoissions plutôt un ordre relatif à notre propre nature, que convenable à l'existence des choses que nous

considérons. L'homme, tel qu'il est, prouve toutes les créatures; il suppose leur nombre et leur variété; il suppose la plupart de leurs qualités, et des conditions du tout qu'elles forment, qu'on nomme l'univers; il suppose encore une classe d'êtres à part, êtres spirituels, qui n'ont aucune des conditions ni des qualités de la matière. Les preuves de ce qu'il prouve et de ce qu'il suppose sont renfermées dans sa nature : nous allons essayer de la connoître et de les en tirer.

CHAPITRE II.

Nature de l'Homme.

Il est un être parmi les êtres qui les voit, les connoît, les nomme et les fait servir à ses desseins ; sa propre nature lui fait spectacle ; il la contemple ; il médite sur ce qu'il admire, et le fruit de ses méditations est d'en tirer chaque jour de nouveaux trésors.

Cet être si singulièrement supérieur, cette merveille, c'est l'homme ; le secret de cette merveille, c'est sa double nature.

L'homme a des penchants, des passions, des facultés, des besoins, qui dérivent de sa double nature : ces penchants supposent l'existence des objets qui les

flattent ; ces passions, des objets qui les excitent ; ces facultés, des choses qui les exercent ; ces besoins, des choses qu'ils exigent.

De telles notions sur la nature de l'homme nous en donnent déjà sur celle du monde. Elles prouvent que les êtres qui le composent sont multipliés, divers ; que leurs qualités et leurs rapports sont variés. Quelque chose prouve mieux encore la multiplicité et la variété des êtres ; c'est la variété et la multiplicité des idées que nous sommes susceptibles de concevoir, et que les langues, instruments de notre pensée, peuvent exprimer ; car les idées nous venant par les sens, l'étendue de la faculté qui les reçoit sera relative au nombre des objets qui pourront la frapper, s'il est permis de le dire, le contenant devant être en proportion avec ce qu'il doit

contenir. Toutes les opérations de notre esprit à l'égard des choses qui le frappent tendent à se les représenter par un signe, à leur donner un nom. Les langues ne sont que de vastes nomenclatures ; les plus perfectionnées sont celles qui nomment le mieux, comme le plus beau langage est celui qui a dans ce sens le plus de vérité.

L'homme est à soi-même le sujet de tous ses penchants. Toutes les choses dont il espère quelque bien l'attirent. Comme les animaux, son instinct le porte vers les créatures dont son corps a besoin pour subsister ; mais ses penchants et ses passions ont encore d'autres objets : je veux parler des êtres que sa double nature fait entrer dans sa sphère, à la connoissance desquels ses facultés l'élèvent, et dont, à force de les connoître, il éprouve un noble et impérieux besoin. Ces êtres vers lesquels

tout son être le porte, répandent pour lui, sur chaque créature, un nouveau charme et de nouveaux attraits. Ils sont de la même nature que son ame, qui les aime d'autant mieux, qu'elle regrette davantage de ne plus leur ressembler. Dans son amour, elle leur compare les choses que son alliance avec le corps la force d'apprécier. Ces êtres par excellence sont le beau et le bon; l'un, qu'elle contempleroit sans cesse; l'autre, qu'elle accompliroit toujours, sans les infirmités et les misères auxquelles elle est devenue sujette.

L'homme réunit donc deux natures, dont l'union produit la vie, ou en est toujours accompagnée; il éprouve en même temps deux sentiments communs à tous les êtres vivants, l'amour du plaisir et la crainte de la douleur: mais il les éprouve à l'occasion d'objets intellectuels, qu'il est

seul appelé à connoître, et qu'il trouve toujours de la douceur à définir et à contempler. Ainsi l'existence de l'ame prouve absolument l'existence du beau et du bon ; car elle doit avoir ses plaisirs, et n'en sauroit goûter d'autres, que leur contemplation ou leur reproduction pendant qu'elle fait agir le corps.

L'ame, par son union avec le corps, lui donnant ou occasionnant la vie, ressent et partage avec lui les penchants nécessaires à son développement, à sa conservation, à sa reproduction ; ces penchants sont constants, et peuvent à chaque instant se satisfaire ; leur action n'a point été réglée sur nos forces ni sur nos besoins. L'homme deviendroit donc leur victime, s'il ne trouvoit en lui-même quelque puissance dont il pût opposer le secours à leur attrait. Le phénomène de

sa conservation sert à la fois de preuve à sa double nature et à ses plus belles facultés ; car c'est dans leur usage qu'il puise cette modération qui prolonge et renouvelle incessamment sa vie.

Il est capable d'excès qui peuvent le détruire, et d'une modération qui peut le conserver ; il tombe dans les uns en s'abandonnant à ses penchants, dont la violence est un effet de sa double nature ; il devient capable de l'autre en se servant de ses plus heureuses facultés ; mais, bien plus que les excès, la modération est dans sa nature.

CHAPITRE III.

Rapports des deux natures de l'Homme.

Nous savons par la révélation que l'ame existe ; nous savons sans la révélation que l'ame existe, parceque rien de l'homme ne peut s'attribuer seulement à la matière.

L'ame est condamnée à se servir d'organes par le moyen desquels elle connoît : ces organes, dont elle est esclave, sont à leur tour soumis à sa volonté. Leur aptitude est bornée ; elle n'est pas la même chez tous les individus. L'ame paroît subir toutes leurs modifications, et, comme la lumière au sein de la vapeur, se manifester davantage à mesure que les voiles qui la couvrent sont moins épais, c'est-à-

dire que ses organes sont plus déliés. Quelquefois la matière l'opprime tellement, qu'on la prendroit pour un instinct, et que le corps chez lequel elle habite ne se meut que par l'attrait du plaisir et pour satisfaire à ses besoins. Les ames sont toutes semblables; les organes seuls diffèrent; les ames redeviendront toutes égales, quand les corps seront devenus tous semblables dans la poussière du tombeau.

L'homme est toujours la noble créature, la créature intelligente. Son corps lui est donné pour qu'il s'humilie, et la vie, comme la seule occasion de mériter le trésor inépuisable du bonheur dont il doit jouir.

Voici quelle est son épreuve : son ame et son corps sont tellement unis, qu'ils sont obligés, pour ainsi dire, d'assister réciproquement à leurs jouissances, et d'en modifier la nature pour qu'ils puis-

sent y participer également. Dans les plaisirs du corps on retrouve ceux de l'ame, et dans les plaisirs de l'ame on retrouve ceux du corps. Le corps exige, dans les objets de ses penchants, quelques traces de ce beau ou de ce bon, sujet de l'éternelle amour de l'ame. Il veut qu'elle lui vante son bonheur et qu'elle y applaudisse en le partageant. L'ame, et c'est sa misère, ne peut saisir ce qu'elle aime que sous des formes et par des moyens qui lui sont fournis par le corps. Par-tout cette union: au lieu que l'animal est attiré par le simple attrait du plaisir, l'homme se sent entraîné par toutes les puissances de son être. Ses deux natures confondent leurs désirs, unissent leurs forces et se concertent ensemble pour arriver à leurs desseins. Tandis que le corps jouit, l'ame le lui dit, et le plaisir du corps s'augmente

de l'idée que l'ame conçoit de son plaisir. De plus, l'ame découvre pour le corps une foule de plaisirs qu'il ignoreroit toujours; elle lui conserve la mémoire de ceux qu'il a goûtés, et dans les temps de disette, elle le nourrit de l'image des objets qu'il a chéris. Elle cherche par-dessus tout à connoître, et dans ce qu'elle connoît, elle cherche par-dessus tout ce qui peut tourner au profit du corps.

Leur concert est admirable; l'ame ne peut que connoître et vouloir; elle éclaire le corps et le détermine. Le corps ne peut qu'agir et sentir; il jouit et exécute: il est, pour ainsi dire, les bras avec lesquels l'ame atteint la matière. Une pure intelligence ne pouvoit agir immédiatement sur elle; il falloit un corps pour choquer les autres corps et leur imprimer le mouvement.

Tout ce qui fait partie de l'existence de l'homme prouve donc sa double nature : ses plaisirs, ses penchants, ses facultés, tout y participe également. L'examen de son être prouve sa double nature, c'est-à-dire l'existence de son ame et de son corps, comme l'existence de son ame prouve l'existence absolue du beau et du bon ; comme l'existence d'un être prouve celle de tous les êtres qui doivent concourir à ce qu'il soit.

CHAPITRE IV.

Facultés de l'Homme.

Si j'avois à décrire le corps de l'homme, je parlerois de chacun de ses organes, et je montrerois leur fin. Pour donner une idée de la nature de l'ame, je parlerai de ses diverses facultés et de leurs diverses fonctions.

J'entends par faculté, puissance; le principe de toute-puissance est la liberté; or l'ame n'a que deux facultés ou deux puissances, connoître et vouloir, qu'elle soit libre d'exercer ou de n'exercer pas. Aimer n'en est pas une; lorsque l'ame a connu qu'une chose est bonne, il n'est pas plus en son pouvoir de ne point l'aimer,

qu'il n'est au pouvoir d'un corps de s'arrêter dans sa chute : c'est plutôt une capacité qu'une faculté ; une nécessité dont elle dépend, qu'un acte qui dépende d'elle.

Il en est de même de ce que certains philosophes ont nommé la faculté de sentir. Aimer et sentir sont deux conditions de la nature de l'ame qui ne doivent pas être mises au nombre de ses puissances : ce seroit confondre ce qu'elle peut avec ce qu'elle subit.

La faculté de connoître est celle qui perçoit les idées : on l'appelle esprit, comme on appelle volonté la faculté de vouloir.

L'esprit connoît, la volonté commande ou détermine, et le corps exécute.

CHAPITRE V.

De l'Esprit.

QUAND une idée est trop vaste pour notre intelligence, nous la divisons : cette méthode nous soulage, mais aussi elle nous égare. Parvenus de degrés en degrés à la connoissance que nous n'avons pu prendre d'un seul coup, au lieu de faire disparoître l'échafaudage qui nous a servi, nous conservons autant d'idées à part que nous avions établi de divisions imaginaires; et nous craignons moins de nous tromper qne de paroître avoir eu besoin de secours.

C'est ainsi qu'on a le plus souvent défini l'esprit et analysé sa puissance, en

faisant deux actes à part de connoître et de juger; en attribuant à l'esprit des modifications dont il n'est pas susceptible, telles que la justesse ou la fausseté, ou en le douant de je ne sais quelle qualité qu'on appeloit raison, et qu'il manifestoit par la droiture de ses prétendus jugements.

Juger, c'est connoître; comparer, c'est examiner. On ne doit donc pas considérer ce qu'on appelle un jugemeut comme un acte particulier de la faculté de connoître. Juger, c'est connoître qu'une chose est; et connoître, c'est juger qu'une chose est; juger et connoître sont une seule et même chose; les mots seuls sont différents. Que font les juges parmi les hommes? Ils font discuter devant eux une question, jusqu'à ce qu'ils aient connu ce qui doit la résoudre: alors ils prononcent leur juge-

ment, c'est-à-dire qu'ils publient ce qui est, ce qu'ils croient avoir connu être.

Par foiblesse ou par paresse on abuse singulièrement des mots. Est-il croyable qu'on ait uni ces termes, d'esprit et de juste, d'esprit et de faux? Peut-on imaginer une plus absurde alliance? L'esprit est une faculté, une faculté est une puissance: comment donc une faculté ou une puissance sera-t-elle juste ou fausse? Elle ne peut que s'exercer ou ne s'exercer pas. Ainsi l'esprit ne peut que connoître ou ne pas connoître; car mal connoître, c'est ne pas connoître complètement. Cependant, dira-t-on, il y a des idées fausses; c'est encore un abus de mots; il n'y a que des appellations fausses. Mon œil n'est point faux ni juste, et pourtant il se méprend. Si je veux nommer un objet qu'il ne peut atteindre, je donnerai à cet objet un nom qui com-

prend des qualités que de plus près il n'a pas. Mon œil aura-t-il été faux ? non, mais il n'aura pu saisir les qualités de l'objet qu'en dépit de lui je veux connoître. Ces qualités étoient changées pour lui, en raison de l'éloignement, et c'est moi qui ai eu le tort de ne pas prendre en considération le rapport de la distance. L'objet rapproché, le témoignage de mon œil sera différent, mais il ne sera pas plus véritable.

L'esprit ne pèche que par défaut ; il ne peut inventer une idée : car, comme rien n'existe pour nous hors de notre esprit, ajouter au nombre de nos idées, c'est ajouter au nombre des choses. Inventer une idée, c'est créer un être : une idée ne peut donc être fausse, elle est toujours l'expression vraie et fidèle d'une sensation que nous avons eue. Mais l'esprit peut

manquer d'une connoissance, et donner un nom à ce défaut : ainsi l'idée du néant est une idée comme rien, un mot qui exprime l'absence de tout ce qui est.

Le mot raison est encore un de ces termes convenus, qui, sans qu'on s'en doute, n'expriment rien. Qu'est-ce que la raison ? Si c'est le jugement, nous venons de montrer que c'est un vain mot. Si l'on entend justesse habituelle de l'esprit, ce ne sera pas davantage une faculté, ni un acte particulier d'une faculté. On auroit tort d'ailleurs de vouloir donner un nom à la justesse habituelle de l'esprit, puisque nos idées ne sauroient être fausses (1).

(1) On donne pour l'ordinaire l'épithète de raisonnables aux actes d'une volonté forte qui prouvent un grand empire sur soi-même, aux esprits qui ont des connoissances exactes des objets qu'ils considèrent,

Il nous reste à savoir d'où vient que certains esprits semblent nés pour l'erreur, et font des termes l'application la plus bizarre, tandis que d'autres esprits répètent les objets comme des miroirs fidèles, et s'expriment dans un langage où chaque chose reçoit son véritable nom.

Ce phénomène a plusieurs causes.

La précipitation peut aveugler l'esprit, au point de lui faire donner à un être un nom qu'il ne lui donneroit pas s'il prenoit le temps de le considérer davantage. Dans ce cas-là, l'esprit ne tombe, à proprement parler, que dans une méprise, et la réflexion ne tarde pas à la lui faire réparer.

à ceux, si bien réglés, que, ne pouvant saisir tous les rapports des choses, ils s'attachent d'abord aux meilleurs et aux plus importants. Tout cela, pur abus de mots.

Mais c'est l'orgueil qui égare véritablement l'esprit, et souvent sans retour. Lorsque l'on cherche à connoître les choses, non pour soi, mais pour les autres, c'est-à-dire seulement pour montrer qu'on les a connues, on ne pense qu'à les connoître le plus possible, ou plutôt on ne songe qu'à donner la mesure la plus avantageuse de la pénétration et de l'étendue de son esprit. On omet alors, dans les moyens que l'on emploie pour s'instruire, l'opération la plus importante, l'examen de soi-même. On ne descend plus au fond de son cœur; on n'interroge plus les secrets de son esprit et les mouvements de son caractère, pour voir si l'on n'a pas quelque intérêt, quelque goût, quelques qualités ou quelques foiblesses qui puissent causer quelque illusion, ou faire trop appuyer sur certaines parties de l'objet que

l'on considère; ne se peut-il pas encore que le sujet de nos recherches échappe à nos organes, qui bornent, en la servant, notre faculté de connoître ? Tels seront donc les esprits réservés, en quelque sorte, pour l'erreur, et ceux qu'il sera le plus rare de voir s'égarer. La bonne foi et l'amour de la vérité sont les deux grandes lumières de l'homme. Pour se former le langage le plus exact, et pour ne pas tomber dans l'erreur, l'esprit n'a que deux précautions à prendre: la première, de s'assurer que rien ne s'oppose en lui-même à ce qu'il obtienne la connoissance qu'il recherche; la seconde, de donner toujours aux choses des noms qui n'expriment que les qualités qu'il leur a clairement reconnues.

Jusqu'ici je n'ai pas dû m'occuper de nos passions, et déjà j'ai nommé l'orgueil, et

déjà je vais parler de l'intérêt. L'homme est indivisible ; il respire tout entier dans chacune de ses parties ; et quelqu'effort que l'on fasse pour se concentrer dans l'étude de son esprit, ou y retrouve l'empire de ses sens et les orages de son cœur. Ici même son intérêt le gouverne encore ; s'il y croit sa gloire ou son bonheur intéressé, on le verra chercher à étendre ses connoissances au-delà des bornes de son entendement. Que dis-je ? il méconnoîtra ces bornes, il voudra déchirer tous ces voiles qu'il peut à peine soulever. Il s'enveloppera d'erreurs épaisses, ou il peuplera des illusions de sa foiblesse ces ténèbres qu'il n'aura pu percer.

L'intérêt est la cause de presque toutes nos erreurs : ce n'est que par lui et pour lui que l'esprit se met en mouvement. On aura donc des connoissances com-

plètes, ou au moins des notions véritables, si l'on a intérêt à n'en point avoir d'autres, c'est-à-dire que la marche de l'esprit sera sage, que tous ses mouvements seront réglés, si l'on a intérêt à ce qu'il n'en soit pas autrement. En purifiant ses actions on règle son esprit : on peut commettre des fautes et n'avoir point d'erreur ; il est impossible d'avoir des erreurs et de ne pas commettre de fautes.

C'est ainsi que nos opinions changent en avançant en âge. Le temps, en développant ou affoiblissant nos organes, nous apporte d'autres penchants, d'autres besoins. Nos opinions se renouvellent avec nos mœurs et nos habitudes ; elles ne sont que les théories de nos pratiques ou leurs défenses. L'intérêt séduit notre pensée, et souvent il nous change avant le temps.

L'esprit pense et raisonne selon nos be-

soins, ce qui fait que l'hypocrisie est fort rare, et que la plupart des conversions sont véritables.

CHAPITRE VI.

Des causes et des suites des égarements de l'esprit ; caractère de l'erreur.

On pourroit juger de la bonté de nos actions par l'intérêt qu'elles nous donnent à ne pas nous tromper nous-mêmes : ainsi l'on peut juger, sans les connoître, de l'ensemble des actions des hommes par l'ensemble de leurs opinions. Pour connoître l'état d'une société, il ne faut qu'examiner la situation des esprits qui la composent ; les passions n'influent précisément que sur les dispositions des individus ; et lorsqu'une société se livre à ses passions, c'est qu'elle est dans cette erreur, qu'elle ne doit pas les contenir. De même qu'à la

vue de certains symptômes, on reconnoît que le corps est tourmenté d'une grande maladie, et qu'on présage sa fin; de même lorsqu'on voit les ames, comme saisies d'indifférence, languir dans le doute, alors que les notions les plus simples sont infirmées, et que, par je ne sais quel transport incroyable, toute chose a changé et de prix et de nom, on reconnoît les approches d'une longue catastrophe, et l'on prévoit des maux que les hommes ne pourront prévenir, et qu'ils ne sauroient réparer.

Jusqu'ici je n'ai fait que rapporter les causes générales de l'erreur chez tous les hommes; il me reste à parler de quelques causes accidentelles qui la produisent.

L'esprit est susceptible de perfectionnement et d'habitude; si on l'exerce plus souvent à une action qu'à une autre, il

deviendra à la fois habitué et plus habile à cette action. A mesure que cette habitude et cette habileté augmenteront, il deviendra aussi plus étranger et moins propre à d'autres emplois. Il fera avec goût ce qu'il fera avec succès; et comme il est dans sa nature de paroître mépriser tout ce qui l'humilie, il dédaignera ce à quoi il ne sauroit réussir: ainsi, par impuissance et par intérêt, il n'obtiendra que des connoissances très incomplètes. Un exercice modéré et sagement entendu de l'esprit peut faire disparoître cette cause d'erreurs, qui est pourtant très commune.

Il est possible encore que nous soyons naturellement privés d'un certain ordre de sensations, et par conséquent de connoissances. Par exemple, la conformation de nos organes peut être telle, que nous

soyons peu frappés des qualités sensibles des corps ; alors notre esprit les connoîtra mal, ne les appréciera point, et ne se formera presque jamais d'images ; il sera au contraire très propre à la connoissance du calcul et à celle des abstractions ; il recherchera le bon et demeurera étranger au beau. Mais s'il veut connoître les choses que le beau intéresse, et qui n'intéressent que lui, il n'en prendra qu'une connoissance fort incomplète. Il me semble le voir flétrir ce qu'il touche, et, avec toute sa méthode et la rigueur de sa logique, ne faire que s'égarer plus sûrement.

Cependant la source d'égarement la plus redoutable, comme la plus féconde, se trouve dans les impressions que les hommes reçoivent sans qu'ils puissent les connoître ou les juger.

Nos facultés ne se développent que par

nos sensations ; elles ressemblent à ces plantes qui se fécondent par des germes que le vent emporte et dépose dans leur sein. De là vient que la classe inférieure de la société est privée de certains penchants et de certaines idées : heureux quand les individus qui la composent ne reçoivent pas des objets extérieurs les sensations qui les produisent ; car chacun de nos penchants a besoin d'une éducation particulière. Il faut qu'on nous apprenne à sentir, à aimer chaque chose et nous-mêmes. La plupart des crimes des hommes sont de véritables erreurs. Ils proviennent des sensations qu'ils ont eues sans pouvoir les connoître. Un pauvre aime les richesses, sans savoir en quoi consiste les plaisirs des riches. Un esclave aime la liberté, sans savoir ce que c'est que d'être libre. Gardez-vous donc de parler au pauvre et à l'esclave de richesse

et d'indépendance ; gardez-vous sur-tout d'enflammer l'imagination de ceux qui ne sauront pas que c'est l'imagination qui les gouverne. Ils donneront à leurs tourments les plus beaux noms, et, dans leur fierté, ils commettront tous les crimes.

C'est ainsi que la classe des domestiques est la plus à craindre. Il y en a deux raisons : la première, parceque leur oisiveté leur donne de l'imagination ; la seconde, parceque nous leur passons nos sensations et nos idées, sans pouvoir leur communiquer notre expérience et notre jugement.

On voit donc quelles peuvent être les causes et les suites de l'erreur ; mais si je m'en tenois là je n'aurois pas donné l'idée de tout le mal qu'elle peut faire. Je ne la donnerai jamais ; ce mal est sans borne comme elle. Vraiment on calomnie les passions, elles ne sont que la cause des

maux dont l'erreur est le principe. Les passions s'usent, il faut bien qu'elles se reposent ; l'erreur est éternelle, et ne se fatigue jamais. Les passions entraînent ceux qu'elles tourmentent, les aveuglent et souvent les abîment. L'erreur conduit avec méthode, conseille avec prudence ; elle n'ôte pas la connoissance, et laisse éviter les dangers ; elle est austère et même inexorable, et le mal qu'elle fait commettre, on l'exécute avec la rigueur du devoir ; elle éclaire le crime ; elle s'entend avec l'orgueil, et tous les crimes qu'elle fait commettre, l'orgueil les récompense.

CHAPITRE VII.

Du doute et des erreurs involontaires.

QUESTION rebattue, point encore décidée; motif de doute, folie du doute, sagesse du doute, toutes vérités contraires, desquelles pourtant il n'est pas permis de douter. Que de sources d'erreurs ne venons-nous pas de reconnoître ? et combien d'occasions d'erreurs involontaires aurions-nous pu y ajouter ? Si l'on ne pensoit qu'à la facilité avec laquelle l'erreur s'engendre, la conviction seroit bannie de la terre. Mais, admirons jusqu'à notre misère, nos besoins qui nous imposent tant de nécessités déplorables, nos besoins dont la chaîne nous paroît et si honteuse et si lourde; nos

besoins deviennent la source de notre sagesse, eux seuls mettent un terme à nos égarements. A quel degré du doute notre esprit s'arrêteroit-il, si notre corps pouvoit se passer de détermination pour subsister ? Nous sommes sans cesse dans la nécessité d'agir; nous avons des besoins, des penchants, des goûts qu'il faut vouloir satisfaire. Or, nous ne doutons plus du moment où nous agissons, où nous nous déterminons, où nous voulons.

La suite nécessaire du doute est de suspendre en nous toute résolution, toute action; au lieu de nous égarer, il nous glace: mais que dis-je! ne nous égare-t-il pas? n'est-ce point une erreur que d'estimer douteuses des vérités démontrées? ne peut-on pas se dispenser de toutes les vertus, en disant qu'on doute de l'obligation de leur pratique ?

En un mot, si j'avois à peindre le doute, voici les pensées qu'il me susciteroit :

Notre orgueil s'y repose, notre indolence y trouve son excuse ; il permet tout de la manière la plus dangereuse, je veux dire en ne défendant rien ; il affecte la dignité de la sagesse, et se fait passer pour elle dans l'esprit des humains.

Les sots et les médiocres pensent ne pouvoir jamais assez différer d'avec la bêtise ; et en prenant tous ses contraires, ils espèrent arriver à la suprême raison. La crédulité de la bêtise les confine dans le doute ; ils la voient croire toutes choses qu'elle ne sauroit comprendre : d'après cela, vous ne leur persuaderez que ce qu'ils auront compris. Voilà un beau cercle pour leurs croyances ! et que ne doit-il pas en résulter pour leurs actions ? Rien de plus

haut et de plus exclusivement réservé aux pures et belles intelligences, que les théories des plus simples pratiques. Essayez, par exemple, de leur parler de la nature des devoirs, et de leur démontrer l'existence des principes et des rapports d'où elle découle; vous verrez comme ils vous entendront. Vos leçons, cependant, auront un résultat; ils attribueront à vos opinions toute la foiblesse de leur intelligence, et ils se jetteront dans tous les travers où ils n'étoient que près de tomber.

Pour tout dire sur cette matière, il faudroit la traiter d'une manière plus abstraite, et voir où sont les bornes de notre faculté de connoître. Certes, avant de les rencontrer, nous obtiendrons une belle succession de connoissances. Il y a plus; nous savons qu'elles existent ces bornes: mais qui peut dire où elles se trouvent?

Qui nous révèlera où les hommes ne pourront plus rien apprendre? Ils en ont pour long-temps ; ne feroient-ils que découvrir les erreurs qui dénaturent pour eux les choses qu'ils ont apprises, et les occasions où ils ont eu tort de douter. Pour tracer les limites de l'empire du doute, il faudroit avoir une mesure certaine de l'étendue et de l'infaillibilité de notre entendement. A Dieu ne plaise que j'entreprenne une pareille tâche!

Loin de là, finissons d'une manière commune, rappelons-nous ce que tout le monde sait, ce que chacun oublie et ne sauroit trop se répéter; c'est que le doute universel nous rend incapables de toute vertu.

Qu'on y réfléchisse, la vie n'est que le mouvement. L'homme, avec sa double nature, n'agit que d'après ce qu'il pense

ou d'après ce qu'il sent. S'il n'existe pour lui aucune certitude, aucune vérité démontrée, sa pensée n'aura plus sur ses actions qu'une influence négative, et il sera entièrement livré à ses penchants et à ses passions. Il ne se servira de son esprit que pour former des conjectures, et il recueillera encore assez de connoissances pour concevoir un grand orgueil, qui lui fasse réduire en système tous ses désordres.

Il faut en convenir, autour de nous tout est mystère, tout nous prouve que nous sommes encore plus faits pour admirer et jouir que pour analyser et comprendre. Si nous aimons véritablement le bien, jugeons des opinions par le bien qu'elles font faire. Pour moi, je le déclare, si l'on me parle de philosophes qui nient la douleur, qui nient le plaisir, mais qui fassent consister le souverain bien dans la pra-

tique de la vertu ; je penserai qu'il entre dans leurs idées de l'exagération, de l'orgueil et de la sagesse. Si, au contraire, vous me montrez des hommes qui connoissent et qui partagent toutes mes foiblesses, qui, au lieu de les nier, ne songent qu'à les guérir, qui les oublient si peu, que même en faisant le bien ils s'humilient, qui voient toute leur vertu, sans en concevoir même un peu de fierté, qui condamnent tous les instants de leur vie où ils sont inutiles, qui, à la moindre imperfection, s'accusent d'inconséquence ; que penserai-je de la doctrine de tels hommes ? et vous-même qu'en penserez-vous ? Je n'hésite pas, je l'embrasse ; autrement j'avouerois que je n'aime pas la vertu.

CHAPITRE VIII.

Des modifications de l'esprit.

On a fait de l'esprit plusieurs facultés, en analysant sa puissance, comme en énumérant ses défauts. Soit que l'esprit ne fasse que se trahir à travers la matière, et que le degré et la manière dans lesquels il se manifeste dépende de la constitution de nos organes, soit que les ames diffèrent à l'instar des corps; du moins est-il certain que nous le voyons affecter des formes diverses, montrer des aptitudes différentes, auxquelles nous avons donné plusieurs noms, en les prenant pour des facultés à part.

L'homme en multipliant ses facultés

croit ajouter à sa puissance. Il fait et refait son histoire sans pouvoir se convaincre de sa grandeur. Tantôt il se donne le génie; il annonce qu'il a une imagination; il s'épuise en combinaisons ingénieuses, et compose les dons du ciel pour se les attribuer. Vanité! vanité! voilà notre histoire; un jour duré autant que notre vie, et la mort est le terme où nous tendons. Et que nous importe tout ce détail de nous-mêmes? Le temps et la connoissance manqueront encore au dernier homme pour l'achever. Cependant que le ciel soit notre patrie, nous devons honorer notre exil, ne fût-il que d'un moment. Quelle étude conviendra mieux à la première des créatures, que celle des titres qui renferment sa destinée, et qui déterminent son rang? Connoissons-nous nous-mêmes, c'est encore le plus sûr moyen de réaliser nos

espérances et de rendre nos jours vertueux.

On a donc séparé l'imagination de l'esprit ; on a encore distingué le talent, le génie ; et les propriétés ou les degrés de l'esprit qu'on désignoit par de semblables noms ont été regardés comme des facultés précieuses dont il arrivoit à quelques individus d'être doués. Si, comme je le pense, toutes les ames sont égales, leurs développements ne peuvent dépendre que de la conformation de nos organes ; et c'est à la conformation de nos organes qu'on rapportera ces prétendues facultés dont notre orgueil est si jaloux.

Plus on sera versé dans la réelle connoissance des choses, et plus on sera frappé de la simplicité des êtres et de l'unité de la création. L'homme, en dépit de toutes les analyses, est fort simple ; et il s'en dé-

fendroit moins s'il ne consultoit pas sa vanité plus souvent que son orgueil. Il n'a que deux puissances ; il connoît, il veut. Les dons heureux de l'imagination, du talent, du génie, ne sont que des modifications de la première de ces facultés.

Lorsque par une certaine conformation de nos organes l'esprit est particulièrement frappé des qualités sensibles des corps, on possède cette prétendue faculté de l'imagination. L'esprit alors reçoit plus d'impressions qu'il ne recueille de notions ; il retient plus d'images qu'il ne conçoit d'idées. A mesure que cette connoissance des qualités sensibles des corps est plus délicate et plus parfaite, elle suppose en nous des sens plus exercés et plus exquis. L'esprit où elle domine imagine toujours. Il ne s'exerce qu'autant qu'il est ému. Il veut trouver du charme jusque dans ses efforts.

Il deviendra sujet à plus d'une sorte d'erreur. Avide qu'elle est d'impression, l'imagination voudra toujours sentir et s'embarrassera peu de connoître. Dans les compositions de l'esprit elle prodiguera tous ses charmes et ne songera qu'à faire partager ses plaisirs. Aussi mobile que les objets qui la frapperont seront variés, elle répètera leurs images embellies de tout ce qu'ils lui auront fait éprouver. Dans le bonheur dont le cœur de l'homme a besoin, elle méprisera ce qui est nécessaire pour appeler nécessaire ce qui est superflu; elle amollira la vie, et fera commettre encore plus de fautes qu'elle ne causera d'erreur. En un mot, ses favoris sont ses victimes, elle les comble de délicatesse et d'espoir, et les livre à la destinée en leur retirant toutes leurs forces, et ne leur laissant à la place que de la grace et du mouvement. Elle

aura pourtant une noble chimère; la perfection idéale pourra devenir le but de tous ses efforts; par une nécessité admirable, l'amour du beau la conduira à l'amour du bon, parceque poussés au dernier degré, le beau et le bon se confondent.

O sentiment imaginaire et juste d'une perfection indéfinie! Amours et regrets de ma vie! devenez le charme de mes écrits, la force de mes paroles et la grace de mes actions. L'étonnant mystère que cette différence qu'il y a entre ce que l'homme imagine et ce qu'il exécute. Vous imaginez toute la beauté de la vertu, à peine vous arrive-t-il d'échapper à la laideur du vice; ce qui résulte est toujours en disproportion avec nos efforts. Que dire de nos projets? Cette folle d'imagination qui possède toutes les graces et tous les charmes, nous rend la réalité sans forme et sans couleur. Nous

arrivons désenchantés où nous devrions jouir.

L'imagination nous séduit par ses peintures comme l'esprit nous égare par ses calculs. Seule elle agit sur nos sens, et nous ne saurions être entraînés vers un bien que nos sens ne saisiroient pas. L'esprit fournit les sujets que l'imagination va peindre. A l'idée des richesses tout resplendit à nos regards, et c'est à la vue de tout ce qu'elles procurent que nos désirs s'allument. Si nous pensons à la retraite, nous nous apercevons, comme dans un lointain, parmi les bois et les fontaines, coulant nos jours, au sein de cette même rêverie qui nous charme et nous trompe dans cet instant.

Un écrivain de ce siècle a donné aux méprises de l'imagination le nom de fiction, et il réserve celui d'erreur aux

méprises de l'esprit dépouillé de ce qu'il appelle imagination. « La fiction, dit-« il, manque de réalité; l'erreur de « vérité. » Cette distinction juste et ingénieuse n'est pas aussi subtile qu'elle pourroit le paroître d'abord. On voit clairement ce qui la fonde : l'imagination, qnand elle se trompe, invente, au lieu que l'esprit nie. L'erreur n'exprime rien, puisque l'être qu'elle suppose et ne peut nommer n'a point d'existence, elle n'est qu'un mensonge. La fiction atteint toujours son but, qui est de peindre ce qu'elle invente. Les fictions abusent, les erreurs pervertissent; la fiction colore à son gré les objets, ou introduit parmi les choses une foule de variétés imaginaires; l'erreur ne substitue rien à ce qu'elle décompose; car elle-même n'est rien. Son passage est terrible, elle détruit tout, hormis l'orgueil. Ainsi l'imagina-

tion connoît et reproduit toutes les graces de la nature; elle choisit entre ses formes, elle choisit entre ses couleurs, elle se repaît d'images et se compose des tableaux. Mais le génie crée; à la manière de Dieu, tout ce qu'il crée vit. Ce ne sont point de vaines fictions qu'il raconte, ou d'aimables images qu'il produit. Ce qu'il crée vit, c'est-à-dire que ce qu'il crée est; mais quand l'homme crée, il ne fait encore que découvrir. Ce sont donc de nouveaux rapports entre les choses que le génie découvre, ou notre connoissance du beau et du bon, qu'il augmente ou qu'il étend. Il y a cette différence entre les idées nouvelles que nous recevons de l'esprit et celles que nous tenons du génie, que les premières ne font que nous donner la connoissance de ce qu'elles expriment, tandis que les secondes ayant, pour ainsi

dire, toutes les conditions de la vie d'un être, engendrent et produisent, ouvrent de nouvelles routes de connoissances, ou perfectionnent jusqu'à le changer ce qui étoit déjà connu.

Par le talent, on entend celui d'écrire, le talent par excellence, celui qu'il n'est pas besoin de nommer. Le mot talent en lui-même n'exprime rien, il est synonyme du mot aptitude; être propre à une chose, ou avoir le talent de la bien faire, ont la même signification. Ainsi le talent d'écrire sera le don de communiquer nos sentiments et nos idées, sans que les mots ou la traduction, si j'ose le dire, leur fasse rien perdre de leur vertu et de leur valeur.

Le goût enfin qui consiste dans le sentiment des convenances de toutes les choses que l'on fait et que l'on exprime; le goût

n'est encore qu'une modification de la faculté de connoître.

L'imagination, le génie, le talent et le goût ne sont donc que des propriétés de l'esprit ou des modifications de la faculté de connoître. Nous avons vu que l'imagination peut devenir la source de beaucoup d'erreurs ou plutôt d'égarements. Le génie, le suprême degré de la puissance de l'esprit ne fait qu'étendre notre vue et ne sauroit nous tromper. Le talent nous sert moins à acquérir des idées nouvelles qu'à exprimer celles que nous avons. Le goût est un principe de perfectionnement dans toutes les choses où il s'exerce.

L'imagination est infatigable ; elle ne vit que pour elle, et c'est en se communiquant qu'elle multiplie ses plaisirs. Quel que soit l'objet qu'il examine, l'esprit ainsi modifié est toujours frappé des rapports les

moins abstraits ; le goût fait encore sentir incessamment son influence ; le talent peut aussi être aux ordres de celui qui le possède et ne l'abandonner jamais : le génie sommeille, et quand il sommeille, l'ame se repose, ayant besoin de toutes ses forces quand il se réveillera.

Les gens du commun appellent souvent l'homme de génie, homme de talent ou d'imagination. Il ne faut pas qu'on s'en étonne ; ils en prennent ce qu'ils peuvent, et le nomment en conséquence. Mais le génie comprend tous les dons, et, ce qui est plus encore, il empêche qu'aucun d'eux ne domine ; il ne fait qu'écarter le voile de sa main puissante, et vous mettre devant les yeux ce qui existoit à votre insçu.

Que l'imagination se retire, l'être que le génie vous présente, n'a-t-il pas toutes ses formes et ses couleurs ? Le talent doit écou-

ter ce qu'il révèle ; car toutes les choses qu'il dit, il les déduit dans les seuls mots qui les expriment. Pour lui c'est une nécessité ; dans les connoissances subites qu'il vous procure il faut qu'il se serve des mots avec une merveilleuse rigueur ; autrement vous ne sauriez le comprendre, et lui ne sauroit rien découvrir. Ne dépend-il pas des sens qui sont ses organes, et qui ne connoissent qu'à l'aide des mots ? Cependant le génie peut donner des connoissances incomplètes : on le voit se préoccuper de ce qu'il admire, et perdre de vue l'existence des choses qu'il néglige, ou qu'il n'admire pas. Il se peut encore qu'en s'abaissant il s'égare, et que, descendu de la spéculation à la pratique, il exagère en voulant agrandir.

Mais reposons-nous de la fatigue attachée à de pareilles méditations, en nous occu-

pant de quelque exemple qui puisse servir de preuve à nos principes. Après avoir analysé la nature du génie, reconnoissons-le dans ses manifestations les plus hautes ; rappelons-nous les ouvrages que nous avons admirés, et tempérons la gravité de nos recherches en y mêlant le souvenir de nos plaisirs.

CHAPITRE IX.

De Pascal.

De tous les hommes dont j'ai pu lire les écrits, celui qui me paroit avoir montré le plus de génie, est Pascal. Je crois trouver dans ses ouvrages, et l'impression que l'on en reçoit, les preuves de tout ce que j'ai dit sur cette matière.

Quand on lit ses pensées pour la première fois, elles dégoûtent, pendant long-temps, de toute autre lecture. La plupart des livres de morale paroissent un commentaire de celui-là.

La force d'esprit s'y montre à un tel point, que personne ne peut le comprendre sans en ressentir un peu d'orgueil ; mais

beaucoup ont dit le comprendre, qui ne se doutent pas de ce qu'il renferme. Il ne faut pas s'en étonner : l'homme est une créature si noble, qu'il ne peut demeurer insensible à la grandeur; lors même qu'il ne peut la connoître, il tombe encore sous son influence. Chose singulière! les sots ne manquent pas de sentir de quelle hauteur on leur parle.

La mesure que Pascal donne de ses facultés fait présumer de son ouvrage qu'il auroit détruit la foi en prouvant tout. Il semble que Dieu l'ait envoyé sur la terre pour montrer la pensée de l'homme dans toute sa gloire, et pour que l'homme se glorifiât éternellement dans sa pensée.

Pascal est mort fort jeune, et il a toujours été languissant pendant sa vie : son corps étoit foible; il ne pouvoit soutenir son ame, et il a péri. De cette inégalité

entre sa force physique et sa force morale, est résulté peut-être quelque exagération dans ses principes et ses écrits. Il y a là une belle leçon pour l'orgueil. L'exagération, qui d'ordinaire vient de foiblesse, naît chez lui de son extraordinaire force. Il foiblit sous sa pensée : ses yeux voient de si près la vérité, qu'il s'éblouit, et voilà qu'on retrouve l'homme.

Son style est à lui, et le plus expressif qu'on connoisse ; mais il dit tant de choses en si peu de mots, qu'en le lisant pour la première fois on n'a pas le temps de regarder les termes ; on est si ravi de ses pensées, qu'on ignore comment il les exprime. Nul n'avoit expliqué l'homme comme il l'a fait. Tout cela étoit dans la religion ; mais, en ce point, nul n'avoit su y lire. Il dit quelque part : « Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus

« de toute la terre, et même des gens qui « viendront quand nous ne serons plus; et « nous sommes si vains, que l'estime de « cinq ou six personnes qui nous environ- « nent nous amuse et nous contente. » Cela est profond, et presque admirable. Après nous avoir montré l'orgueil, le vice le plus noble de ceux qui nous égarent dans l'immensité de son objet, il nous présente la vanité, le plus petit des vices qui nous trompent dans tout le ridicule de son but. Vous voyez tout d'un coup l'amour de la gloire sacrifié au plaisir de la louange, et la grandeur de l'être insatiable de renommée s'évanouir.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est d'être aussi imposant avec si peu d'apprêt: son expression, toujours la plus juste et la plus complète possible, est en même temps la plus simple. Il méprise la pompe, la

majesté, et tout ce qui fait spectacle, pour aller brusquement au but, et afin d'avoir raison d'une plus terrible manière.

Enfin, son style ne peut vieillir. C'est la langue de ses pensées. Il semble créer des mots pour ses besoins; et ses expressions naissent avec ses idées.

Quand je lus *Pascal* pour la première fois, son ouvrage me parut non moins dangereux qu'admirable; sa morale, dictée avec la force de son génie, doit entraîner les têtes fortes qui entraînent les autres; elle exaltera d'abord l'esprit de religion, et pourra finir par l'éteindre. Car l'homme, sans sortir de sa nature, ne peut demeurer long-temps si haut; et dans cet état, s'il tombe, qui peut dire où il s'arrêtera dans sa chute?

On voit dans Pascal le génie sous tous ses rapports. Il crée; aucunes de ses pen-

sées n'existoient avant lui telles que nous les voyons. Ce qu'il crée vit; c'est-à-dire que ce qu'il crée a une beauté et un mérite inaltérable. On ne change pas l'essence des choses; or, ce n'est pas l'image du beau qu'il a retracé, ou la présence du beau qu'il a fait pressentir; avec sa force, il a ôté tous les voiles, et ce qui existoit a paru. Ce qu'il a dit n'a donc pu vieillir; c'est la vérité, ce sont des êtres moraux qu'il nous a fait connoître. Ces êtres avoient nécessairement leurs formes et leurs couleurs; c'est-à-dire que, pour que nous les connussions, il falloit qu'il y eût des mots pour les rendre. Il ne paroît point dominé par l'imagination; il n'est nullement pressé du besoin de rappeler ou de peindre les qualités sensibles des corps. Ses pensées en donnent une foule d'autres, et sont un texte inépuisable de réflexions.

Il a un goût de style qui suit toujours le génie, et qui vient de ce qu'il connoissoit aux mots des acceptions que, sans lui, nous aurions toujours ignorées. Il est un très grand goût qui tient à de très grandes idées, et qui les exprime; c'est-à-dire, qu'il y a des pensées qui sortent de l'ame avec tant de force, qu'elles entraînent avec elles les seuls mots pour les rendre.

Enfin, le génie de Pascal sommeille quelquefois, et il l'égare sur les choses positives, dont il ne pouvoit s'astreindre à considérer les limites et les autres misères.

CHAPITRE X.

De la Volonté.

C'EST dans cette seconde faculté de l'homme que réside au plus haut degré sa puissance : les bornes m'en paroissent si reculées, que j'éprouve quelque embarras à les faire sentir.

Dès que la volonté a donné le signal, les désirs naissent, l'esprit s'applique à connoître : si la volonté dure, les désirs deviennent des besoins, les besoins s'aigrissent, les passions s'allument; on voit tout, on sait tout, on peut tout accomplir. A quoi donc pensois-je, quand j'ai parlé de notre petitesse? Je songeois à notre inconstance : la légèreté de l'homme est le grain de sable contre lequel viennent

se briser, tous les jours, les flots de son orgueil et les efforts de sa puissance.

Quand nos desseins échouent, c'est faute d'avoir voulu assez ou assez longtemps; car notre volonté doue subitement notre esprit de tout ce qui lui manquoit pour la servir : le pouvoir de l'homme seroit sans bornes si sa volonté duroit.

C'étoit une nécessité dans nos destins, que l'action d'une telle puissance ne pût pas être constante. Qu'on se figure deux corps tout-à-fait semblables, se pressant avec une même violence : ils ne peuvent céder, mais ils s'écraseront. Voilà les hommes, si leur volonté ne changeoit aussi facilement qu'elle agit avec fureur. Cependant toute la force de l'homme est dans sa volonté : qu'on voie donc maintenant si l'homme est fort.

Il seroit difficile de savoir laquelle agit la première de nos deux facultés.

La volonté semble ne pouvoir agir que sur ce que l'esprit connoît, comme l'esprit semble ne pouvoir agir qu'avec le consentement ou par le commandement de la volonté; car l'homme paroît tellement son maître, que rien n'arrive au-dedans de lui sans son ordre ou sans sa permission.

Après avoir indiqué quels peuvent être les effets de notre volonté, je dois dire ce qui la détermine: ce sont évidemment nos sensations, nos penchants ou nos lumières.

Il y a une chose plus importante que de rectifier ou d'épurer ce qui détermine l'action d'une faculté qui donne tant de pouvoir, c'est de la conserver. Avant d'en éclairer l'usage, on doit en assurer l'existence. Or, tout tend à la détruire, ou à la dimi-

nuer. La frivolité de notre vie, la multiplicité et la petitesse des objets qui nous attirent et qui nous engagent, énervent et usent le principal ressort de notre puissance. Ce sont toujours des hommes qui n'avoient qu'une passion et qu'un seul but, qui nous ont fait connoître ces grands travaux, ces résultats prodigieux qui attestent le pouvoir de notre volonté. Que chacun considère où il seroit arrivé, s'il n'avoit voulu et poursuivi qu'une seule et même chose pendant toute sa vie.

Les volontés que nos sensations excitent sont passagères, comme les jouissances qu'elles ambitionnent; celles qui naissent de nos penchants changent avec eux et avec nous; les volontés qui nous viennent des lumières de notre esprit sont les seules que nous puissions ne pas voir finir. Lorsque nous sommes persuadés qu'une chose

est au-dessus de toutes les autres, et qu'elle peut seule assurer notre bonheur, nous pouvons nous passionner tellement pour elle, que nous tendions toujours et toute notre vie à sa plus grande et plus entière possession. Pour donner un aussi grand empire à une passion, il faut retrancher toutes les autres, sur-tout étouffer scrupuleusement les désirs, les penchants, les goûts, et toutes ces petites affections qui s'emparent doucement de l'ame, et qui feroient qu'au bout de quelque temps vous seriez tout étonné de vous trouver sans passion et sans projet. En un mot, il faut s'exercer à cette lutte qui augmente si fort les puissances de l'ame, et qui ne laisse presque point de bornes au pouvoir de la volonté; il faut s'abstenir. On perd bientôt jusqu'au souvenir des jouissances dont on se prive, et toutes les forces qu'on eût per-

dues à les obtenir ou à les goûter, on les emploie. Mais il ne faudra point encore parcourir trop vite les degrés par lesquels on s'approche de son unique but. C'est parvenu à ce point, que l'homme pourra dire qu'il sait user de toute sa volonté : c'est alors qu'on le verra persévérer sans violence, insister avec lenteur, prévenir tous les obstacles ou les anéantir, sans que l'effort qui les surmonte ait paru lui imprimer le moindre mouvement.

On confond nos volontés avec nos désirs : nous subissons nos désirs, ils naissent de nos penchants; notre volonté les sert ou les combat. Il s'en faut bien que nos actions soient toujours le résultat de notre volonté : souvent nous nous reconnoissons un désir qui est en opposition avec notre volonté, et qui demeure en présence avec elle. Si la volonté est forte, elle bannira

d'abord le désir, sans attendre pour l'attaquer qu'il ait l'occasion de se satisfaire, ou elle lui portera de si rudes assauts, qu'ensuite il lui sera facile de le vaincre. Mais voici le moment décisif; le désir brûle, il s'exalte, il s'élance vers l'objet qu'il convoite, il le possède. La volonté n'est point encore pervertie, elle a seulement cessé d'exister au moment où elle a été vaincue; elle a cessé d'exister, puisqu'elle a cessé d'agir; elle a cessé d'agir, puisqu'elle n'a pas été la plus forte, car elle ne manque d'atteindre son but que quand elle n'en a point.

Les désirs nous mettent au pouvoir du corps; ils sont les plus grands ennemis de la volonté par où s'exerce l'empire de l'ame. Il faut se donner une passion pour tuer tous ses goûts, avoir un but unique pour réunir toutes ses forces, et sur-tout ne point se

fier à l'exaltation de ses pensées, pour échapper aux plus communes séductions. Ce n'est que sous le despotisme de sa volonté que l'homme jouit de son indépendance. Le seul moyen pour lui de n'être point foible, c'est de n'être point tenté; et le seul moyen pour lui de n'être point tenté, c'est de vouloir assez fortement une chose pour mépriser et rejeter toutes les autres.

Les lois punissent la volonté et non l'esprit, les actions et non les pensées. Elles jugent l'homme d'après ses déterminations, et le considèrent toujours dans ses rapports avec ses semblables. Lors même qu'elles paroissent châtier l'erreur, c'est moins l'erreur que la volonté de la répandre qu'elles répriment et qu'elles frappent. Chargées de veiller aux fontaines publiques, elles confondent le téméraire et le coupable par

qui leurs eaux sont altérées. Il n'est permis de se tromper que pour soi; la volonté de faire partager ses idées rend responsable des méprises de l'esprit. C'est ainsi que la propagation d'une erreur devant faire un très grand mal, a quelquefois été punie comme un très grand crime. Si nous avons besoin d'une volonté forte pour faire le bien, elle nous est plus nécessaire encore pour ne pas faire le mal; d'où il résulte que la vie la plus modeste est souvent celle où la force de la volonté s'exerce le plus. Le sage chemine vers le but, constamment appuyé sur elle, tandis que le héros ne s'en sert que pour sa gloire et par instant.

Notre bonheur dépend toujours d'elle en partie; si j'osois, je dirois même qu'il en dépend entièrement dans la plupart des conditions de la vie. Au lieu de nous consumer en vains regrets et en désirs impuis-

sants, si nous voulions nous conformer à notre sort, accepter, pour ainsi dire, notre position et nous livrer à toutes ses ressources, nous ne tarderions pas à recouvrer autant de sujets d'intérêt que nous en avions perdus, et à goûter assez de contentement pour concevoir des espérances. Mais le malheur nous pique, et nous paroissons vouloir punir le destin, en nous privant de ce qu'il nous laisse.

CHAPITRE XI.

Des passions et du consentement dans leurs rapports avec la volonté.

Le consentement est, par son essence, volontaire ; souvent on prend pour le consentement le silence de la volonté. Mais lorsque l'homme est entraîné, il ne fait aucun usage de sa puissance.

Aussi les passions sont-elles les plus grands ennemis de la volonté, et lui résistent-elles sans cesse.

On a tort de confondre les travaux de la volonté avec les violences des passions. Ces dernières nous lancent au but, tandis que la première nous y conduit. Plaisant orgueil d'esclaves ! nous nous vantons d'une grande puissance quand nous nous

sentons transportés d'une aveugle fureur! Notre volonté n'a qu'un théâtre où elle s'exerce, et ce théâtre, c'est notre propre cœur. Sa mesure est celle de notre puissance; nous ne sommes puissants que parceque nous nous maîtrisons. Le propre de la puissance, c'est de ne point dépendre; or, c'est en nous-mêmes que sont tous les jougs dont nous pouvons nous affranchir.

Il peut encore arriver qu'une volonté assez forte pour régler nos mouvements ne soit pas assez puissante pour étouffer nos passions. L'homme alors ne fait que fortifier sa foiblesse. Ses passions placent le but, et sa volonté le soutient dans les moyens de l'atteindre. Ainsi, la passion d'un ambitieux donne pour objet à sa vie entière d'arriver à une grande puissance; et la volonté, qui n'a point étouffé chez

lui l'ambition, peut être assez forte pour que sa passion ne l'entraîne pas dans sa marche, et pour qu'il se dirige, avec prudence, et s'il le faut, avec lenteur, au terme où il brûle de parvenir.

De quoi s'agit-il enfin dans cette courte vie ? De tirer le meilleur parti de sa position pour sa propre vertu et son propre bonheur. Et pour généraliser davantage, de quoi s'agit-il ? De dissiper les ténèbres qui nous environnent, de bien connoître notre véritable intérêt ; et qui les amasse autour de nous les ténèbres, si ce n'est les passions ? Et qui nous séduit, nous trompe, nous enchante, nous précipite, nous entraîne, si ce n'est les passions ? A quoi nous servira de savoir atteindre le but, si ce but lui-même n'est qu'une illusion mensongère ? Malheur, malheur à l'homme livré à ses passions, qui conserve juste-

ment assez de volonté pour que toute son intelligence serve à les satisfaire!

Que l'homme donc s'éclaire sur ses véritables intérêts: il y va de l'intérêt de sa puissance. Qu'il ne recherche que les biens auxquels il doit prétendre, d'après la place qu'il occupe parmi ses semblables, et au milieu de la multitude des êtres qui entrent dans la sphère de son existence. Toute la nature alors conspirera à combler ses désirs, et les secrets que son sein renferme se trouveront en conformité avec ses projets.

Quand j'ai dit qu'il falloit se donner une passion pour tuer tous ses goûts, je parlois des moyens de conserver sa volonté, et non de ceux d'en éclairer l'usage; à la vérité, j'ai insisté long-temps sur la nécessité d'en assurer l'existence. J'avoue que je suis vivement frappé de la

frivolité des choses qui remplissent notre vie, et de l'influence qu'elles exercent sur notre volonté.

Nous décroissons tous les jours en puissance ; nous ressemblerons bientôt à des vapeurs légères, que le souffle de la destinée pourra modifier à son gré. Si je vivois dans un temps d'une vertu plus mâle, et où les hommes déployassent avec plus d'énergie le pouvoir de leur volonté, je n'aurois, sans doute, songé qu'à parler des moyens d'en régler l'exercice. On part toujours du point où l'on est, et l'on cherche d'abord des remèdes aux maux qui nous pressent.

Il y a des gens qui pensent que les méchants et les insensés montrent quelquefois plus de volonté que les sages et les bons. On ne s'y méprendroit pas si l'on ne confondoit l'impétuosité des passions avec

l'énergie de la volonté. Comment donc peut-on mettre au nombre des œuvres de l'une les ravages des autres ? Oublie-t-on que la force de la volonté se mesure par le degré d'empire que l'on a sur soi-même ? Son chef-d'œuvre est de nous faire, par-dessus tout, rechercher l'ordre, et de nous faire occuper sur cette terre tout justement la place que nous devons y tenir. Or, elle ne nous conduit à ce but qu'en maîtrisant nos passions, et en nous procurant, pendant leur silence, la connoissance de nos seuls et véritables intérêts.

CHAPITRE XII.

Des Penchants.

Les penchants viennent du corps ; l'ame n'éprouve que l'amour du beau. Les penchants sont aveugles, l'amour de l'ame est éclairé. Elle juge cet amour lui-même, elle en connoît la justesse, elle en admire toute la pureté.

Les penchants nous sont des raisons naturelles de nous porter à certaines actions nécessaires à la conservation de notre vie ; aussi nous travaillent-ils sans cesse. Ils nous font agir à notre insçu, pour que nous vivions sans efforts ; mobiles de notre vie physique, tout en nous conduisant, ils se cachent pour que nous n'ayons point trop à rougir. Ceux des animaux attendent leurs

besoins; ils cessent d'exister dès que leurs besoins sont satisfaits. Pour que les nôtres nous abandonnent, il faut que nos rapports avec les créatures soient changés, c'est-à-dire que nos facultés ou nos sens aient reçu quelque altération de la maladie ou du temps.

L'homme sur le bord de la tombe est encore agité par ses penchants. Ils ont tous le plaisir pour objet, ou plutôt l'homme n'a qu'un penchant qui l'entraîne vers le plaisir; ses désirs survivent à ses besoins. Il désire encore des plaisirs dont il ne sauroit plus jouir. Ses efforts pour les goûter devroient le détruire, sans les lumières de son esprit qui lui donnent la prévoyance de la mort. Il falloit donc, pour qu'elle se conservât, qu'une créature susceptible et tentée de se livrer à tous les excès pût avoir la prévoyance de sa fin. Mais cette

prévoyance ne l'eût point empêchée de détruire les créatures semblables à elle pour s'attribuer leurs jouissances. Il falloit donc, pour que l'espèce se conservât, qu'il existât entre les individus des rapports nécessaires et qu'ils aimassent. Ces rapports faisant partie du fait de leur existence, ils devoient les suivre sans les connoître, et ils ne pouvoient les enfreindre sans les avoir connus.

Tant de nécessités admirables, de contrastes frappants, ne pouvoient se rencontrer dans la matière. Une substance intellectuelle pouvoit seule pénétrer tout le charme des séductions, et conserver encore quelque indépendance. Il suffiroit d'une seule austérité ou d'un seul repentir, pour prouver l'immatérialité de l'ame humaine. L'amour du beau devoit entrer aussi dans notre nature ; car, comme je

l'ai dit, l'ame ne pouvoit goûter d'autres plaisirs que sa contemplation ou sa reproduction; d'ailleurs nous devions être conduits directement à la connoissance du beau par la résistance à nos penchants, et sa possession pouvoit seule exciter et récompenser nos efforts.

La liberté de l'homme n'ayant point de bornes, et celles de sa connoissance étant fort reculées, il pouvoit violer la plupart des lois de sa nature après les avoir connues. Il étoit donc nécessaire qu'il y eût comme des tables où ces lois fussent inscrites et conservées; ce dépôt sacré devoit être confié à l'espèce qui se chargea de le faire respecter aux individus. Il falloit qu'elle fût intéressée à ce que ce respect fût rigoureusement observé, et qu'elle éprouvât un grand mal dès que beaucoup d'individus s'en écarteroient.

J'admire ces conséquences et je les déduis avec transport ; l'homme répond à toute la nature ; toutes choses ont été faites d'après lui, et l'on ne peut avancer dans son étude sans tout connoître. Un seul fait de son existence prouve son origine et sa fin, prouve l'existence de son Créateur, montre l'ordre immuable prescrit à tous les êtres, indique la nécessité de chaque chose et son prix. Croiroit-on qu'en parlant de nos penchants j'ai rencontré, sans pouvoir les éviter, les preuves de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame : celles de l'existence de Dieu ; celles de notre amour du beau et de toutes les choses qui entrent dans notre nature ; celles enfin de l'origine et de la nécessité d'une religion et des lois?

CHAPITRE XIII.

De l'Amour de soi et du principe de nos actions.

La première loi de l'existence d'un être, est qu'il s'aime; c'est par cette loi que tout ce qui existe se conserve. Les animaux n'éprouvent que l'amour du plaisir et la crainte de la douleur, qu'ils ont reçus pour mobile de leurs actions, et afin qu'ils se conservent, eux et leurs espèces.

L'homme, formé pour d'autres desseins, s'aime d'une autre manière; il s'aime pour être heureux et pour exceller. Comme il se représente à lui-même la mesure du bonheur dont un être tel que lui peut jouir, il veut la goûter toute entière; et l'amour du bien-être, ou plutôt le désir d'être mieux,

est chez lui ce que l'amour du plaisir est chez les animaux. Cet amour ou ce désir cause son inquiétude, et son inquiétude détermine sa volonté et le met en mouvement. On le voit traverser toutes les fortunes, se précipiter des grandeurs dans la retraite, quitter la retraite, y revenir encore, et, sans fin ni relâche, tourner dans le cercle des situations qu'il peut connoître, de peur de n'être pas le mieux possible, ou de laisser échapper un moyen d'exceller. Nous nous calomnions quand nous parlons de notre goût pour le changement. C'est le progrès que nous aimons, c'est la limite qui nous dégoûte. On ne se blase que quand on n'avance plus. Nul n'est exempt du besoin d'apercevoir et de désirer au-delà de ce qu'il connoît et de ce qu'il éprouve. La nouveauté ne se recherche autant qu'à cause de tout ce qu'on en es-

père ; la raisson de l'inconstance est la poursuite du mieux ; et dans ce cercle de vicissitudes où nous tournons sans cesse, la vie se passe en continuels efforts pour reculer la circonférence.

Le plaisir n'est qu'une sensation passagère ; et ce n'est point une sensation passagère que l'homme prend pour objet de ses travaux ; c'est à une certaine position qu'il aspire, c'est un état qu'il veut goûter.

Est-ce donc l'amour du plaisir qui le travaille dans tous les instants de sa vie ? Est-ce à cet amour qu'on peut imputer tous ses mouvements ? Non, il veut améliorer son existence, l'étendre ou l'embellir. Nous ne saurions d'ailleurs avoir un désir vague et général du plaisir. Nous souhaitons de goûter un plaisir, lorsque la présence fortuite de quelque objet nous avertit que nous pourrions en jouir, et l'objet dis-

paru, ou le plaisir éprouvé, notre désir passe.

Et si c'étoit l'amour du plaisir qui fût le mobile de toutes nos actions et l'unique ressort de notre vie, n'est-il pas évident que ceux qui pourroient le plus satisfaire cet amour, et qui auroient le plus de moyen de contenter leurs goûts, seroient les plus heureux. Or, je le demande, est-ce là notre histoire ? Disons la vérité, un vide immense est au-dedans de nous : j'ai vu le pauvre le remplir quelquefois par ses sueurs et ses travaux; mais le riche a beau vouloir le combler avec toutes ses richesses, s'il ne songe qu'à ses plaisirs, le vide ne fait que s'étendre, et la prodigieuse variété de ses plaisirs lui compose l'uniformité de l'ennui.

D'ailleurs, l'homme ne désire avec constance que ce qu'il connoît d'une manière

imparfaite ; la nature qui avoit besoin de ses efforts n'a pas voulu qu'il vît clairement l'objet qui les excite. Les plaisirs qu'il a déjà goûtés et qu'il veut goûter encore, c'est qu'il les oublie ; il n'en est pas dont la jouissance ne le rende honteux de la vivacité de ses désirs. A mesure qu'il les connoît, il confesse ses illusions et sa folie ; il ne peut même s'empêcher d'avouer leur néant. L'individu le plus grossier a trop souvent touché la borne du plaisir pour qu'il devienne l'unique but de sa vie. Qu'on l'interroge, et on verra que c'est une position toute entière qu'il ambitionne, son existence qu'il veut étendre ou améliorer ; peut-être même trouvera-t-on que le bien-être qu'il recherche consiste moins dans une collection de plaisirs que dans la puissance de les goûter.

Mais l'homme s'aime souvent à son insçu,

et il cherche son bonheur, sans penser ni à lui, ni à son bonheur. C'est même un amour de soi perverti et dénaturé, que celui par lequel on s'aime en soi-même, on s'y isole, on s'y cultive uniquement. Ce que j'ai dit de l'homme prouve à quel point son cœur se communique, et comme son âme veut s'épancher. Tous ses goûts lui insinuent, et toutes les expériences lui disent de se porter en les autres et de porter les autres en lui. Il n'est heureux que de cette manière et au moyen de ce naturel transport; il faut qu'il unisse sa vie à quelque autre vie. Sa pensée elle-même a besoin d'une douce union pour devenir féconde. L'égoïsme est court dans ses vues; il reste sans lumière, solitaire et sans gloire; et les facultés ne se développent jamais d'une manière si heureuse que lorsque le cœur est rempli des sentiments les plus doux.

Belle nature d'un être qui ne s'aime jamais tant que lorsqu'il s'oublie, et qui peut trouver son bonheur dans un entier dévouement !

Dirons-nous que nos actions ont toutes un même principe, et que ce principe est l'amour du bien-être, joint au désir d'exceller ? Non, sans doute.

Nos actions n'ont pas seulement des mobiles, elles ont encore des motifs. Ces motifs sont fournis par nos affections, lesquelles ont été déterminées par nos opinions; ce qui fait que ces motifs varient dans chaque individu.

Les mobiles dont je parle ont à peu près la même destination, et sont à peu près les mêmes chez l'homme que chez la brute. Ils ont pour objet la conservation de sa vie, et ils consistent dans l'amour du plaisir et la crainte de la douleur. Ils viennent

de nos penchants, et sont en quelque sorte les raisons physiques que nous avons d'agir; les motifs de nos actions viennent de l'ame, et sont les raisons morales qui nous déterminent. Or, l'homme ne sauroit quitter son haut rang sans en être puni; il ne tombe pas seulement alors dans un avilissement incroyable, il éprouve encore de très grands maux. Quand il fait des mobiles de ses actions les motifs constants de ses démarches, il offre un triste et singulier spectacle : on le voit mettre toute son invention et sa prévoyance à multiplier, prévenir et contenter ses désirs. Par-là ses goûts s'éteignent et ses désirs s'épuisent; bientôt sa nature le tourmente; il languit, il se plaint, il accuse tout ce qui l'environne de l'aridité de son cœur; heureux si, pour soulever le poids énorme de l'ennui qui l'accable, il sait encore choisir

entre ses efforts! Car ce sont les hommes tombés dans cet état qui commettent la plupart des crimes qui souillent la terre. Leurs ames blasées avec leurs sens ont besoin d'émotions violentes; et c'est pour obtenir une sensation ou une idée qu'ils se rendent coupables des plus grands forfaits.

Rien donc de plus nécessaire que de ne point se méprendre sur l'essence du principe de nos actions, de distinguer leurs mobiles d'avec leurs motifs, et de faire qu'elles soient toutes déterminées par ces derniers. Pour cela nous n'avons qu'à ne point nous écarter des lois de notre nature, et soumettre notre vie à l'empire de l'ame.

Cependant l'homme est capable d'aimer; et c'est peut-être ce qui entre de plus beau dans sa manière d'être doué. Il n'a pas une opinion qui n'entraîne avec elle une affec-

tion; s'il est dans l'opinion qu'il y a une vérité, il l'aime : s'il pense que la vertu existe, il lui voue son estime et son amour. Mais qu'est-ce que d'aimer pour l'homme? Qu'est-ce autre chose que de déplacer son existence? Il se quitte alors, il s'oublie; il dépouille et rejette le moi comme un vêtement; il passe tout entier dans l'objet qu'il aime ; il n'est, il ne respire qu'en lui. Osera-t-on dire qu'alors même il s'aime encore, et que l'amour de lui-même est toujours le principe de ses actions? Non, l'homme seroit moins fier de ses passions et de ses foiblesses, si elles ne renfermoient pas le secret de sa grandeur. Il dissimuleroit davantage ses égarements, sans le dévouement qu'ils entraînent, et s'ils ne lui donnoient point l'occasion de montrer jusqu'à quel point il peut s'oublier et se haïr. Il n'en est pas moins vrai que l'a-

mour de soi est le principe des actions de la plupart des hommes; mais, au lieu d'être une nécessité dans notre nature, ce fait résulte uniquement de notre corruption. C'est l'affection qui domine dans notre cœur qui fournit tous les motifs, ou plutôt qui est l'unique motif de toutes nos actions. Or, la plupart des hommes s'aiment uniquement; en cela ils montrent une grande ignorance de leur nature.

Car l'homme ne se peut suffire à lui-même; il n'offre, pour ainsi dire, point assez de surface pour toutes les émotions qu'il veut éprouver; ses intérêts sont trop bornés, sa sphère individuelle est trop petite pour son activité et ses immenses désirs. Malgré lui, sa force se répand au-dehors et le lie à ses semblables. Mais c'est sur-tout à son cœur qu'il ne suffit pas; il ne sauroit s'aimer assez pour tout ce qu'il

peut ressentir d'amour. L'affection qu'on le voit se porter ne sauroit être assez constante ni assez vive pour donner à sa vie tout le mouvement et l'intérêt dont il a besoin.

Et quelle affection devra-t-il donc plutôt concevoir; quel sentiment prendra-t-il pour motif constant de toutes ses actions? Ah! qu'il le choisisse durable, incorruptible; que l'objet en soit infini, et qu'on ne puisse le lui ravir! Que cet objet lui soit égal en beauté, en noblesse; qu'il le recherche et le contemple sans cesse, sans pouvoir s'en rassasier jamais; enfin, qu'il puisse se livrer à cet amour sans craindre ni retour cruel, ni trahison, ni repentir. On voit assez que je ne parle d'aucune des amitiés de la terre, et que j'entends l'amour de la vérité, ou, dans d'autres termes, l'amour de la vertu.

CHAPITRE XIV.

Du Beau et du Bon.

L'EXISTENCE de l'ame prouveroit seule l'existence du beau et du bon, comme l'existence du corps prouve celle de tous les êtres nécessaires à sa conservation et à son développement.

Le beau existe absolument; il est répandu sur toute la nature. Nulle créature n'en est privée; toutes le reçurent en partage, comme pour témoigner leur auteur.

Quoi de plus merveilleux que l'existence d'un être! quoi de plus beau, de plus admirable qu'un être, si ce n'est un être encore plus merveilleux et plus beau! Chaque créature est complète, c'est-à-dire

qu'elle est complètement ce qu'elle est. La moins parfaite, la plus bornée offre encore une merveille qui confond toutes les lumières de notre esprit, et qui surpasse tous les ouvrages de nos mains. Il n'y a d'incomplet que ce que l'homme invente ou ce qu'il imagine, c'est-à-dire ce qu'il suppose être ou ce qu'il s'efforce de faire exister.

Notre esprit ne pouvant rien créer, ne fait que chercher à connoître. Il admire tout ce qu'il découvre, car toutes les choses qu'il découvre le surpassent, puisqu'il ignore les lois qui les font exister. L'objet qu'il connoît le mieux reste encore pour lui plein de mystère, et à mesure qu'il le connoît davantage, cet objet lui paroît plus merveilleux. Il n'a qu'à constater l'existence d'un être matériel ou intellectuel pour avoir une occasion de plus

d'admirer. De là vient que pour lui tout ce qui est, est beau ; de là vient que le beau et le vrai sont une seule et même chose. Ainsi l'on peut dire que le vrai consiste dans le fait de l'existence, et le beau dans le mode d'existence de tout ce qui est.

Ce désir ardent de connoître, dont l'homme paroît à toute heure animé, n'est donc que l'amour du beau ou du vrai, seul principe des mouvements de son ame ; car l'homme est fait pour la vérité, et il a de l'amour pour elle : son esprit s'aveugle quelquefois au point de ne la plus connoître ; son cœur ne se corrompt jamais au point de ne la plus aimer. Sa vanité lui fait envisager le beau comme une sorte de parure dont il cherche à revêtir toute son existence ; et son imagination le lui fait trouver dans une exa-

gération qui séduit son orgueil. Mais, au sein même de cette exagération, s'il rencontre la vérité, elle est si belle, qu'il lui sera impossible de ne point s'en laisser toucher. Quand son imagination le porte dans les régions les plus élevées, et qu'il se livre fièrement aux spéculations les plus glorieuses, si son esprit, sans y penser, rencontre le point juste de ce qui est, tout à coup détrompé du reste, il voudroit s'y fixer comme dans un asile et un lieu de repos. L'orgueil n'est le maître que quand le cœur se tait; c'est pour cela que la présence du vrai fait aussitôt cesser cette exaltation qui nous flatte; car chez l'homme c'est le cœur qui cherche la vérité, et le sentiment que nous avons pour elle est une véritable tendresse.

Il n'y a que des faits parmi les choses. Lorsque nous les voyons tels qu'ils sont,

nous connoissons la vérité; nous tombons facilement dans l'erreur quand nous ne les apercevons qu'en partie. On doit se rappeler ici ce que nous avons dit sur l'erreur et les connoissances incomplètes.

Mais il s'agit moins de définir l'existence abstraite du beau, que de prévenir les erreurs dans lesquelles on tombe sur son essence. Ces erreurs ont des résultats plus généraux qu'on ne pense : elles n'ont pas moins d'influence sur la morale que sur les arts ; elles n'exercent pas moins d'empire sur les individus les plus grossiers que sur les plus délicats. Les hommes les plus grossiers ou même les plus frivoles sont encore travaillés par leur amour du beau.

Si l'homme ne peut juger de l'excellence des choses que d'après l'utilité et l'agrément dont elles lui sont, qu'il le fasse, mais qu'il ne substitue pas son individu à son

espèce; qu'il loue, qu'il recherche et qu'il admire les choses qui conviennent à cette dernière, et pour lesquelles, depuis qu'elles existent, elle n'a cessé de témoigner son admiration et son amour; qu'il considère avec crainte ce qu'il découvre et qu'elle n'a pas encore éprouvé; qu'il règle ses affections sur ses jugements et ses expériences; alors il sera sûr de ne point s'égarer.

Comme je l'ai dit, il n'y a que des faits parmi les choses. Or, l'existence d'un fait ne devroit être démontrée que quand les hommes en masse l'ont reconnu par leur expérience.

Belle manière de reconnoître et de chercher le beau! et quelle révolution n'opéreroit-elle pas dans les idées? quel prix donneroit-elle à l'expérience? quelle défaveur à la nouveauté? quel goût pour la règle et l'ordinaire? quel dédain pour le bizarre et

ces mêmes facultés dont notre orgueil est si jaloux.

Que l'on connoît peu l'ordre et le prix qu'on doit mettre à s'y conformer ! Sort étrange, les foibles ont été les plus forts. On a reçu sur ce grand sujet toutes leurs idées ; les esprits supérieurs finissent par rougir, et se dépouiller même des belles qualités ou des vives lumières sur lesquelles le commun des hommes ne veut pas se rendre. Ils se lassent de n'être pas plus écoutés qu'applaudis. Ainsi la multitude les entraîne et leur impose ses lois. Ne seroit-il pas temps qu'ils reprissent l'empire, et qu'on réhabilitât l'ordre dans tous ses droits ? Depuis le temps que le grand nombre se pique d'en sortir, l'opinion, sans déroger à ses caprices, devroit applaudir à ceux qui tendent à y rentrer. Ce seroit offrir une nouveauté aujourd'hui à la plu-

part des hommes, que de représenter l'ordre comme la seule route du contentement et du bonheur, ou même de la gloire la plus solide et la plus éclatante. Ces grands traits d'héroïsme ou de vertus, que nous nommons beaux par excellence, et que, dans nos transports, nous pensons surnaturels et comme au-dessus de nous, sont eux-mêmes les actes de la vie les plus naturels, les mieux dans l'ordre, les plus conformes à notre nature. Disons-le avec honte et fierté, lorsqu'il se présente à l'homme quelques biens à faire, au prix de tous ceux qu'il pourroit obtenir, il doit s'y porter avec joie, avec calme, j'ajoute avec aisance. Autrement, il n'agit point selon les lois de sa nature, et il se rend coupable d'un véritable désordre.

Si rien n'est meilleur, ni plus beau que l'ordre, toute la perfection consiste à le

connoître et à l'observer. Mais la plupart des hommes ignoreroient ses lois, si l'antique expérience ne les leur indiquoit avec une véritable certitude : c'est l'universalité de leur espèce, c'est-à-dire le présent dans toute son étendue, et le passé depuis son origine, qu'ils doivent consulter sur les objets de leur estime, de leur admiration et de leurs goûts. Ou pour donner dans les termes les plus simples un conseil aussi utile, ils doivent croire ce qui n'a jamais été démenti, faire ce qui a toujours réussi, et, dans des voies si simples et si frayées, surpasser s'ils le peuvent ceux qui les ont déjà parcourues.

Avant de quitter cette matière, je dois parler du sublime, puisque nous le regardons comme le dernier degré du beau. En effet, il n'existe pas absolument comme lui. Ce n'est qu'un mot dont nous nous

servons pour désigner un point d'élévation et de beauté que nous n'aurions pas cru possible, et où nous pensions presque au-dessus de nous d'arriver.

L'homme trouve le beau dans le meilleur usage de ses plus heureuses facultés; mais il se dit sublime, alors qu'il croit exécuter plus qu'il ne lui est donné d'accomplir; ainsi l'éternité est la plus sublime de ses pensées, parcequ'il ne peut rien imaginer de plus difficile que de la mériter.

De cette définition du sublime, il résulte qu'il est déterminé par les bornes de notre nature; il se trouve au plus haut degré où nous puissions atteindre. Le sublime des anges ne doit pas être le nôtre, comme le nôtre ne sauroit être celui d'êtres pensants inférieurs à nous. A nos yeux, un être ou une chose s'éloignent

du sublime, d'autant plus qu'ils nous paroissent bornés.

En voici un exemple. Avec la religion, la vie est belle et sublime; sans la religion, elle devient triste et sans attrait. La terre n'est plus que le théâtre des ravages du temps; et dans toute la nature résonne un cri de mort, qui se fait entendre même au sein de notre ivresse et parmi nos plaisirs. Mais, dès qu'au haut des cieux le Créateur se découvre, toutes les limites, la mort même s'effacent; tout devient et sublime et riant. Alors, ô race humaine, créatures heureuses, jouissez des biens qui vous sont offerts! ce n'est qu'un doux passage à un bonheur plus grand. Remplissez vos cœurs des plus chères délices; ne tremblez point, rien n'est à craindre pour les objets de vos amours; si la mort vous en sépare, demain vous revolez vers

eux. On ne vous eût pas laissés les aimer autant, si jamais vous aviez dû les perdre.

Au reste, l'ame a plusieurs manières de produire le sublime. En général, on nous le représente comme produit par une inspiration passagère; on le fait presque toujours consister dans un élan involontaire, qui transporte celui qui l'éprouve fort au-dessus de lui-même et de son propre génie. En effet, d'ordinaire, l'ame retombe après y avoir atteint. Mais quelquefois la pensée est si forte, qu'elle ne se meut qu'avec lenteur: les génies d'une ardeur si lente renferment un feu plus dévorant. Ils ne lancent point de soudaines clartés qui illuminent tout ce qui les entoure; ils arrivent par degré, et ils s'élèvent avec effort. Leur impérieux besoin de réflexion les oblige à tout approfondir. Sans cesse ils méditent: ils ne pensent à jouir qu'après

avoir connu ; on les croiroit créés pour détruire toutes les magies, et c'est leur plus grand charme de n'en paroître éprouver aucun. C'est au fond des choses qu'ils habitent ; ils voient tout, et peuvent en parler. Cette idée qu'ils donnent de leur puissance doit tellement relever dans notre esprit leur nature, qu'elle la rend la plus sublime que nous puissions imaginer.

Car l'homme est environné de merveilles et de mystères, dont le secret l'humilie, qu'il brûle de connoître, et qu'il suppose renfermer d'innombrables trésors. Il languit près d'eux dans une contemplation impuissante, et use ses facultés à les interroger. Par gloire et par plaisir, il voudroit tout connoître ; tout ce qu'il connoît le modifie, et il n'a point un penchant qui ne doive le porter à tout approfondir.

La moindre découverte lui donne un sentiment d'autant plus vif de sa puissance, qu'il se serviroit d'abord de la toute-puissance pour tout pénétrer. Quoi donc de plus sublime pour lui que le génie, qui, comme un oracle, lui donne à croire un moment qu'il pourroit lui tout révéler?

Le bon a, comme le beau, une existence essentielle et véritable; tout ce qu'un être fait, tout ce qui lui arrive de conforme à sa nature est bon. On pourroit dire avec vérité, et d'une manière abstraite, que le bon est l'acte qui produit le beau, puisque le bon n'est que le jeu et l'action des principes qui produisent et conservent la merveille de l'existence des êtres.

Rien de plus dangereux que les erreurs dans lesquelles on tombe au sujet du bon.

En adoptant la définition que j'en donne, chacun le trouvera dans les choses qu'il croira conformes à notre nature; et cette nature si souvent analysée, si continuellement outragée, dénaturée ou méconnue, on la composera, même à son insçu, selon ses penchants, son intérêt, ou du moins selon ses vues innocentes, mais bornées. Animé par l'amour du bien ou par un vain désir de gloire, on se passionnera dans cette étude de soi-même, et dans l'être que l'on cherche à connoître on fera abstraction de quelques rapports. On le supposera isolé, oubliant ou tuisant qu'il n'est pas fait pour vivre seul; on lui destinera toujours le bonheur que l'on choisiroit, et on se représentera, comme naturelles et innocentes, des actions dénaturées et criminelles dans notre véritable condition.

La nature des choses, et la nôtre en particulier, n'est donc point un texte qu'il faille offrir aux conversations du vulgaire, ni même aux réflexions de la plupart des hommes qui pensent. Heureux le temps où les hommes méditoient moins sur leur nature, et où ils s'abandonnoient davantage à son instinct! Le genre humain paroît blasé; les générations qui naissent, désenchantées par l'expérience de celles qui les ont précédées, considèrent froidement leur carrière, et spéculent sans jouir. Et moi, qu'on doit accuser ici de présomption ou de confiance, j'appartiens à l'une de ces générations tardives, et je n'ai point échappé au malheur commun; du moins je déplore mes misères, et je n'ose en parler qu'en tremblant. Porté naturellement à la contemplation des choses qui font le sujet de

cet ouvrage, je fus entraîné à l'écrire par les goûts de mon esprit et la continuité de mes loisirs. Ce sont de simples réflexions que je publie; on y reconnoîtra, j'espère, un amour pur du vrai. J'aimerois mieux les anéantir jusqu'à la moindre trace, que d'apprendre qu'elles renferment une opinion qui puisse égarer.

SECONDE PARTIE.

DE LA SOCIÉTÉ.

La première partie de cet Ouvrage a eu pour objet de chercher à connoître la nature de l'homme ; la seconde, toute formée de conséquences, parlera des institutions qui conviennent le mieux à cette nature.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'Homme devoit vivre en Société.

L'HOMME est donc un être qui se connoît, qui connoît les autres êtres et les domine, qui réunit en lui deux natures, l'une matérielle, l'autre intellectuelle, qui résulte

de l'union de ces deux natures, et en qui elles demeurent concertées et confondues; qui a deux facultés, l'une de connoître, l'autre de vouloir : la première, bornée par la grossièreté de ses organes; la seconde, par la diversité de ses penchants et l'inquiétude de ses désirs; qui a des besoins; dont les penchants n'attendent pas les besoins; qui peut tout entreprendre; qui est capable d'une singulière modération et d'une prodigieuse violence; mais qui apprend que la seule modération peut le conserver; qui ne s'aime pas uniquement; qui, modèle du beau, en est épris; qui ne se plaît qu'au sein de cet ordre, dont il est un exemple; enfin, dont la nature intellectuelle ou l'ame ne recherche que le beau et le bon qui le produit.

Je ne parlerai point ici de l'état de nature; on n'a tant abusé de ces termes que

parcequ'ils ne pouvoient rien exprimer. Lors même qu'un état quelconque eût précédé pour l'homme l'état de société, pourquoi le nommer état de nature? pourquoi faire de la nature le type de la misère et de la grossièreté? est-ce en se développant qu'un être peut s'éloigner de la nature? Or, la civilisation la plus perfectionnée n'est que le développement le plus naturel des facultés de l'homme. On se fût épargné bien de la peine en ajoutant une syllabe et en disant état *naturel* au lieu d'état de nature. On auroit vu que le germe de la civilisation des hommes se trouvoit dans leur intelligence, et on eût senti qu'il étoit *naturel* que ce germe se développât, comme tous les germes qui sont dans la nature. J'examinerai donc seulement quel est l'état naturel d'un être; je demanderai si ce n'est pas celui où tous les germes qu'il

renferme se développent, où il vit de toutes ses facultés, où ses facultés se perfectionnent, où il donne à son existence toute l'étendue et la puissance qu'elle peut acquérir, où il fait tout ce qu'il peut faire, où il est tout ce qu'il peut être. J'interrogerai encore : je demanderai si cet état d'un être ne sera point pour lui le meilleur, et si le meilleur état où soit placé un être n'est pas toujours le plus naturel dans lequel il puisse se trouver ?

Quel est donc l'état le plus naturel pour l'être que nous venons d'essayer de connoître ? Quelle route le conduira au but que nous avons aperçu devant lui ? Quel moyen qu'il remplisse ses destinées ? Qu'il saisisse toute sa puissance ? Qu'il revête toute sa grandeur ? Les dominateurs des habitants du globe pourront-ils se dispenser d'en être l'ornement et la gloire ? Iront-

ils, isolés et sauvages, se perdre et mourir au sein des déserts ? Mais il ne suffit pas de savoir si l'état d'isolement ou celui de société étoit le plus naturel pour l'homme ; apprenons encore s'il auroit pu choisir entre ces deux états. Dans un temps où les esprits seroient plus simples, on ne s'épuiseroit point en recherches pour savoir si l'homme auroit pu s'empêcher d'être homme, abdiquer son être, et tenir dans l'état sauvage ses facultés captives. Depuis que l'éloquence, dans ses paradoxes, n'a dédaigné de soutenir aucune erreur, la raison, quand elle spécule, ne doit négliger d'en réfuter aucune.

Dieu a tellement formé l'homme pour vivre au milieu de ses semblables, que ses deux natures le portent également à s'en rapprocher. Otez-lui l'intelligence, et il sera encore forcé de se réunir à eux. La

société est nécessaire au maintien de son existence, à son développement et à sa conservation. Il faut que le chêne s'élève et que l'homme se civilise.

Mais ne substituons pas des hypothèses à la réalité qui nous occupe, et ne séparons pas l'homme de son intelligence, même pour un moment. Représentons-nous-le tel que nous l'avons connu, et voyons s'il y a un seul de ses penchants ou une seule de ses facultés qui ne fasse pas de l'état de société la condition la plus indispensable de son existence.

S'il n'existe pas d'idées innées, il existe des idées nécessaires; les choses ne sont que des faits, ou il n'y a que des faits, avons-nous dit, parmi les choses. Or, combien de faits, en ouvrant les yeux, l'homme n'a-t-il pas été obligé de constater? Pense-t-on qu'un résultat tel que

l'état de société ait été amené par le hasard, la fantaisie ou le découvrement de l'espèce. Le ciel avoit pris soin de nous contraindre pour ses desseins, et nous ne pouvions nous soustraire à notre destinée. Nos penchants se déterminant sur nos connoissances, et notre volonté attendant, pour agir, les lumières de notre esprit, tout étoit disposé à nos regards et dans notre nature pour qu'un de nos premiers besoins, un de nos premiers penchants, une de nos premières idées fussent de nous réunir. Nous conçûmes nécessairement et d'abord les sentiments et les désirs les plus sociaux. Après avoir reconnu l'insuffisance de ses forces pour assurer son existence, la défendre et la conserver, le premier homme dut avoir l'idée de suppléer à sa foiblesse en unissant ses efforts à ceux d'un être semblable à lui. Se sentant le besoin d'un allié,

il choisit celui-là : il se croyoit avec lui une conformité parfaite. Il le supposoit ayant les mêmes besoins, les mêmes désirs, ni plus méchant, ni plus féroce que lui-même. Il s'interrogeoit en silence, et lui attribuoit tous les beaux sentiments qu'il pouvoit se découvrir. Ce fut encore pour lui une occasion de devenir meilleur : pour faire éclore ses plus excellentes qualités, il n'eut qu'à les nommer. Et faisant l'homme à son image, il mit en lui-même tout ce qu'il souhaitoit retrouver dans son allié. Ainsi le premier homme qui vit un homme s'appuya sur lui, et ces deux hommes firent alliance. Ils gardèrent leur pacte : un fait existoit qu'ils aperçurent; c'est que l'un d'eux ne pouvoit faire à l'autre que ce qu'il eût voulu que l'autre lui fît.

Si l'on y réfléchit, on trouvera mes suppositions véritables; que d'expérience

ne faut-il pas avoir pour ne point abandonner son jugement à l'analogie? Que de notions et de perceptions manquoient au premier homme, pour ne pas attribuer tout son intérieur à un extérieur parfaitement semblable au sien! Il voyoit un autre lui-même dans un être semblable à lui.

Mais l'homme porte le poids de son intelligence; il faut qu'il la développe, et ce n'est qu'à l'aide de ses semblables qu'il peut satisfaire à cet impérieux besoin. Son penchant pour le plaisir doit l'entraîner vers son espèce, c'est-à-dire vers les objets qui lui promettent le plus de jouissance, qui complètent son existence, qui répondent à tous ses goûts: de même qu'il faut que ses jambes marchent, que ses bras agissent, il faut que son esprit connoisse, que son cœur aime, que ses passions l'agitent. Son amour du beau doit

le plonger dans la contemplation de sa nature, le fixer près de ceux qui la partagent, et lui faire chérir et connoître les rapports qui les unissent entre eux. Un être a besoin d'exercer toute sa puissance; ce qu'il en néglige l'accable, sans emploi elle pourroit même l'anéantir. L'existence ne paroît jamais plus facile, plus douce et plus légère que lorsqu'elle est complète; et c'est ce qui fait que les gens médiocres sont si facilement heureux. Ce besoin que l'homme éprouve d'user de toutes ses facultés montre encore sa fin sur la terre. Comme les abeilles, nous avons une œuvre commune, à laquelle nous devons consacrer notre temps et nos efforts. Cette œuvre est la prospérité du pays où nous sommes nés, et le bien des hommes qui l'habitent. La nature tourmente les êtres inutiles, comme les lois de l'Égypte flétris-

soient ceux qui ne servoient pas l'État. On ignore combien de malaises, de chagrines inquiétudes n'ont d'autre source que des facultés sans emploi. Souvent de très grands crimes n'ont point eu d'autres causes. L'instinct le plus impérieux de toute créature est celui qui la porte à user de toutes ses facultés, à vivre de toute sa vie. La moindre privation en ce genre suffit pour corrompre le bonheur de l'homme ou le bien-être de la bête.

Je ne tirerai point la conclusion; qui ne voit son évidence? On a écrit dans ce siècle, qu'il y avoit eu un état de nature, où l'homme vivoit isolé et sauvage. On a pensé qu'il n'étoit pas fait pour l'état de société, et qu'il pouvoit, hors de cet état, continuer d'exister, tenir son rang dans la création, remplir le but de sa nature, et

goûter le bonheur dont il devoit jouir..... Heureux le temps où les hommes méditoient moins sur leur nature, et où ils s'abandonnoient davantage à son instinct!

CHAPITRE II.

Des Gouvernements.

L'HOMME répond à toute la nature; la nature se compose pour son esprit de tous les êtres qu'il connoît, et tous les êtres qu'il connoît le modifient par ce seul fait qu'il les connoît.

Chaque connoissance nouvelle change la scène qui frappe ses regards, expose à ses yeux de nouveaux faits, rend pour lui de nouvelles idées nécessaires. Mais, il faut que je le dise, on n'a que des idées nécessaires; chaque homme, en l'état qu'il est, ne peut voir que ce qu'il voit; il peut faire sa disposition, se donner tel ou tel intérêt, et, pour ainsi parler, choi-

sir le lieu d'où il inspecte toutes choses; mais dans une disposition, avec un intérêt une fois donné, il ne peut voir que ce qu'il voit.

Le premier homme, lorsqu'il ouvrit les yeux, vit nécessairement ce qui s'offroit à ses regards; et son esprit connut les sensations qu'il éprouva. Le premier sentiment qu'il eut fut celui de la personnalité; le premier fait qui le frappa fut celui de son existence, ce fut aussi pour lui la première idée nécessaire; vint ensuite le fait de ses besoins, puis celui de sa foiblesse, lorsqu'il voulut les satisfaire. Il connut donc par degré des obstacles qui lui firent connoître des dangers où il ressentit une horreur secrète et un pressentiment naturel de la mort. Comme si une onde pure lui eût présenté son image, il aperçut un être tout semblable

à lui; et ces deux êtres s'empressèrent l'un vers l'autre, comme voyant doubler leur puissance pour se défendre et se conserver.

Mais cette réunion, au lieu de s'opérer entre deux individus, dut prendre naissance dans les familles, en un sens, dériver d'elles, et embrasser toute l'espèce. Alors changea la face des choses; des faits jusque-là possibles s'accomplirent, et les hommes les constatèrent.

Avant que les hommes se réunissent, ils pouvoient se réunir; ils avoient donc des rapports possibles qui n'attendoient que leur réunion pour s'établir. Les faits dont je parle ne sont que ces rapports; et ils n'attendoient que cette réunion pour s'accomplir.

Voici que l'homme connoît un nouvel être, la société ou la réunion dans laquelle

il vit. Cet être a des lois constitutives de son existence qu'il ne sauroit changer, et qu'il ne peut légèrement enfreindre sans en éprouver quelques souffrances. Ces lois se composent des rapports de l'homme à l'homme, et de l'homme à l'espèce. La première consiste à ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions point qu'il nous fût fait ; car les deux premiers individus qui se réunirent se rendoient mal pour mal, et bienfait pour bienfait. C'étoit comme un commerce, encore plus que gratitude et vengeance. Lorsque la société devint si nombreuse, qu'on ne vécut plus aux yeux les uns des autres, et qu'on put espérer de nuire en secret sans crainte de retour ; que les forts ou les habiles purent préparer dans l'ombre des coups qui auroient écrasé les plus timides, et des pièges où

seroient tombés les plus justes, une nouvelle et impérieuse nécessité se fit sentir. Un seul moyen existoit pour tout régler et tout prévenir. Il falloit donner des sens à cet être moral dont on avoit reconnu l'existence. Il étoit pressant qu'il eût des yeux pour tout pénétrer, et un glaive pour se faire obéir. On s'assembla et on convint; on dit ces faits que l'on venoit de découvrir; on exprima tout haut ces rapports qui venoient de s'établir. On se tourna vers le plus âgé ou le plus juste, et on lui tint ce langage : « Nous savons « qu'il ne faut faire à un homme que ce « que nous voudrions qu'il nous fît : ce- « pendant plusieurs d'entre nous, plus « forts ou plus adroits, font à leurs frères « un mal que ceux-ci ne sauroient leur « rendre. Les forts et les habiles mêmes « se nuisent entre eux. Chacun est en

« guerre avec son voisin, et ne le mé-
« nage qu'autant qu'il le redoute. Or,
« nous ne voulons point périr. Nous t'é-
« levons au milieu de nous pour y être
« le fort par excellence. Tu nous jugeras,
« et nous t'obéirons. » Le vieillard ou le juste auquel s'adressoient ses frères, leur montrant ses bras désarmés: « Pour-
« quoi m'obéiriez-vous, leur dit-il ? Où
« est ma force pour vous contraindre ?
« Et de quel droit irois-je regarder vos
« actions ? — Ne t'avons-nous pas dit,
« s'écrièrent tous les hommes, que toute
« force t'étoit donnée; ta puissance sera
« celle de tous sur un seul; ton droit,
« celui de tous tes frères pour se con-
« server. » — Ainsi fut personnifiée l'espèce, pour qu'elle pût surveiller et contenir chaque individu. Les hommes réunis, quelque près qu'ils fussent de

leur origine, ne pouvoient se passer d'être gouvernés ; autrement ils seroient tombés dans l'anarchie, aussi-bien qu'une société civilisée à laquelle on ôteroit d'un seul coup toutes ses lois ; car l'anarchie n'est que l'oubli des rapports qui subordonnent l'individu à l'espèce. Les mœurs peuvent se polir, les habitudes être différentes ; mais certaines lois ne cesseront pas de convenir. Il y a des conditions de sa nature que l'homme ne sauroit changer.

CHAPITRE III.

Nécessité venant de Dieu.

Dieu ayant disposé les choses selon ses desseins, nous devons lui attribuer toutes les nécessités qui s'y rencontrent. Rien de nécessaire que ce qu'il veut. Dire qu'un gouvernement nous est naturel, c'est dire qu'il nous le prescrit. Nous pouvons mépriser ses ordres, intervertir les lois de notre nature, comme nous pouvons nous rendre malheureux à plaisir, en rejetant tous ses dons.

C'est dans ce sens que les rois tiennent du Ciel leur puissance, c'est-à-dire que le Ciel a voulu que les hommes ne pussent se passer de rois. J'ai dit comment se ma-

nifesta ce besoin. Beaucoup d'individus rapprochés par la conformité de leur nature, mais se disputant sans cesse les objets de leurs penchants et de leurs affections, virent un seul moyen pour ne point périr. Ce fut de personnifier leur assemblage, d'investir un seul d'entre eux des intérêts et du pouvoir de tous. Ils n'eurent point l'idée de partager une semblable grandeur. Cette idée n'étoit point naturelle, et ils ne pouvoient l'avoir. Elle eût été contraire à leur dessein, et devoit répugner au sentiment qu'ils avoient de leur position. Ils vouloient, pour ainsi dire, individualiser leur réunion, lui donner pour se conserver les mêmes moyens que chaque individu a reçus de la nature; entre tous une volonté simple et une action prompte. Chacun désiroit voir dans ses mains un dépôt si glorieux;

on fut un peu soulagé en pensant qu'un seul en demeureroit chargé. On ne manqua d'être le premier qu'une fois, et l'orgueil a de la peine a répéter ses sacrifices.

L'autorité dut encore être absolue : un individu en danger se sauve sans consulter et sans en demander la permission : souvent il ne doit son salut qu'à son secret et à sa promptitude. L'autorité d'ailleurs ne pouvoit être balancée sans qu'on lui résistât ; et la résistance étoit absurde : jamais elle ne pouvoit être légitime. Comment quelques membres de la réunion auroient-ils pu lutter contre elle ?

De responsabilité, il ne pouvoit en exister pour le dépositaire du pouvoir. De quel droit un membre entreroit-il en compte avec l'être dont il fait partie ? Celui-ci ne peut lui répondre qu'en le

faisant rentrer dans l'ordre d'où il n'auroit jamais dû sortir.

L'autorité ne dut point être arbitraire; les hommes craignirent de dépendre de la fantaisie ou du caprice de celui qui l'exerçoit : aussi ne lui dit-on pas de faire ce qu'il jugeroit convenable pour le bien de la société : mais étant fait société lui-même, on le chargea de la conservation des faits qui constituoient son existence. Il vengeoit les outrages, il poursuivoit la réparation des torts, et par toutes ces choses il consacroit ce premier fait moral, qu'il ne faut faire à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous fût fait. Et à mesure qu'un nouveau rapport s'établissoit, on l'exprimoit et on lui en confioit le maintien. Pour étudier ces rapports et en déterminer l'expression, c'est-à-dire afin de porter les lois qu'il devoit exécu-

ter, et auxquelles lui-même étoit soumis, on l'environna d'un conseil; et il appela les plus sages pour le composer. Dans ce conseil il consultoit et décidoit toujours; car il avoit en lui-même le mieux instruit des conseillers, l'intérêt.

Mais voici sa position, et pourquoi son autorité ne fut point arbitraire.

Ce n'étoit plus un homme, c'étoit un peuple; ses plaisirs naturels furent l'ordre, la puissance, la gloire. Il eut besoin de sagesse, de force et de bonté: il développa en lui tous ses dons autant qu'il les avoit reçus de la nature. Son guide, son maître, c'étoit son intérêt. Il ne faisoit point une faute qu'il n'en fût puni; sa position étant si singulière, que le mal qu'il faisoit aux autres rejaillissoit sur lui. Ce mal ternissoit sa gloire, diminuoit sa puissance, et l'environnoit de désordres

qui l'accabloient de soins s'ils ne le renversoient pas. Tout le tort qu'il faisoit à la société, il l'éprouvoit fidèlement, tant il étoit la société elle-même. On le vit quelquefois user de son pouvoir pour épuiser toutes les délices; et ces délices coûtoient autant d'efforts à sa puissance que la gloire en eût demandé de travaux. Il agissoit comme homme, et, aux yeux des autres hommes, il sembloit alors partagé avec une inégalité odieuse. Autour de lui tout conspiroit à sa perte; c'étoit pitié de le voir supporter sa grandeur, et ressentir les maux d'une société prête à se dissoudre.

Une autorité absolue et légale peut s'exercer ou ne s'exercer point par celui qui en est le dépositaire; mais elle ne sauroit devenir arbitraire ou despotique dans une société bien constituée. Ces

deux états sont si opposés, qu'ils ne pourroient se joindre par une gradation insensible, ou par une dégénération quelconque. Le premier est celui où tous commandent à un seul; et le second est celui où un seul commande à tous.

D'ailleurs, les peuples ne deviennent esclaves que quand ils ne peuvent se soutenir dans un meilleur état. Quelquefois ils se régénèrent sous le poids même des fers qui les accablent; mais il y a des dissolutions que l'esclavage consomme sans retour.

On peut consulter l'histoire, on ne verra point le pouvoir devenir par degré arbitraire; on sera frappé du despotisme s'établissant d'un seul coup par la conquête, ou, ce qui est plus violent, par une révolution intestine, et, dans les deux cas, une corruption si grande, que

les hommes ne pouvoient s'en passer, ou étoient prêts à le souffrir.

Les grandes monarchies de l'Orient commencèrent toutes par le despotisme; point de classes intermédiaires; la société ne s'y organisa jamais. Les peuples sont toujours libres quand Cyrus les gouverne; mais les Perses n'avoient ni des institutions, ni des mœurs qui pussent suppléer à la modération du prince. Depuis ce temps jusqu'à nous, l'Orient n'a fait que changer de maître. Les hommes y languissent sous le poids de la religion, du climat et des lois.

Chez les Romains, le despotisme fut à la fois le fruit de la conquête et d'une révolution intestine. Un général, à la tête d'une armée de Germanie ou d'Orient, marchoit à la conquête de sa patrie, et lui donnoit des fers. Jusqu'à cette

époque de leur décadence, les Romains furent libres. L'admirable formation de la société romaine repoussoit tellement le despotisme, que quand Tarquin voulut se rendre despote, il ne réussit qu'à être tyran. Les vengeurs de Lucrèce ne changèrent que la forme du gouvernement. C'est à ses institutions que Rome dut d'être libre, et non point aux violences de Brutus. Tarquin l'ancien fit bien plus pour la liberté que ce fier républicain, en créant cent nouveaux sénateurs, *patres minorum gentium*. Après cela, il fut aussi impossible aux tribuns de bouleverser l'État, qu'aux décemvirs de se maintenir. Mais Rome ne pouvoit pas éternellements résister au gouvernement qu'elle avoit choisi. Elle eut beau former avec tout l'univers une vaste monarchie, où elle étoit le roi, et les peuples

de la terre ses sujets ; les passions sans aucun frein du monarque le troublèrent tellement, qu'à la fin elles le précipitèrent : à la longue le peuple devoit l'emporter. Aussi vit-on ses tribuns détruire l'ordre social, dans le but d'humilier le sénat. Les Gracques ne se doutoient guère des rudes coups qu'ils portoient à la liberté ; ils ignoroient qu'en faisant passer aux chevaliers les prérogatives du sénat ils préparoient les voies à un Marius, à un Sylla. C'est pourtant eux qui, par la révolution qu'ils opérèrent, rendirent le despotisme possible chez les Romains. Quand César parut, l'ordre social étoit bouleversé, et les anciennes mœurs détruites. Ses meurtriers assurèrent l'esclavage de leur patrie en la privant du seul homme qui pouvoit la gouverner. Après lui les despotes se succédèrent ; la plupart furent

encore des tyrans. Un homme, par son humeur ou son caprice, devint les délices ou l'effroi de l'univers.

Chez les peuples modernes, la religion et la noblesse s'opposent également au despotisme ; la première, par les idées qu'elle répand et les vertus qu'elle inspire ; la seconde, par les avantages qu'elle tire de sa naissance, et qu'aucune force ne sauroit lui ôter. Sous ce rapport, indépendante du prince, qui doit, comme elle, sa grandeur à son origine, elle soutient contre lui ses droits, tandis que celui-ci défend contre elle ceux du peuple qu'elle tend à opprimer. La noblesse sert d'intermédiaire entre le prince et le peuple, et le prince est placé à son tour de même entre le peuple et la noblesse. Le prince et la noblesse semblent avoir un droit semblable avec des intérêts contraires. Otez

la noblesse, et il y aura despotisme; ôtez le prince, et l'aristocratie ou les violences populaires vous menaceront. Rien de plus terrible que la lutte qui s'engage immédiatement entre les nobles et le peuple. Les intérêts, le droit, tout est non seulement différent, mais contraire. Le peuple ordinairement est le plus fort, et il veut assurer sa victoire par la mort du dernier descendant de ces hommes qu'il ne peut se donner pour aïeux.

Il existe d'ailleurs un degré de civilisation qui exclut le despotisme et le rend impossible. Il y auroit trop de lumières à éteindre, d'industrie à étouffer, d'opinions, d'habitudes, de préjugés même à faire oublier. Mais peut-on s'y méprendre, et cet état ne se fait-il point reconnoître à des signes certains? Il n'y a point de despotisme où l'on crie au despote,

Car le despote règne dans le silence, il y élève seul la voix ; heureux quand il le trouble autrement que par ses coups!

Les détails m'entraînent ; aurois-je dû citer ici le degré de civilisation qui exclut le despotisme ? Je n'en étois qu'à chercher le gouvernement le plus naturel, et le premier par conséquent que les hommes aient pu se donner. On a vu que cette recherche a fait l'objet de ce chapitre.

CHAPITRE IV.

De la Liberté.

Je vais suspendre encore le cours des idées; je veux parler de la liberté, dire exactement ce que j'entends par elle, faire un dernier effort pour montrer l'intervalle immense qui sépare l'autorité absolue du gouvernement despotique.

La liberté consiste dans la jouissance de tous ses droits. Les droits de chaque individu sont déterminés par sa position. La première condition de la liberté, c'est la dépendance.

Chaque individu peut trembler pour ses [illegible] il a au-dessus de lui des hommes plus forts, plus habiles, ou plus riches

que lui : prenons les classes au lieu des individus ; la plus misérable sera au pouvoir de celle après laquelle immédiatement elle vient. Mais cette autre classe en a elle-même une qui la domine, et qui perdroit de puissance tout ce que celle-ci s'en attribueroit sur la plus dépourvue. Et cette classe encore plus puissante ne sauroit rien ajouter à son pouvoir sans diminuer celui de la société personnifiée ou du prince, qui a, pour première loi de sa conservation, de surveiller et de prévenir les entreprises de la classe la plus puissante sur la classe intermédiaire. De cette manière, et tout naturellement, aucune classe ne se trouve être la propriété de celle qui la précède, et en dépendre uniquement.

C'est dans cette gradation des existences qu'offre une société dont la for-

mation est naturelle, que se trouve la véritable garantie de la liberté de chacun. C'est ainsi que chaque homme demeure en possession des façultés et des circonstances qui lui sont en partage, et qu'il en use librement.

L'autorité s'adoucit par la transmission, comme les échos affoiblissent les sons qu'ils répètent. En passant par plusieurs mains, l'autorité s'éprouve; et ce n'est qu'autant qu'elle est juste, qu'arrivée où elle exécute, elle conserve assez de force pour se faire obéir. Point d'ordre qui ne soit ou trop dur ou trop prompt, exécuté par celui qui le donne.

Le despotisme s'établit en retranchant tous les intermédiaires. Alors le trône domine seul, et domine tout. Les commandements qui tombent de si haut, comme un corps dont rien ne modère la chute,

renversent ceux qu'ils frappent, écrasent au lieu d'incliner ceux qui doivent obéir. Le despote agit immédiatement sur toutes les classes et sur chaque individu. Il frappe le pauvre à l'insçu du riche; et le riche, sans pouvoir comme sans défense, demeure exposé à ses coups.

Le despote tremble à l'apparence d'une hiérarchie; il ne reconnoît que des favoris et des esclaves; hors de là, il n'épargne que les prospérités qu'il ignore.

La liberté n'est point un résultat nécessaire d'une forme de gouvernement plutôt que d'une autre; pourvu que les lois constituent ou laissent subsister des classes intermédiaires entre le prince et les derniers sujets; pourvu que les rayons de la majesté royale n'atteignent les limites de l'empire qu'au travers de corps qui les réfléchissent et en adoucissent

l'éclat, la liberté est sauvée, et chaque classe de citoyens possède, sans qu'elle le sache, la plus solide garantie du libre exercice de ses droits. Que le prince rende compte à une réunion d'hommes, appelée de je ne sais quel nom, ou que les conseillers et les ministres du prince répondent en sa place; ce sont de pures apparences qui amusent et qui trompent, sans lesquelles, avec lesquelles, malgré lesquelles un peuple est libre.

Quel seroit donc le monarque assez puissant pour entreprendre de plonger ses sujets dans l'égalité, et les réduire par-là en esclavage? Dans quelle partie de la nation pourroit-il prendre les forces et les moyens dont il auroit besoin pour y réussir? Ceux qu'il rencontreroit d'abord possèderoient toutes les richesses et toutes les ressources. Il ne trouveroit pas

une voix pour répéter ses commandements. Sa vie et celles de ses enfants, les forces et les richesses qu'il désire, ne lui suffiroient pas pour atteindre son but. En supposant qu'il obtînt des succès aussi impossibles que son projet seroit absurde, tous ses efforts et ses succès seroient vains. Il n'auroit point en son pouvoir de dégrader ses peuples, et par conséquent de les tenir égaux; car ce n'est que dégradés et avilis que les hommes ne cherchent plus à se surpasser en vertus, en puissance et en richesse. C'est le plus grand signe de l'abattement des courages, que l'absence de ce mouvement qu'excite la recherche du bonheur et le désir de la gloire; et c'est ce même mouvement qui produit les sociétés, et forme les différentes classes qui garantissent ensuite la liberté publique.

Un conquérant peut, dans le premier effroi qu'il inspire, abattre les têtes qui se relèvent et osent encore dominer; mais son règne sera court. Des siècles et des malheurs sans nombre peuvent seuls épuiser et vieillir un peuple, au point qu'il ne puisse ni ne veuille secouer ses fers.

Avec une autorité légitime et absolue, un monarque peut devenir un tyran et non un despote. Il peut abuser de son autorité, et non détruire la hiérarchie qu'il termine; il peut se faire homme-roi, et mettre en oubli les intérêts de la société qu'il représente. Ceux de ses sujets qui le gêneront en seront accablés, la totalité même du peuple pourra en recevoir de grands maux; mais sa mort viendra mettre un terme aux plaintes. Son règne ni ses forces n'auront suffi pour anéantir une seule de ces classes, entre lesquelles

sont répandues la grandeur et la force de la nation, et qui se garantissent une liberté mutuelle : le tyran mort, plus de tyrannie ; et ses successeurs se trouveront dans l'impuissance de poursuivre ses projets.

CHAPITRE V.

Du Gouvernement naturel.

Le gouvernement que les hommes se sont naturellement donné, le premier sous lequel ils aient pu vivre, a-t-il cessé de leur convenir préférablement à tous les autres? Je ne le crois pas.

La chose naturelle à un être est celle qui dérive de sa nature, et qu'elle rend nécessaire à sa conservation. Lorsque la nature d'un être est modifiée, cet être est changé ou détruit. Les hommes auroient donc cessé d'être des hommes, si les mêmes choses n'étoient plus conformes à leur nature.

Ce n'est point telle ou telle forme de gouvernement qui leur est nécessaire, ce

sont de certains rapports qu'ils ne peuvent violer. Il y a entre ces deux manières de parler une grande différence; car un gouvernement n'étant que les lois par lesquelles une société se conserve, il ne peut en exister aucun qui consacre l'oubli des rapports dont l'existence de toute société dépend. Seulement, le meilleur et le plus naturel est celui qui les fortifie davantage, qui donne aux individus le plus d'intérêt et de nécessité à les observer.

Un seul gouvernement est la simple expression et l'unique résultat des faits ou des rapports, par lesquels toutes les sociétés existent et se conservent; ce gouvernement, j'ai cru le reconnoître, et je l'ai nommé. S'il a été naturel aux hommes, il ne cessera de leur être tel aussi long-temps qu'ils existeront.

En lisant ceci, on pensera à nos mœurs. Sans doute elles varient, mais elles sont loin d'être un résultat immédiat de notre nature, qui ne change point. Pour ne laisser sur ce sujet aucune obscurité, je vais chercher ce qu'elles sont, ce qui les produit, et leurs rapports avec le gouvernement et les lois.

CHAPITRE VI.

Des Mœurs.

PAR nos mœurs, j'entendrai nos habitudes; je sais les acceptions diverses où l'on emploie ces deux mots. On voit dans nos habitudes les tendances machinales que nous prenons à répéter les choses que nous avons déjà faites. On désigne par nos mœurs les nuances les plus fugitives de nos habitudes, et comme les formes de nos actions. Mais, si c'est une habitude qu'une tendance machinale à répéter une action, n'en sera-ce point encore une que cette même tendance à la répéter de la même manière, du même air et par les mêmes mouvements?

Nous n'avons d'habitudes ou de mœurs que celles que les lois nous ont données ou nous ont laissé prendre. Si les lois exaltent en nous une passion assez pour étouffer toutes les autres, si elles commandent toujours dans le sens de cette passion, et qu'il n'y ait ni relâche, ni intervalle dans leurs commandements, on les verra régler jusqu'à nos moindres gestes, et nous n'aurons ni le temps, ni la liberté nécessaire pour contracter une habitude qu'elles n'aient pas prescrites. Que si un peuple ne ressent que l'amour de la patrie, et qu'il rende à la patrie un culte qui prenne tous ses moments, ses coutumes et ses pratiques ne seront que des sacrifices à cet amour. Cependant, quelque assidues que soient les lois à diriger ceux qu'elles gouvernent, ils pourroient leur échapper, si elles n'avoient

l'adresse de les faire se compromettre au point de ne pouvoir plus se démentir. A Sparte, on commençoit par fouler aux pieds la nature; on cachoit aux guerriers l'amour de la gloire; on ôtoit aux jeunes filles la pudeur; il ne restoit pour toutes ressources, aux uns et aux autres, que l'amour de la patrie. On savoit d'avance à quoi s'occuperoient dans leurs foyers le guerrier qui s'exerçoit au larcin pour être plus utile, et la jeune fille qui alloit nue de peur d'exciter un désir. C'est un spectacle singulier dans l'histoire que de voir ce peuple défier sans cesse la nature de l'ébranler dans son dévouement. Ses lois le violentoient au point que ses habitudes et ses mœurs étoient, pour ainsi dire, écrites. A peine si elles le perdoient de vue un seul instant; et dans cet instant même elles étoient assurées que tout

Spartiate offroit l'image de Mars en repos.

Nos goûts déterminent nos mœurs, et notre connoissance décide nos goûts; les lois peuvent nous dérober la vue de beaucoup de choses, en captivant notre attention par les intérêts qu'elles nous donnent. Le climat, notre organisation nous mettent dans telle ou telle disposition; mais les lois savent effacer ces dispositions par les nécessités dont elles nous environnent. Ces nécessités agissent sans qu'elles les expriment; ainsi, on les a vues fatiguer une nation par tant de combats, qu'il ne lui restoit pas un moment pour s'amollir. Dès que les mœurs romaines vinrent à se former indépendamment des lois, les Romains se laissèrent charmer par leur beau ciel; ils se mirent à cultiver les arts, et ils furent près de dis-

paroître du monde entier qu'ils avoient conquis.

Au contraire, leur puissance ne fit que s'accroître aussi long-temps que leurs mœurs furent le résultat de leurs lois. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces lois contrarioient sans cesse le climat. Si au lieu d'étouffer les dispositions et les penchants que le climat donne, elles les eussent prévus et réglés, Rome auroit eu plus de peine à fonder sa puissance; mais peut-être qu'elle en eût mieux joui, et l'auroit plus aisément conservée; car les lois n'étant plus écoutées, parcequ'elles avoient vieilli, on s'abandonna entièrement au climat, et on se jeta dans cet amour excessif des arts, l'un des plus beaux fruits de la civilisation sans doute, mais qui amollit au point de retirer toutes les forces s'il n'est contenu et dirigé.

On ne peut quitter les Romains. Voici donc les faits rapprochés, mais tels qu'on les trouve dans leur histoire:

Les brigands de Romulus apportent leur humeur farouche et envahissante; Romulus se fait conquérant pour avoir une patrie, et avec son peuple ne songe qu'à s'établir; d'abord ils ne possèdent que ce qu'ils ravissent; ils enlèvent jusqu'aux femmes qu'il leur faut épouser. De premières lois rendent les Romains graves et sérieux. Ils chassent Tarquin, et l'amour de la liberté les embrase. Les voilà qui n'aiment plus qu'elle; c'est une lutte continuelle entre le peuple et le sénat. Le sénat ne veut point que le peuple domine, et le peuple craint qu'on ne le néglige; ils ne font trève à leur querelle que pour l'indépendance et la gloire commune: des conquêtes ou des dissen-

sions, jamais de relâche. Marius et Sylla en sont aux mains, que les Romains n'ont point levé les yeux sur leur beau ciel, et qu'ils ignorent encore les influences de l'air si doux qu'ils respirent. La guerre civile commencée, chacun se fait des partisans : la corruption répand l'amour des richesses ; avec l'amour de la pauvreté, le respect pour les lois s'éteint. Les armées rapportent, avec les dépouilles de l'Asie, le goût et l'habitude de toutes les voluptés de l'Orient. Mais les triomphateurs du monde ne se trouvent plus assez forts pour résister à leur climat. Aussi délicats qu'ils avoient été simples, ils aiment les arts comme ils aimoient la liberté. Ils préfèrent à la vertu les richesses, et à la domination le plaisir. Ces nouvelles mœurs se forment indépendamment des lois qui, ne les ayant pas prévues, se trouvent sans

pouvoir pour les combattre. Dès-lors, nul frein, des excès qui n'ont d'autres bornes que celles des excès mêmes. L'avilissement appelle la tyrannie ; chaque soldat aspire à être le tyran ; des carnages qui n'ont point de fin ; une dissolution totale. Rome finit, et de nouveaux empires commencent.

Il faut remonter au principe, nous n'avons que des idées nécessaires, et elles naissent toutes de nos intérêts. Si donc les lois nous donnent un grand intérêt, si elles placent devant nos yeux un but que nous brûlions d'atteindre, elles se rendent par-là maîtresses de notre esprit ; et quant aux penchants qu'elles ne voudroient ou ne pourroient détruire, elles savent où commencera leur empire et où il finira. Nos habitudes résultent des circonstances au milieu des-

quelles nous vivons; et les plus impérieuses de toutes sont les lois.

Toutes les circonstances qui ont sur nous du pouvoir ayant été possibles avant qu'elles existassent, avant que nous existassions, nous pouvions avoir toutes les mœurs. Elles ne sont point au nombre des conditions nécessaires de notre nature, et peuvent varier à l'infini, sans que cette nature soit changée. Leurs fréquentes variations ne sauroient donc prouver que notre gouvernement naturel ait cessé de nous convenir. Cependant, si une société avoit quitté son gouvernement naturel, il ne faut pas croire qu'elle pût tout à coup y revenir. Les mœurs que les nouvelles lois auroient produites seroient un obstacle à un retour si prompt. Il faudroit laisser le temps aux anciens principes de regagner leur empire,

faire maudire une à une les institutions nouvelles, s'entr'ouvrir tous les cœurs, et y insinuer, pour les institutions anciennes, des regrets et de l'amour.

Notre gouvernement naturel nous conviendra donc éternellement, et dans tous les siècles les législateurs devront avoir pour objet de nous y ramener sans cesse.

Les mœurs sont comme la physionomie des peuples; elles peignent leur tempérament, leurs inclinations, elles expriment leur bonheur et leur malheur. Celles qui accompagnent chaque sorte de gouvernement prouvent bien lequel est le naturel. Dans le despotique, les lois nous placent, à l'égard du despote, en l'état où se trouvent les animaux envers nous; les mœurs se forment d'après son ordre ou sa permission; il nous laisse paître ou nous tue; le bonheur idéal y

consiste à végéter en paix ; les habitudes du bonheur y sont celles d'une végétation paisible. Dans le républicain, les lois nous donnent des passions, toute une existence factice ; elles arrachent de notre ame et de notre cœur tout ce qu'ils peuvent renfermer de simple ou d'aimable ; elles nous font exagérer les petites choses, et commettre toutes les méprises où peut tomber l'orgueil. Dans le monarchique, les lois et les règlements naturels de la société se trouvent être les freins et les modérateurs naturels de l'individu ; les mœurs n'y sont point arrêtées, les idées nécessaires s'y renouvellent, parceque les lumières y augmentent, l'homme s'y perfectionne, et le bonheur s'y accroît.

CHAPITRE VII.

Du meilleur Gouvernement en théorie.

Voici ce que je n'ai guère entendu dire : c'est que si la chose trouvée la meilleure dans la pratique n'est pas trouvée la plus belle et la meilleure dans la théorie, la faute en est aux spéculateurs, dont l'esprit ne suffit pas à comprendre la raison de ce qu'ils approuvent. D'abord, il est absurde de séparer la théorie de la pratique. Je ne sais même pas comment on est arrivé à attacher un sens à ces paroles ; véritablement elles n'expriment rien. Il n'y a pas d'action sans objet : lorsque l'esprit se met en mouvement, c'est dans un but; lorsqu'il spécule, c'est pour ac-

complir; quand on imagine un gouvernement, c'est qu'on suppose qu'il rendroit les hommes plus heureux. Dire qu'on le préfère en théorie, et qu'on n'en voudroit point en pratique, c'est ne pas s'entendre soi-même; car on aura beau abstraire, on ne sauroit séparer les hommes de ce qu'on leur destine. Comment nommer gouvernement une invention qui ne seroit pas faite pour gouverner? Bâtissez un édifice élégant, construisez une machine dont les ressorts soient merveilleux, les proportions exactes et symétriques, mais donnez à chacune de ces choses son véritable nom. Les opérations de notre esprit se bornent à connoître ce que nous voyons, et à induire de ce que nous connoissons; nous puisons toutes nos théories dans l'étude de nos pratiques. En un mot, une théorie n'est pour nous que

l'enchaînement méthodique des connoissances que nous croyons posséder sur un sujet. En suivant cette définition, je pense que la monarchie absolue est, même en théorie, le gouvernement qui mérite d'être préféré. J'ai tâché de mettre ce fait dans tout son jour.

Jusqu'ici je me suis borné à la recherche des principes, je n'ai fait que spéculer; j'ai eu rarement recours aux applications; rarement m'est-il arrivé d'invoquer les faits et l'expérience; j'aurois comme rougi de me servir de l'histoire pour faire le procès à des romans; j'ai essayé de montrer, autant qu'il étoit en mon foible pouvoir, que ce que nous avions éprouvé de meilleur étoit ce que nous pouvions imaginer de mieux, que le raisonnement ou l'analyse ne sau-

roit contrarier l'expérience, et que l'imagination elle-même n'avoit pas de plus beau rêve que certaines époques de nos histoires.

CHAPITRE VIII.

D'un Gouvernement qui n'est pas naturel dans une société naturellement constituée.

Nous avançons; voici le moment d'appliquer les principes, d'analyser les pratiques, d'interroger l'expérience.

Une société peut être constituée naturellement, sans que la forme de son gouvernement soit naturelle; c'est-à-dire que cette hiérarchie sociale, qui fait la force et garantit la liberté, peut exister, quoique les institutions semblent méconnoître et nier son existence. Alors les lois menacent qui leur échappe, promettent ce qu'elles ne donnent point, défendent

ce qu'elles ne sauroient empêcher. Ce mensonge perpétuel des lois, cette vanité de leurs menaces et de leurs promesses, cette existence imaginaire et supposée qu'elles donnent, ne peuvent manquer d'avoir une grande influence sur le caractère et les mœurs d'un peuple.

Je voudrois rencontrer un peuple dont la position fût à part, afin que les dispositions qu'il auroit reçues de la nature fussent plus marquées ; que ce peuple eût un gouvernement qui ne fût pas naturel, et que pourtant, par cette hiérarchie dont j'ai parlé, il se soutînt libre et puissant : on verroit en lui l'influence du climat et les combats d'une société fortement constituée, occupée à se défendre contre ses lois qui la minent.

J'en formerai une hypothèse :

Je suppose un peuple nombreux, sé-

paré des autres peuples, vivant comme solitaire, isolé au milieu des flots; je le vois pensif au bruit de la tempête, et privé de soleil sous un ciel brumeux. La vigne, le figuier, l'olivier ne croissent point sur ses bords. Il parcourt de vertes prairies, ou monte au sommet des collines, d'où il va découvrir les mers. Ses penchants sont tristes et sauvages; voisin des autres peuples, il les connoît mal et les imite peu. La nature, autour de lui froide et monotone, ne lui donne pas le goût des arts; des arts qui peignent et qui rappellent des jouissances ou des émotions qu'il n'a jamais connues. Sans cesse ramené au soin de sa conservation par ce qu'il éprouve, ce n'est qu'au prix de ses efforts qu'il satisfait à ses besoins. Avec des communications aussi rares, ses idées ne se renouvellent guère; mais, sujet à

de fréquents retours sur lui-même, il analyse souvent sa position, et s'interroge incessamment sur son propre bonheur. Dispositions singulières reçues de la nature, et que vont modifier à leur gré le gouvernement et les lois.

La position de ces peuples étoit étrange, et ils se crurent aussi supérieurs qu'ils étoient à part; tout concouroit à fortifier leur orgueil; ces mers immenses dont ils étoient entourés leur parurent à la fois un empire et un rempart. Ne connoissant pas assez les autres peuples pour les imiter, ils les méprisèrent: un peuple méprise tout ce qu'il n'imite ou n'envie pas.

Une société est comme un homme; elle est un être; elle a des besoins, elle a une portion d'activité qu'elle ne peut employer dans la solitude, et qui lui rendent nécessaires les communications

extérieures; il faut qu'elle se communique à d'autres sociétés comme elle; sans quoi elle retombe sur elle-même, ne vit qu'en elle, s'interroge, s'inquiète, se tourmente, et ne goûte jamais ni complaisance, ni repos.

Plus les besoins sont multipliés et pressants, plus tout ce qui les satisfait a de prix. Les mers, une fois qu'on les affronte, ne donnent que l'idée et les moyens de s'enrichir. Dans une île, on ne pense pas aux conquêtes et à la gloire qu'elles donnent; et il n'y avoit pas là un beau ciel ni une terre agréable pour exciter l'imagination et les sens.

La disposition originaire de ce peuple dut être vers l'amour des richesses, l'inquiétude et l'orgueil.

C'est ainsi que chaque société naît avec un naturel particulier, comme les indi-

vidus naissent avec des tempéraments différents. Par l'influence du climat, on doit entendre l'influence de toutes les circonstances physiques qui accompagnent l'existence d'une nation.

On peut remarquer que la disposition à ce genre d'inquiétude et celle à l'amour des richesses suivent nécessairement l'orgueil, et que l'orgueil est ici, comme la disposition principale, source des deux autres. Il existe entre nos passions et nos habitudes une sorte de hiérarchie; elles se rapportent toutes à un principe commun. On pourroit ainsi arriver à dire le caractère d'un peuple en un seul mot: celui-ci seroit l'orgueilleux par excellence.

Une société ne peut se constituer naturellement dans le même temps que la forme de son gouvernement n'est pas naturelle. Dans mon hypothèse, le gouver-

nement a dû survenir : lorsque les lois défendent ce qui n'existe pas, elles le préviennent. Ce peuple n'aura pu se constituer naturellement que dans le moment où ses lois ne lui défendoient pas de le faire.

Il s'étoit donc constitué naturellement, c'est-à-dire que chacun, faisant usage de sa force, de son adresse, de son industrie, avoit une existence qu'il méritoit. Des classes s'étoient formées de tous ceux dont l'existence étoit semblable, et qui avoient des intérêts communs. Ces classes étoient réciproquement garantes et de leur dépendance et de leur liberté (1); et les lois avoient ajouté un relief et un degré de puissance aux droits que l'on avoit acquis.

(1) On doit se rappeler ce qui a été dit au chapitre de la Liberté.

Les voilà qui se troublèrent, regardant s'ils étoient libres; et non contents d'être heureux, ils se donnèrent un gouvernement nouveau.

Ils voulurent se gouverner eux-mêmes, et ils ne le purent pas; ils se retranchèrent à opposer à l'autorité du prince ce qu'ils appeloient une digue; et ils exercèrent sur ses actes une sorte de censure, c'est-à-dire qu'ils choisirent entre eux un certain nombre d'hommes auxquels le prince, par ses ministres, exposoit sa conduite, et dans la personne desquels il étoit réputé s'adresser à la nation pour en obtenir les forces et les richesses dont il jugeoit avoir besoin.

Pour rendre un si grand changement probable, il faut qu'une cause extraordinaire ait agi; il faut que l'orgueil naturel d'un peuple ait été exalté par quelque

institution qui l'ait rendu capable d'un tel coup. Je ne vois que la religion à qui l'on puisse attribuer de telles influences.

Apparemment ils changèrent celle qu'ils avoient; ce qui d'abord leur apprit que rien n'est immuable; et apparemment ils en choisirent une qui les isoloit davantage et confirmoit par-là leur orgueil, et encore les affranchissoit de beaucoup de règles, d'humbles pratiques et de plusieurs dépendances.

Ils se croyoient donc représentés; et, selon leur fausse imagination, ils parlèrent un langage tout vain; ils se mirent comme à jouer une pièce dont ils s'étoient distribué les rôles; ils passèrent leur vie à se tromper en le sachant: ils se payèrent de mots et de valeurs convenus.

Il y eut des partisans du prince et des partisans du peuple. Les premiers étoient

acquis par des bienfaits ou des places; les autres ne faisoient que se mettre en vente pour qu'on les achetât.

On eût souhaité que la représentation fût souverainement intelligente et si intègre, que, juge éclairé des desseins du prince, elle n'y apportât jamais d'obstacles pour les voir abolir par des faveurs: de même on eût désiré que le prince fût de toute sagesse et ne s'opiniâtrât jamais dans ses mauvais projets. Mais rien de tout cela ne fut en effet; et dès-lors le dernier degré de la corruption devint un résultat nécessaire. Le prince, au lieu de demander, acheta tout.

Ceux qui visoient aux grandes places durent élever une opposition violente, et se rendre par-là redoutables, afin de les obtenir; ils devoient sur-tout former ce dessein en possédant de grandes fortunes,

et alors ils luttèrent avec le prince de libéralités et de faveurs.

Des abus aussi graves exigeoient une certaine mesure dans le scandale, si l'on vouloit que les institutions qui les causoient pussent subsister. Il y eut besoin d'une sorte de secret, et que chacun gardât si fidèlement son rôle, que, seul même, on ne s'oubliât pas.

On dut voir quelques individus qui ne purent tenir à une si longue feinte, et qui entrèrent si bien dans leur rôle, qu'ils s'aveuglèrent tout-à-fait.

Aucune chose, en effet, ne méritoit son nom; les élections de leurs représentants, que toutes leurs lois proclamoient libres et qu'elles garantissoient telles, offroient le tableau de la plus dégoûtante corruption. Et les lois qui en écartoient toute surveillance et toute contrainte

sembloient y protéger une licence effrénée. Et sous le prétexte de la liberté, les concurrents durent y venir la bourse en main, et employer ouvertement leur or, leur éloquence, leur figure, toutes leurs séductions, à gagner la multitude et à capter ses suffrages.

En matière de religion, ils ne feignoient pas moins; ils durent prêcher la tolérance, comme tous les novateurs qui veulent s'établir, et qui craignent qu'on ne les proscrive. Mais l'orgueil, qui produit l'égoïsme, est ce qu'il y a de plus dur et de plus intolérant sur la terre; et leur religion n'avoit point changé leur caractère : ils l'avoient choisie, parcequ'elle ne le réformoit pas.

Il eût fallu les voir dans leurs conquêtes; on eût dit qu'ils travailloient à détruire le peuple qu'ils avoient conquis.

Il se pourroit que, pendant plusieurs siècles, ils le tourmentassent et semblassent moins vouloir le faire mourir que l'empêcher d'être heureux. Ils le tiendroient comme un enfant qu'on empêcheroit de croître; et ces pauvres hommes souffriroient des maux incroyables, causés par la nature et le temps qui voudroient les civiliser, et se trouveroient arrêtés dans leurs efforts.

Tel seroit le gouvernement de ce peuple, qu'il n'auroit que les foibles du républicain, et pas un des avantages du monarchique, ni stabilité, ni repos; dans chaque citoyen, l'orgueil uni au pouvoir de nuire; les esprits absorbés par l'amour du gain, ou tombant dans la fureur de l'indépendance; la société impuissante, personnifiée nulle part; son pouvoir comme une proie en des mains qui se le

disputent sans cesse; un prince contraint d'acheter tout ce qu'on lui refuse, et la patrie sauvée par l'excès de la corruption.

Une société fortement constituée peut triompher d'un gouvernement semblable: si les classes qui la composent sont distinctes et séparées; si leurs droits sont déterminés avec un sens incroyable, si ces droits sont conservés avec une force et une sagesse que l'on ne conçoit pas; sur-tout si une classe entière, pleine de majesté et de puissance, arrête l'effort du trône, en même temps qu'elle en reçoit sa grandeur; alors, dis-je, cette société pourra fleurir malgré ses institutions. On verra dans ses mœurs un mélange qu'il est bon de faire observer.

CHAPITRE IX.

Suite du précédent.

Nous venons de voir comment le caractère d'un peuple se forme, et comment le gouvernement qu'il se donne le modifie. Nous allons examiner l'influence des mêmes circonstances sur ses mœurs.

Nous avons montré qu'il n'y avoit de mœurs que celles que les lois ont préparées, ou celles qu'elles ont laissé s'établir, parceque, dans l'origine, elles ont pu les donner toutes et les défendre. Ici, on considèrera des mœurs que trois causes ont concouru à former, et on reconnoîtra leur influence particulière et séparée. Ces trois causes seront les dispositions natives

d'un peuple, le gouvernement qu'il s'est donné, et sa constitution sociale. Les mœurs publiques seront sur-tout produites par les deux premières causes; la troisième, presque seule, aura formé les mœurs privées.

J'entendrai par les mœurs publiques des mêmes hommes dont j'ai parlé, leurs actes et leurs habitudes extérieures; c'est-à-dire ce qu'ils feront selon leurs penchants et leurs rôles.

Au premier coup d'œil, on reconnoîtroit en eux un orgueil naturel favorisé par les lois. Ainsi les choses extérieures de la vie absorberoient toute leur opulence. Ils ne développeroient pas moins la gravité de leurs formes, ils n'étaleroient pas moins les prodiges de leur magnificence aux yeux de leurs concitoyens, et même de leurs amis, qu'aux yeux

des étrangers qui les visitent; voulant frapper également tous les regards, et sachant que c'est par les yeux que les hommes reçoivent le plus souvent l'idée de la grandeur. On les verroit se traiter réciproquement comme des puissances entre lesquelles il existe un traité d'union.

Ils n'auroient point l'envie de plaire que la vanité donne; ils porteroient à l'excès cette réserve et cet embarras qu'on est convenu d'appeler timidité, et qui n'est au fond que la peur de se compromettre, ou la crainte de ne point assez réussir.

Un peuple orgueilleux, sans imagination, doit faire consister la supériorité dans l'opulence; il accordera au malheur de magnifiques secours; il connoîtra mal les moyens de sécher ses larmes; il pourra trouver un grand plaisir à réparer les in-

fortunes : c'est un moyen de manifester sa puissance que sa raison approuve et justifie.

Les lois fournissant à son orgueil le prétexte de la liberté, il banniroit toutes les contraintes. Comme la corruption, toutes les passions se manifesteroient librement. Lorsqu'on ne les cache pas, on les honore ; je veux dire qu'on les dissimuleroit, si on ne s'en enorgueillissoit pas. Il arriveroit encore que ceux qui seroient nés sans passion s'en donneroient pour s'assurer de leur indépendance. D'où il résulteroit des bizarreries qu'on n'auroit vues nulle part.

Hors de leurs familles, ils formeroient peu d'amitiés durables. A chaque changement de parti, ils déposeroient leurs affections : ils retourneroient souvent à leur parti ; mais ils reprendroient rarement

leurs affections; ils oublieroient sans cesse les lois de la haine; ils ôteroient quelquefois toute pudeur à l'amitié.

Par-là toute sincérité se trouve bannie; il convient de paroître haïr ou mépriser ceux dont on diffère: il faut bien prodiguer les termes de l'admiration et de l'estime aux patrons de qui l'on dépend, et de tous ces sentiments que l'on exprime, souvent on n'en a pas un dans le cœur.

Par des raisons que l'on comprend, ceux qui échapperoient à l'influence de l'exemple et à celle des institutions, formeroient des exceptions admirables et d'une excellence qu'on ne rencontreroit pas ailleurs.

L'influence des circonstances physiques sur les mœurs est grande. Il faudroit admirer les institutions qui auroient préservé de l'égoïsme ce peuple isolé au milieu des

flots, dont les intérêts sont à part, qui hérite de tous les naufrages. On ne doit pas s'étonner de son envie, ni de le voir se réjouir davantage du mal qu'il fait à ses voisins, que des prospérités qu'il éprouve.

Le luxe est le mobile de l'industrie; l'industrie d'une nation a toujours pour but de satisfaire ses goûts; des hommes sans imagination, et qui veulent être avertis de leur liberté par leurs excès, au lieu de raffiner sur leurs plaisirs, les multiplient. Ils inventent sans cesse de nouveaux procédés, pour en rendre la jouissance plus facile.

Il faut toujours que la petitesse se retrouve; la vanité la place dans le luxe en le rendant frivole; l'orgueil la place dans les coutumes en les rendant gênantes. Aussi auroient-ils une foule d'étiquettes

qui les empêcheroient de connoître cette manière de vivre douce et facile qui fait les délices des peuples civilisés.

Dans un pays où l'on ne demande pas ce qu'est un homme, mais ce qu'il vaut, où la considération suit absolument l'opulence, tous ceux que la richesse de leurs égaux humilie vont regretter leur liberté et leur patrie dans quelque coin de la terre où il y ait moins d'or.

Ce qui augmenteroit leur inquiétude naturelle, et leur disposition à entreprendre, ce seroit la liberté de tout publier. Chose d'autant plus grave qu'ils seroient dans l'usage de manifester leurs passions dans le degré où ils les éprouvent.

Qui le croiroit? Cette société montreroit plus de passions qu'aucune autre; tandis que les hommes qui la composent seroient les plus froids de l'univers.

C'est ainsi que les mœurs publiques d'un peuple résultent de ses dispositons naturelles, lorsque le gouvernement qu'il s'est donné les développe. Ses mœurs privées seront produites par sa constitution sociale, et viendront modifier parfois ses autres mœurs.

En voici la peinture :

Chaque classe de la société se trouveroit à son rang ; chaque classe de la société connoîtroit ses attributs, n'en oublieroit aucun, n'outre-passeroit point ses droits. Le défaut d'imagination les serviroit merveilleusement pour cela ; comme dans la supériorité ils ne verroient que ce qu'elle a de positif, la puissance, chaque classe de la société, comme avec un compas, mesureroit sa sphère, et ne trouveroit pas de raison pour en sortir ; ce n'est que travaillé par un sentiment

vague de sa propre grandeur, qu'on se l'exagère et qu'on en abuse.

Vous eussiez vu ces citoyens, tout pleins de leur orgueil et de leur fureur de l'indépendance, incliner leurs fronts, sans efforts, devant leurs concitoyens, plus puissants ou plus riches; vous eussiez vu de tous les spectacles le plus grand, celui de l'ordre parmi les hommes; des citoyens sans envie, amusés et corrompus par de vains simulacres, mais contents de leur sort. Vous eussiez vu une nation qui auroit eu deux langues; l'une toute vaine et mensongère, et l'autre où toute chose auroit porté son nom et auroit eu son prix. Qu'eût-ce été si vous aviez pénétré dans le sein des familles? Vous auriez vu, comme par miracles, des enfants d'une pleine enfance, des femmes graves et modestes, des époux et des pères dans

toute leur noblesse, et des chefs de famille avec leur naturelle dignité. Vous auriez été tenté d'attribuer d'aussi beaux effets aux institutions de ce peuple; mais vous auriez reconnu que ces effets leur avoient comme échappé; vous eussiez distingué ses institutions de son organisation sociale; vous eussiez remarqué que les premières combattoient avec la seconde; vous vous fussiez rendu attentif à la lutte, et vous auriez frémi de son issue.

Que n'ai-je atteint le but que je me suis proposé dans ces deux chapitres! Ils offriroient l'application de presque tous les principes de cet ouvrage. On sauroit qu'une société peut être constituée naturellement, et avoir un gouvernement qui ne soit pas naturel; on connoîtroit, par un exemple, les effets d'un gouvernement de ce genre. On sauroit que la liberté

dépend de l'organisation de la société, et non de la forme du gouvernement; on connoîtroit ce qui détermine le caractère d'un peuple; quelle influence ont sur lui les circonstances physiques de son existence, et quelle les lois. On auroit vu enfin comment les mœurs se forment par l'influence de ces deux causes.

CHAPITRE X.

Des causes qui ont introduit parmi les hommes les Gouvernements peu naturels.

Tout commence naturellement; le plus souvent raffiner, c'est corrompre. On ne connoît point de peuples qui n'aient commencé par avoir des rois. On comptoit trente-trois rois dans le seul petit pays que les Juifs conquirent. La même chose paroît dans Homère. Justin rapporte qu'au commencement il n'y avoit que de petits rois, contents de leur sort. Les états anciens et modernes qui se formèrent en république avoient commencé par exister en monarchies. Rome commença sous

Romulus, et chassa Tarquin ; Athènes, fondée par Cécrops, attendit la mort de Codrus ; Lacédémone ne fut pas une république ; tous les états modernes eurent cette même origine. Par-tout la tyrannie entraîna la chute de la royauté. Les peuples opprimés s'indignèrent ; ils n'inventèrent la république que pour se préserver à jamais des tyrans. Elle fut pour eux un parti désespéré auquel ils eurent recours par fierté et par vengeance. Voilà bien la passion : ils prirent tout le contre-pied du gouvernement des rois.

La première fois que la tyrannie se montra sur la terre, elle dut y paroître un monstre odieux. On commença par la haïr sans chercher à la connoître ; on la confondit également avec la royauté et avec le despotisme. Les Romains appelèrent tyrans tous les rois : ils eurent une

telle crainte de la tyrannie, qu'ils ne goûtèrent pas la liberté ; ils ne firent que regarder s'ils ne pourroient pas être plus libres.

Il vint enfin une époque où les peuples se laissèrent convaincre par leurs malheurs. A la place de la passion de la liberté, ils éprouvèrent le désir du bien-être. Et c'est en ne cherchant pas directement la liberté qu'ils arrivèrent à être véritablement libres; mais ils restèrent dans cette erreur, que la liberté devoit être l'objet des institutions, et non le résultat de l'organisation sociale.

C'est alors qu'ils imaginèrent ces gouvernements artistement faits où les intérêts et les puissances semblent se balancer et se contenir ; ils partirent du plus faux principe ; ils considérèrent le prince comme un lion, dont on ne pouvoit trop enchaîner la fureur ; ils regardèrent les déposi-

taires de la puissance comme les ennemis naturels des sujets, contre lesquels ces derniers ne pouvoient prendre de trop justes mesures.

Arrêtons-nous un moment, et jetons les yeux sur un grand spectacle : la terre avec les générations qui s'y succèdent et qui l'habitent peut être comparée à un arbre qui doit se développer et s'étendre, jusqu'à ce qu'il ait poussé toutes ses feuilles, qu'il se soit couvert de toutes ses fleurs et qu'il ait porté tous ses fruits. Les hommes ensemble, ou leur espèce, forment un seul être qui vit d'une seule vie. Cette vie a ses périodes. Au commencement, leurs habitudes indiquent leur enfance et favorisent leur développement. Ils boivent le lait de leurs troupeaux, se couvrent de leurs laines, se nourrissent de leur chair ; ils prennent peu de soin, et n'exercent leurs

forces que pour les accroître. Chaque famille, connue de son chef, vit à sa garde comme un autre troupeau. Bientôt les familles se multiplient ; elles se confondent, elles s'unissent, et ces petites multitudes se donnent des rois. Jusque-là les hommes se laissent aller aux lois naturelles de chaque époque de leur existence.

Quelques mouvements irréguliers et violents présagent ensuite une jeunesse vigoureuse ; cette jeunesse se déclare avec tout son éclat. Pleine de passions et de puissance, elle ne sait où employer sa force ; elle cherche qui l'agite ; elle demande à grands cris des travaux. Les peuples se troublent, ils violent les lois de leur nature, et nomment amour de la liberté leur transport. Au nom de cet amour, on voit de toutes parts s'opérer des prodiges ; on ne compte que des héros. Temps d'exal-

tation où tout est romanesque, comme il sied à cet âge! Une passion enflamme cette jeunesse; mais les grandes choses qu'elle lui inspire doivent être attribuées à sa violence plutôt qu'à son objet. Il ne falloit, pour produire ces actions et ces mœurs que l'on admire, qu'une passion assez forte pour exclure toutes les autres, et donner un but unique aux courages; il falloit un sentiment quelconque qui pût s'emparer de je ne sais combien de générations successives, et leur donner une volonté continue, un seul projet. Et si parmi ces peuples il s'en trouva un qui montra, pendant sept cents ans, autant de persévérance et de courage qu'on en pourroit attendre d'un grand homme, il ne put y avoir de bornes à son empire, et il dut être nommé le peuple-roi.

Le genre humain, en avançant en âge,

devint moins guerrier, moins remuant et plus contemplateur. Le repos parut le but des efforts des hommes ; on redoubla sa peine, on multiplia ses soins pour arriver plus vite à jouir mollement du fruit de ses travaux : c'est la grande époque de la vie des hommes. Ils avoient été jetés sur la terre avec l'obligation de s'en défendre ; ils étoient dans une opposition naturelle avec tous les objets qui les entouroient. Ce n'est qu'en les domtant qu'ils pouvoient se conserver et subvenir à leurs besoins. Mais lorsque beaucoup de siècles d'habitation et d'industrie eurent assuré leur domination et leur victoire, ils songèrent à goûter paisiblement tous les biens. Leur vie devint plus tranquille et même elle fut oisive. Ils allèrent quelquefois jusqu'à manquer d'intérêt ; ils ne vécurent plus hors d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils

furent moins heureux ; ils se retirèrent en eux-mêmes, se regardèrent vivre d'un œil curieux, et voulant surprendre le secret de leur bonheur et de leur nature, ils parurent n'éprouver que pour les soumettre à l'analyse leurs peines et leurs plaisirs. L'âge de la vigueur et des passions étoit passé, il avoit fait place à celui de la foiblesse et des souvenirs. Ce fut un des fruits malheureux de leur chagrine inquiétude, que ces gouvernements peu naturels qu'ils se donnèrent. Fatigués de contempler et de comprendre sans jamais rien savoir, ils s'épuisèrent en inventions et en méthodes, tournant leur ignorance en orgueil, pour ne point se laisser convaincre de leur néant. A force de vouloir perfectionner l'instrument, ils bornèrent la faculté qui devoit s'en servir. Pour former leur raisonnement, ils faussèrent leur rai-

son ; ils nièrent tout ce qu'ils ne connurent pas clairement. Au lieu d'observer l'homme, ils le démontrèrent, et ils finirent par s'oublier tellement eux-mêmes, qu'ils parurent n'avoir plus la moindre notion de l'essence de leur réunion, et des lois naturelles de son existence.

Il n'entre point dans mon plan de marquer tous les progrès de la vie des hommes ; j'en ai dit un mot, afin d'indiquer en passant quelques unes des circonstances qui ont amené certaines erreurs. Je ne saurois quitter cette matière sans prévenir les objections qu'on pourra faire contre cette vie unique et commune que j'attribue à l'espèce.

Chaque peuple paroît avoir une vie à part ; il se forme, il se développe, et puis il est détruit. Mais tous les jours la civilisation s'avance, et la barbarie se retire ;

les lumières ne cessent point de chasser devant elles les ténèbres, et bientôt elles iront les dissiper dans leur dernier asile. Dans les beaux temps de la Grèce et de Rome, on auroit dit les Barbares qui pourroient devenir redoutables un jour. Aujourd'hui on diroit bien mieux les Barbares qui recevront une civilisation prochaine; plutôt il n'y a plus de Barbares; ce sont des peuples ruinés que quelques causes accidentelles oppriment; la civilisation est toujours produite par les idées nécessaires qu'une vie agréable nous donne. On verroit la sage Égypte renaître de ses cendres, si le despotisme ne prenoit soin d'entretenir la misère de ses habitans. Autrefois lorsqu'un peuple avoit vieilli, il faisoit place à quelque horde du Nord qu'il n'avoit point prévue, et qui vieillissoit à son tour. Mais actuellement l'espèce ne se

renouvelle point; les peuples ne vieillissent plus; ils se reposent ou ils se corrompent; et ils conservent plus de force jusqu'au dernier moment. Cela vient de ce qu'au lieu de passions ils ont des lumières; ils se consument moins, et ils se préservent mieux. Le repos a d'ailleurs trop de prix par toute la terre; et il n'est pas un seul coin du monde où l'on soit assez mal pour être si pressé d'en sortir. Nous ne verrons donc plus ces mêmes irruptions et ces grands remplacements d'une nation par une autre. C'en est fait, les Barbares ne brûleront plus le Capitole.

Je ne hasarderai aucunes conjectures sur l'époque actuelle de la vie des hommes. Quelques auteurs l'ont considérée comme celle de la mélancolie; quelques uns ont même vanté cette disposition à la rêverie et à la tristesse, et ils ont reproché aux

siècles précédents de n'en avoir point connu le mérite et le charme; je pense avec eux que cette disposition existe; mais il me semble que tous les bons esprits devroient s'entendre pour la combattre, et s'efforcer de la détruire. Cette mélancolie, si elle n'est pas un excès elle-même, résulte de nos excès; elle est fille de l'oisiveté et de la licence. L'homme, sans qu'il le sache, s'afflige de n'avoir plus de freins. Depuis que rien ne le gêne, tout ne lui est plus rien. Il regrette ses devoirs avec ses plaisirs. Les habitudes et les pensées, qui donnent tant de prix à la vie, il n'a pas la force de les reprendre, quoiqu'elles le charment encore de leur vague souvenir. C'est une chose curieuse que de voir la joie naître de l'ordre et de la contrainte, et la règle nourrir le contentement. Le visage d'un trapiste ou d'une sœur grise a toujours

été plus riant et plus paisible que celui d'un courtisan. Ce ne sont pas les austérités, ce n'est même pas la douleur qui peuvent nous rendre habituellement tristes, c'est le vide, et d'avoir sans cesse à disposer de soi.

Il entre d'ailleurs un grand fonds d'égoïsme dans cette mélancolie qu'on vante. Ce n'est pas pour les autres hommes qu'on l'éprouve; on n'est triste que parce qu'on ne sauroit jouir. Les hommes ne demandent point qu'on déplore leurs misères, mais qu'on y trouve du remède et qu'on y porte du secours. Il n'est rien dont on doive plus rougir que cette disposition à laquelle on s'abandonne. Cependant l'homme y tombera toujours, tant qu'il se portera dans son ame, comme l'unique objet de ses pensées, de ses soins et de son amour. Il n'a point été fait pour lui-même : la joie et le bonheur sont le

prix d'une vie qui s'écoule naturellement vers son véritable but.

J'espère qu'on me pardonnera cette digression; je me suis peut-être trop livré à l'attrait qu'elle avoit pour moi. Si elle n'étoit pas nécessaire à cet ouvrage, je me flatte qu'elle n'y sera pas déplacée; je crois même qu'elle pourra jeter un nouveau jour sur plusieurs des questions que l'on y traite.

CHAPITRE XI.

Du but de la Société.

Le but de toutes les déterminations d'un être est son bonheur. Les hommes, dans toutes les choses qu'ils ont faites, n'ont pensé qu'à se rendre heureux. C'est donc leur bonheur que doivent avoir pour objet les institutions qu'ils se donnent. Peut-être examinerai-je un jour avec détail chacune de ces institutions en particulier, leur harmonie avec l'être qu'elles gouvernent, leur aptitude à régler ses penchants et à développer ses facultés. Mais ici je ne m'occupe que de la forme du gouvernement, c'est-à-dire du principe d'après lequel les autres institutions

se forment, et de l'influence immédiate qu'il peut avoir sur le bonheur.

Dans la jeunesse, un bonheur imaginaire peut nous tenir lieu du bonheur naturel, une passion violente peut remplir notre vie, et chasser de notre cœur tous les dignes objets d'une tendresse véritable. Mais dans un âge mûr où l'on prétend estimer les choses ce qu'elles valent, quoiqu'elles n'aient fait que changer de valeur, on forme d'autres désirs, et l'on conçoit d'autres projets.

Les législateurs ne peuvent songer qu'à modifier les dispositions qu'ils rencontrent dans l'esprit des hommes. Eux-mêmes y participent, ils les partagent ; en un mot, ils sont du même âge que la génération à laquelle ils appartiennent. Aussi les principes et les institutions des législateurs anciens nous paroissent-ils exagérés et vio-

lents. Ces génies furent envoyés au genre humain dans sa jeunesse, comme pour développer ses forces, et lui donner toute sa vigueur. Le bonheur des hommes n'en fut pas moins leur but ; mais ce bonheur, ils le faisoient consister dans le plein exercice des passions. Ignorant comment les réprimer, ils les employoient, ils réunissoient en un faisceau toutes les passions d'un peuple, et leur donnoient le vague objet de la liberté. Quand nous regardons les hommes de Lycurgue, nous les admirons d'autant plus que nous serions incapables de les imiter ; nous ressemblons à ces vieillards qui goûtent un secret orgueil à la peinture ou au récit des travaux de leur jeunesse. Ce n'est plus ainsi que nous serions heureux. A l'entrée de la vie, nous la considérons toute entière, et nous cherchons à prévoir d'avance tout ce qui pourra l'animer ou

l'embellir. Avant de faire le moindre effort, nous demandons qu'on nous en montre le prix, et nous ne prenons quelque peine, qu'afin de goûter un long repos. Nos goûts sont aussi divers que nos connoissances sont variées ; chaque homme se compose un bonheur à part. La stabilité est donc aujourd'hui la condition la plus nécessaire aux institutions humaines. Au sortir de l'éducation, nous nous donnons un but, et nous marchons vers un but toute notre vie ; il faut que le renversement des institutions, ou même leur changement, ne viennent point interrompre nos efforts et briser nos espérances ; il faut qu'elles nous inspirent tant de confiance sur l'avenir, qu'elles nous fassent oublier la mort. L'homme est rarement heureux dans le moment qui s'écoule ; ses espérances seules peuvent le distraire de ce qu'il éprouve : il n'a point trop de tout

l'avenir pour y étendre ses projets, et pour y puiser du courage.

L'Égypte fut à part, et elle mérite qu'on l'examine : les hommes s'y montrèrent au moins aussi jeunes qu'ils le parurent ensuite chez les Grecs et les Romains. Seulement, ses législateurs donnèrent aux passions un autre objet. Ce peuple entier eut l'amour de l'ordre. Au lieu de chercher à être libre, il pensa à être heureux.

Les Égyptiens sont la seule nation de l'antiquité qui ait connu toute la beauté de l'ordre, et le mérite de la modération. On diroit qu'ils avoient le génie de la règle, comme les Romains celui de la conquête; ils mettoient leur fierté à s'y conformer, comme les autres à ne point dépendre ; ils croyoient que la liberté c'étoit la justice; et que d'être libre c'étoit jouir de ses droits. Leur soumission partoit tellement de leur

esprit, elle étoit si volontaire, qu'ils la rangeoient au nombre des actes de leur puissance ; ils comptoient parmi leurs droits celui d'obéir ; ils sembloient croire que le grand obstacle au bonheur des hommes étoit dans la variation de leurs pensées et l'instabilité de leurs ouvrages ; ils avoient donc horreur du changement. On les voit dans leur gravité, ressentir un profond enthousiasme pour l'ordre, et son résultat la durée ; ils portoient à un point incroyable leur amour pour la conservation ; ils conservoient les corps en les embaumant ; ils visoient dans leurs batiments à les rendre indestructibles ; mais c'est leurs règlements qu'ils vouloient garantir de toute altération. Tout le gouvernement des rois consistoit à les observer, et dans un tel devoir, ces princes ne voyoient pas une autre gloire que celle de l'exactitude. Il y en eut trois

cent trente et un de suite qui se succédèrent, sans qu'un seul se fit remarquer par une entreprise ou une action d'éclat ; voilà peut-être le fait le plus singulier de toutes les histoires.

Cette obéissance de tous les instants à des règles qui commandent entretient merveilleusement les forces d'un peuple, loin qu'elle les détruise. On sait ce que devinrent les Égyptiens dès qu'ils voulurent être guerriers. Sésostris étant parti tout d'un coup pour la conquête du monde, alla remporter des victoires bien au-delà des limites qui devoient arrêter Alexandre.

Un bon gouvernement est donc celui à l'ombre duquel on vit. Une société est bien constituée, ses institutions sont bonnes, lorsque les individus qui la composent jouissent d'une existence qui est complète, c'est-à-dire lorsqu'ils vivent de toutes leurs fa-

cultés, en les dirigeant vers un but qu'ils ont choisi. En effet, quel plus beau spectacle que celui d'une multitude d'hommes tellement occupés du but qu'ils veulent atteindre, qu'ils s'oublient eux-mêmes dans leurs efforts. Je les vois s'élançant dans toutes les carrières, et produisant une félicité générale en ne croyant obtenir que leur propre bonheur. Le noble orgueil que celui qu'ils éprouvent, en s'apercevant de la grandeur qu'ils ont causée! Mais qui doit jouir, c'est le prince, qui, du haut de l'empire, excitant et encourageant leur ardeur, trouve des prix pour tous les triomphes, et voit se former à ses pieds un siècle auquel il va donner son nom.

Je termine ici cet ouvrage, et je ne me flatte point d'avoir rempli le dessein que j'avois formé. Mes désirs seroient comblés, et le succès auroit passé mes espérances, si

les esprits sains, que les préjugés ou les passions ne maîtrisent point, ne le trouvoient pas absolument dénué de vues utiles, et auxquelles on ne pensoit point. La suite naturelle de ce travail seroit d'une utilité plus immédiate; elle renfermeroit le détail des institutions qui peuvent faire atteindre à la société son véritable but. Elle parleroit de la situation présente des hommes, et cette situation bien connue, on découvriroit facilement les institutions qui peuvent les rendre heureux. Le plan seroit semblable à celui qu'on vient de suivre. La première partie offriroit le tableau de l'état présent des hommes; la seconde, toute de conséquences, présenteroit le détail des institutions analogues à cet état.

NOTES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE Ier. « Les idées nous venant par « les sens. »

Cette opinion, que les idées nous viennent par les sens, a pris dans le siècle dernier une importance qu'elle ne devroit pas avoir. On en a fait la base du matérialisme, et les spiritualistes ont cru devoir la rejeter. Je ne comprends pas ce qu'elle peut prouver pour ou contre l'existence de l'ame. Est-ce donc de la manière dont se forment nos idées que cette existence dépend? L'essence de ces mêmes idées, l'essence de notre esprit, notre volonté, nos penchants, nos passions, nos vertus et nos vices, tout ce qui est et que nous connoissons, ne suffit-il pas pour bannir jusqu'au moindre doute? J'ai lu

les auteurs qui ont écrit sur l'origine de nos idées; ceux qui ont pensé que quelques unes d'entre elles étoient innées en nous m'ont paru n'en point donner de preuves. Leibnitz même ne m'a point convaincu. Locke et Condillac ont bien démontré la proposition contraire; mais je suis étonné des inductions secrètes que ce dernier semble quelquefois en tirer. Sa statue, réputée si ingénieuse, me paroît une idée petite. Il a tué l'homme pour ensuite le disséquer: est-ce ainsi qu'on peut le faire comprendre? Il n'est point permis d'ôter à l'homme son ame: pour connoître une créature, on ne commence pas par l'anéantir. Une telle omission, ne fût-elle que d'un instant, doit amener des résultats faux ou imaginaires, même dans l'examen du plus petit détail. Cette doctrine des idées innées est très ancienne, et on l'a vu soutenir par de fort grands esprits, Platon, les Pères de l'Église, toute l'école du moyen âge, Descartes, etc. L'opinion de Leibnitz est particulière; il soutient que, « certaines idées, ou

« propositions, sont en nous, comme la figure « tracée par les veines du marbre, est dans le « marbre avant qu'on ne la découvre en tra- « vaillant ». Ce sont ces mêmes germes de nos idées que Jules Scaliger appeloit : *Semina æternitatis* ». Il me semble que Leibnitz se seroit plus approché de la vérité, s'il avoit dit que nous apportons en naissant la capacité de nos idées. Car il est évident qu'avec nos facultés données, nous sommes capables de concevoir toutes les idées que nous avons. Si j'avois à établir une théorie sur la formation de nos idées, je les représenterois comme venant par les sens, et comme nécessaires. Elles n'ont guère été considérées sous ce dernier rapport. On pourra remarquer que j'ai jeté les fondements de cette opinion dans le courant de cet ouvrage.

Chap. III. « L'ame et le corps sont tellement « unis, qu'ils sont obligés, pour ainsi dire, « d'assister réciproquement à leurs jouissances,

« et même d'en modifier la nature, pour qu'ils « puissent y participer également ».

Il est évident que le corps ne peut avoir un plaisir que l'ame ne partage point. Il faut que l'ame connoisse en même temps que le corps jouit. Si un objet nouveau vient à frapper nos regards, et qu'il fasse, sur le sens de la vue, l'impression qui cause le plaisir, nous n'aurons la perception de cette impression, nous ne goûterons ce plaisir, que lorsque l'ame aura connu ou jugé l'objet qui doit le produire. Jusque-là, l'attention, l'étonnement ou l'effroi suspendront notre jouissance; mais elle commencera dès que l'ame aura découvert dans cet objet qui nous frappe, quelques signes d'utilité, ou quelque conformité à l'ordre, c'est-à-dire, dès qu'elle pourra y contempler quelque beauté ou quelque excellence.

Chap. IV. « L'ame a deux facultés; connoître, « et vouloir ».

Jusqu'ici on a reconnu je ne sais combien de

facultés de l'ame, qui, ce me semble, étoient toutes comprises dans les deux facultés que je lui attribue. Je crois avoir indiqué au chapitre V, la cause de ces divisions infinies qu'on avoit prises pour de l'analyse. Que Bacon ait compté cinq facultés de l'ame, la mémoire, la fantaisie, la raison, le désir, la volonté, on n'en est pas surpris. Mais ne pourroit-on pas s'étonner que Locke et ses commentateurs aient encore fait de la raison et du jugement des facultés à part.

CHAP. VI. « Il est possible que nous soyons « naturellement étrangers à un certain ordre de « sensations, et par conséquent de connois- « sances ».

On ne fait pas assez d'usage de cette vérité : sans elle on ne sauroit porter dans la critique, ni justice, ni bon goût. Ainsi, avant de juger un ouvrage, il faudroit être sûr qu'on en sent aussi vivement le mérite qu'on en peut apercevoir clairement les défauts. Ces gens qui ne parlent pas sans prononcer, se persuadent

apparemment que le juge est comme la loi, qu'il s'applique indifféremment à tout, qu'il ne ressent ni préventions, ni préférences. Au reste, on a fait de l'action de juger, une chose indépendante et entièrement à part. Bien juger n'est plus le résultat de plusieurs qualités de l'esprit et du caractère. Dieu, quand il le veut, fait naître brun, fait naître blond, fait naître juge. On est l'homme aux arrêts. Et le monde qui ne manque jamais de prendre les hommes pour ce qu'ils se donnent, écoute l'oracle, et ne dispute point.

Voici comme M. Burke s'exprime à ce sujet:

« A rectitude of judgment in the arts, which « may be called a good taste, does, in a great « measure depend upon sensibility; because « if the mind has no bent to the pleasures of « imagination, it will never apply itself suffi- « ciently to works of that species, to acquire « a competent knowledge in them ».

Chap. VII. « La crédulité de la bêtise les « confine dans le doute ».

Montagne ne sera pas une autorité suspecte aux partisans du doute; voici pourtant ce qu'il dit à l'égard de la crédulité: « C'est une « sotte présomption, d'aller desdaignant et « condamnant pour faux ce qui ne nous « semble pas vraisemblable; qui est un vice « ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque « suffisance, outre la commune..... La raison « m'a instruit, que de condamner ainsi réso- « lument une chose pour fausse et impos- « sible, c'est se donner l'avantage d'avoir dans « la tête les bornes et limites des volontés de « Dieu, et de la puissance de notre mère na- « ture: et qu'il n'y a point de plus notable « folie au monde que de les ramener à la me- « sure de notre capacité et suffisance. Si nous « appelons monstres ou miracles ce où notre « raison ne peut aller, combien s'en présente- « t-il continuellement à notre vue? »

Mais personne n'a mieux apprécié le doute que Bacon: « A peine, dit-il, les profits que « l'on tire du doute compensent-ils une in-

« commodité qui arrive, si on ne la prévient « curieusement. Les hommes appliquent leurs « esprits plutôt à fomenter les doutes qu'à les « terminer et les ôter. Ce qui se pratique « contre l'usage légitime de l'esprit, qui doit « rendre certaines les choses qui sont dou- « teuses, et non pas mettre en doute ce qui « est certain. » Et ailleurs: « En y regardant « de bien près, on trouve qu'il y a plus de « mérite à croire qu'à savoir ».

Méme chapitre. « Qui nous révèlera où « les hommes ne pourront plus rien ap- « prendre ? »

Plusieurs écrivains ont manifesté sur ce point leurs opinions, et ils ont cosidéré cette question sous divers rapports. Locke n'examinant pas notre connoissance dans ses résultats, mais dans son principe, a très bien indiqué les bornes de notre faculté de connoître. Il a démontré cette vérité importante, que notre connoissance ne s'étendoit pas aussi

loin que nos idées. Pascal a traité la question à sa manière : au lieu d'analyser, pour ainsi dire, l'instrument de notre connoissance, il considère dans toute son étendue l'être qui connoît. Il le voit s'ignorant lui-même, s'éblouissant au plus fort de ses recherches, perdant sa puissance dans la succession infinie de ses désirs, se plongeant dans les ténèbres, ou cherchant la lumière, selon que ses passions le poussent ; enfin il aperçoit un horizon immense, où nos regards ne pourront jamais pénétrer, par la grande raison de toutes les lois de notre nature. Bacon lui-même pose une borne au domaine de notre entendement. « Pour « ce qui est, dit-il, de l'ouvrage que Dieu fait « depuis le commencement jusqu'à la fin, à « savoir la loi de la nature, je suis en peine, « et avec raison, de déterminer si l'esprit de « l'homme y peut atteindre par sa connois- « sance. » Dans ce siècle, les économistes publièrent que notre connoissance n'étoit pas naturellement bornée ; d'après eux une nouvelle

école s'établit, qui affecta un nouveau langage. Ceux de cette école soutinrent que le genre humain étoit indéfiniment perfectible, jusqu'à ce que, sur la tombe d'un homme fameux à plus d'un titre, on vit paroître un livre qui avoit pour but de montrer que nous marchions à une perfection indéfinie. On y trouvoit, comme un des termes les plus reculés de cette perfection, le moment où l'égalité de fortune subsisteroit dans tout le monde; où les rois, les prêtres, et l'idée d'un Dieu seroient bannis de la terre, où les deux sexes ne se seroient unis que par des habitudes librement contractées, et inspirés par la nature, où enfin les hommes ne mourroient plus. Cet ouvrage avoit pour titre: *Tableau historique des progrès de l'esprit humain.* Il jeta un grand jour sur la question de la perfectibilité indéfinie.

Même chapitre. « Le doute universel nous « rend incapables de toutes vertus ».

Et de tous progrès dans les sciences et dans

les arts. « Pour apprendre il faut croire, a dit « Bacon ». C'est ce qui fait que, dans les sciences morales, depuis un siècle, on a peut-être moins appris qu'oublié. Nous avons vu, de nos jours, les sciences exactes et les arts faire de véritables progrès, parceque les savants et les artistes étoient convaincus de la beauté de leurs ouvrages, et de la certitude de leurs découvertes. Mais la plupart des écrivains qui ont traité de la morale et de la politique, loin d'être convaincus de la vérité des opinions qu'ils professoient, n'ont ressenti pour elles que la plus entière indifférence. Ils ont écrit pour leurs triomphes; ils ont fait la guerre, et manœuvroient pour s'établir. Aussi n'inspirent-ils nulle confiance. On voit trop la secte se trahir; on trouve quelquefois dans leurs écrits la simplicité de style que commande le bon goût, mais jamais cette simplicité grave, compagne de la probité et de la bonne foi. Il n'y a pourtant que celle-là qui charme et qui persuade.

CHAP. VIII. « On a donc séparé l'imagina-
« tion de l'esprit; on a encore distingué le
« talent du génie. »

Dans ce genre que n'a-t-on point fait? N'a-t-on pas prétendu décomposer la faculté de penser, comme on décompose un rayon de lumière? comme si une faculté pouvoit subir une autre modification que d'exister ou de n'exister pas! comme si on pouvoit décomposer la faculté de voir! Combien n'a-t-on pas abusé de la méthode inventée par Bacon; de cette méthode qui consiste à suivre pas à pas notre intelligence! On a voulu donner un nom à chacune des opérations de notre esprit; on a été jusqu'à se flatter de surprendre tous ses secrets. De là ces livres abstraits et frivoles qui n'ont servi qu'à décrier la science dans l'esprit des gens du monde; car c'est parmi les oisifs et les gens du monde qu'il se trouve le plus de bon goût, je veux dire de l'amour de ce qui est naturel et beau. Ils ne se sont pas

souciés qu'on leur apprît ce que c'étoit que l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, la mémoire, l'imagination, le raisonnement; ils sont encore restés indifférents, lorsqu'on leur a dit que nos idées n'étoient que des sensations transformées; et ainsi la première de toutes les sciences, grace à ce méchant jargon, est devenue presque inutile et sans objet.

Chap. XIII. « L'amour du bien-être, ou plutôt le désir d'être mieux, est chez l'homme ce « que l'amour du plaisir est chez les animaux ».

Leibnitz a dit : « La félicité des créatures « ne consiste jamais dans une possession parfaite, mais dans un progrès d'un bien à « l'autre ».

Même chapitre. « Il n'en est pas moins vrai « que l'amour de soi, est le principe des actions « de la plupart des hommes; mais au lieu de « suivre nécessairement de notre nature, ce

« fait résulte uniquement de notre corrup-
« tion ».

L'erreur dans laquelle on est tombé à cet égard, vient de ce que, pour connoître l'homme on s'est mis à observer les hommes; on a pris leurs mœurs pour leur nature; on a substitué l'observation à l'analyse; au lieu de descendre dans les secrets de notre nature, on s'est appliqué à saisir les mouvements les plus cachés de notre corruption. On a attribué à notre nature ce qui venoit de notre expérience; l'égoïsme a été érigé en principe; on lui a donné des règles qui tendoient moins à le contenir qu'à nous en faire parler avec estime. En se livrant au plus honteux penchant, l'orgueil a voulu paroître raisonnable et se donner la gloire de céder humblement à la nécessité.

Parmi les livres qu'on a écrit sur cette matière, j'en distinguerai un qu'on affecte de confondre avec les autres, et qui est loin de le mériter. Je veux parler des Maximes de M. de la

Rochefoucauld : l'auteur n'a point prétendu donner des préceptes, ni faire connoître notre nature. C'est un recueil d'observations qu'il nous présente, ce sont les hommes tels qu'ils sont et tels qu'il les a vus. Cet ouvrage un peu calomnié, n'est point dangereux. Il n'offre que des observations très fines, quelquefois même profondes, et toujours rendues dans le style le plus précis, les tours les plus variés et les plus délicats.

Aucun moraliste chrétien n'a pensé que l'amour de nous-mêmes fût naturellement le principe de nos actions. Ce n'est pas que cette opinion fût inconciliable avec les dogmes de la foi chrétienne; mais c'est que cette religion, en même temps qu'elle dirige l'homme dans ses pratiques, l'éclaire dans ses théories et le préserve de beaucoup d'erreurs. « L'homme *cor-* « *rompu*, dit Nicole, non seulement s'aime soi- « même, mais il s'aime sans borne et sans « mesure, il n'aime que soi, il rapporte tout à « soi ». Voilà la vérité. Le même Nicole, dit

ensuite : « Que cette disposition tyrannique est « empreinte dans le fond du cœur de tous les « hommes, qu'elle y est la source de presque « tous leurs vices, mais qu'ils doivent la com- « battre, et qu'ils peuvent, avec le secours de « Dieu, l'étouffer ». Le mot *disposition* est ici d'autant plus exact, que peut-être ce que nous appellons l'amour de nous-mêmes est pltôt en nous une manière d'être qu'un sentiment.

Méme chapitre. « L'homme n'a pas une « opinion qui entraîne avec elle une affec- « tion ».

Nous n'avons pas une affection qui ne soit le résultat d'une opinion, ou que nous ne nous hâtions d'appuyer sur une opinion. C'est un très grand malheur que l'infinie multitude d'opinions que l'on a vu soutenir. Car il n'y a pas de thèse, si absurde qu'elle soit, qu'on ne puisse présenter au peuple avec un air d'évidence. Par là on a ôté à l'esprit humain toute sa confiance; et en faisant douter les esprits, on

a glacé les cœurs. Plus d'opinions, plus d'affections; l'esprit ne voit plus ce que le cœur doit aimer. Les foibles, tiraillés dans tous les sens, se jettent éperdument dans le doute. Les forts eux-mêmes sont ébranlés; temps malheureux, où l'on n'aime pas la vérité, par la pire de toutes les raisons, savoir qu'on ne sauroit y croire; où l'on n'aime pas la vertu, parcequ'on n'y croit pas non plus. Le monde est si bizarre, que, publiant qu'il ne reconnoît pas de vérité, il n'ose avouer qu'il ne croit pas à la vertu. Comme si la vertu étoit autre chose que l'obéissance aux lois de notre nature! Il faut bien le dire, puisqu'on ne le sait pas; la vertu n'est que la pratique de la vérité, son observance et son culte.

Chap. XIV. « L'homme trouve le beau dans « le meilleur usage de ses plus heureuses fa- « cultés; mais il se dit sublime, etc. »

Si je ne craignois d'abuser des mots, je dirois que les païens ont eu bien moins le

sentiment du beau que celui de la beauté. Au reste, comme les mots n'ont que la signification qu'on leur donne, on me comprendra en disant que j'entends par la beauté, tout ce qui a rapport aux apparences de la matière. Avant que le christianisme eût élevé et épuré nos idées sur la nature de Dieu, les destinées de l'homme, on devoit se tromper sur toutes les choses morales, et ne donner à aucunes d'elles son juste prix et son véritable nom. Les philosophes anciens traversoient, pour ainsi dire, la vérité, sans pouvoir s'y arrêter. Ainsi les stoïciens, accordant une estime exclusive à la vertu, alloient jusqu'à nier le plaisir et la douleur physiques. En général, on peut dire que les anciens vivoient d'une manière beaucoup moins intellectuelle que nous; excepté la secte stoïque, tous rendoient une sorte de culte au plaisir. L'invention et l'opulence n'avoient pas encore fait le tour de la terre; les hommes connoissoient moins toutes les sortes de jouissances; ils s'en exagéroient le prix, les ambitionnoient

davantage et se les procuroient moins aisément. C'est une des raisons qui leur firent élever des autels au plaisir et même aux excès; et leur religion une fois établie, réagissant sur eux, les livra entièrement à leurs passions, et les confirma dans cette estime des sensations et de la matière.

Ils n'étoient pas descendus assez avant dans la nature des choses pour être justement frappés de la merveille de leur existence. Ils appeloient seulement belles les choses régulières, solides et magnifiques; et dans leurs statues et leurs peintures ils ne recherchoient que les apparences qui sont le symbole de la force, ou les formes, les couleurs, les mouvements et les graces qui inspirent et qui témoignent la tendresse et l'amour. L'expression qu'ils ont donnée à leur figure est presque toujours passionnée; la tête de leur Jupiter montre seulement la capacité, la fermeté, la force d'un sage et d'un héros; mais sa conformation est matérielle, et son expression toute humaine. Au contraire,

le Christ nous est représenté sous de si simples apparences, qu'on voit au premier coup-d'œil que son corps est un vêtement qu'il doit quitter. Nos peintres étoient trop instruits des véritables caractères de la divinité pour nous l'offrir sous ces formes qui nous passionnent, ni pour donner à Jésus-Christ une de ces figures frappantes que nous attribuons aux héros. Ils se sont bien gardés pourtant de ne point lui donner des traits nobles et réguliers. Ils sentoient que Dieu, se faisant homme, devoit dans la forme qu'il empruntoit, non seulement nous attirer, mais encore honorer à nos yeux son ouvrage. On peut en dire autant de l'Apollon; ce que je vois de plus divin dans cette statue, c'est l'idée qu'elle me donne du talent de l'artiste. J'avoue que le Dieu ne me paroît qu'un homme, le plus beau, le plus gracieux, le plus agile, le plus adroit des hommes. Mais le dédain qu'il montre pour l'ennemi qu'il terrasse, le contentement qu'il éprouve en lui donnant la mort, me semblent renfermer l'humanité

toute entière. Au lieu de cela, que Raphaël nous représente un ange foulant à ses pieds le démon, il semblera le faire par un léger attouchement, sans courroux, et d'un mouvement si paisible, que nous verrons bien qu'il ne court aucun danger dans le combat, et qu'il est d'une nature qui l'élève fort au-dessus du plaisir de la victoire.

Les statues des anciens étoient nues, et elles n'étoient pas indécentes pour eux. Ils sacrifioient au pied des images qui représentoient leurs dieux et leurs déesses sans nul vêtement. Les formes les plus divines étoient à leurs yeux celles qui promettoient le plus de plaisir. Ils traitoient le plaisir d'une manière grave, et lui portoient une estime sérieuse; il étoit le but de leur vie et le continuel partage de leurs dieux. De là vient que les tableaux de la plus dégoûtante débauche étoient pour eux des objets sacrés, devant lesquelles les vierges et les matrones venoient pieusement sacrifier.

Les anciens n'ont pas dû se méprendre sur le

sublime comme sur le beau. Ils devoient même, dans leurs ouvrages, y atteindre plus souvent et avec moins d'effort que les modernes. Leurs ames avoient plus de ressort et leurs esprits plus de confiance. Ils se livroient à leurs mouvements, et craignoient les passions pour les excès qu'elles entraînent, et non à raison de l'épuisement qu'elles produisent. Leurs sens étoient plus jeunes et leurs impressions plus vives. Ils ressentoient des admirations plus généreuses, et leurs génies avoient plus d'abandon. Ils ne cherchoient qu'à communiquer leurs impressions ou leurs pensées. Ils vouloient convaincre le lecteur ou partager avec lui leurs plaisirs. De là cette naïveté avec laquelle ils nous charment encore. Les Grecs l'ont possédée plus que les Latins, parcequ'ils étoient plus jeunes, et Homère plus que tous les Grecs. Mais ils étoient étrangers au sublime de réflexion. Ils montrent toujours plus de sentiment que d'expérience. Au lieu d'offrir des résultats, ils composent des tableaux. Les ouvrages d'Homère en sont la preuve d'un bout à l'autre.

NOTES

DE LA SECONDE PARTIE.

CHAPITRE II. « Cette réunion, au lieu de s'o-
« pérer entre deux individus, dut prendre
« naissance dans les familles, en un sens dériver
« d'elles et embrasser toute l'espèce. »

Ces questions de l'origine de la société parmi les hommes, et du premier gouvernement qu'ils ont dû se donner, ont été souvent débattues; mais je ne citerai, pour m'en appuyer, ou pour les combattre, aucun des auteurs qui les ont traitées. Mes idées sur cette matière me paroissent si simples et si connues, qu'elles ne doivent pas avoir besoin d'autorité qui les soutienne. Quant aux opinions que je ne partage pas, je pense que la meilleure manière de les réfuter, c'est d'en présenter d'autres qu'on leur préfère. On connoît sur ce sujet des écrits d'une mauvaise foi si évidente, que ce seroit peut-être

manquer à la gravité du sujet que de les rappeler.

CHAP. III. « L'autorité d'ailleurs ne pouvoit « être balancée sans qu'on lui résistât, et la « résistance étoit absurde. Jamais elle ne pou- « voit être légitime. Comment quelques mem- « bres de la réunion auroient-ils pu lutter « contre elle? »

On voit que la réunion ici c'est le prince, ou la société personnifiée. Peut-être sera-t-on surpris d'entendre dire que l'autorité ne peut être balancée sans qu'on lui résiste. Cela est pourtant d'une vérité mathématique. Lorsqu'un poids dans l'un des bassins d'une balance empêche un autre poids mis dans l'autre bassin d'entraîner la balance, que fait-il autre chose qu'opposer une *résistance* capable d'établir l'équilibre? Ce sont ces termes et ces figures de balance et d'équilibre qui ont charmé les esprits. Pour insinuer certaines doctrines, il étoit bien plus facile de prévenir les imaginations

que d'éclairer la raison. On doit admirer ici le pouvoir des mots ; peut-être auroit-on beaucoup moins séduit, si, au lieu de parler de balance et d'équilibre, on eût parlé de résistance !

CHAP. IV. « La liberté n'est point un résultat « nécessaire d'une forme de gouvernement « plutôt que d'une autre. »

Deux livres de *l'Esprit des Lois* sont employés à parler de la liberté ; le premier a pour titre : *Des lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec la constitution.* Le second : *Des lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec le citoyen.* Je n'ai jamais compris cette division. Quel est donc le rapport de la liberté politique avec la constitution ? Une constitution peut donner la liberté, mais comment pourroit-elle la ressentir ? Je croyois que ce n'eût été que le citoyen qu'il s'agissoit de rendre libre, et qu'il n'y auroit eu que l'homme qui pût tomber dans l'es-

clavage ou goûter la liberté. Le président de Montesquieu pousse fort loin cette idée; il dit encore : *Il pourra arriver que la constitution sera libre, et que le citoyen ne le sera point. Le citoyen pourra être libre, et la constitution ne l'être pas.* Oserai-je dire d'un aussi beau génie qu'il partageoit quelques uns des préjugés de son temps, et qu'il a payé une sorte de tribut au siècle dont il a fait la gloire ?

FIN DES NOTES.

VIE

DE MATHIEU MOLÉ,

Premier Président du Parlement de Paris, et Garde des Sceaux de France.

VIE

DE MATHIEU MOLÉ.

Il y a plus de charme à écrire la vie privée d'un grand homme que son histoire. On aime à se reposer de l'admiration causée par le héros. L'on se console à la fois par le spectacle de ses vertus et par celui de ses foiblesses. On croit vivre dans sa familiarité, tandis qu'on l'observe de si près. Mais s'il arrive que l'écrivain descende de celui dont il s'efforce de consacrer la gloire, si les vertus qu'il peint forment son héritage, et lui imposent ainsi de grandes obligations; enfin, s'il ne peut louer sans qu'il s'humilie, son entreprise alors montre plus de piété qu'elle ne lui promet de douceur, et l'on doit supposer

qu'il y a été conduit par le désir d'acquitter une dette plutôt que par l'idée d'amuser son loisir. J'ai donc besoin ici d'une double indulgence ; je souhaite qu'en lisant cet ouvrage on ne songe qu'au sentiment qui l'a dicté. Sous ce rapport, l'exemple que j'y donne ne sera pas indigne qu'on l'imite ; il pourra servir à ranimer le culte négligé des aïeux. Car pendant que Troie étoit en flammes, peu de gens ont imité le pieux Énée ; pour moi, moins heureux que lui, je n'ai pu sauver mon père, mais je ne me suis jamais séparé de mes dieux domestiques.

Mathieu Molé naquit en 1584 ; il étoit fils d'Édouard Molé, procureur-général au parlement pendant la ligue, et dont Henri IV récompensa l'intrépidité et les services par une place de président à mortier au même parlement. On n'a point

de détails sur les progrès de sa première jeunesse, mais on connoît les circonstances et les exemples qui concoururent à la former. Les fureurs de la ligue environnèrent son enfance, de grandes actions, de grands caractères occupèrent ses premiers regards. Il voyoit son père exposer chaque jour sa vie, et il apprenoit de lui à pratiquer ce courage austère qui se contente de mépriser la mort. Dans sa famille, il étoit entouré des habitudes qui accompagnent une fortune médiocre, et de cette gravité singulière dont l'excès étoit peut-être un fruit du malheur des temps. A cette époque, la sagesse, la modération même n'étoient point exemptes d'enthousiasme. Les vertus se montroient aussi exaltées que la dépravation étoit profonde. C'est ainsi que l'on peut s'expliquer d'avance le contraste que nous aurons lieu

d'observer entre le caractère de Mathieu Molé et celui des autres personnages célèbres avec lesquels il a vécu. On trouve entre eux et lui autant de différence, et, si j'ose le dire, de disproportion qu'entre la ligue et la fronde. Nous verrons même que son esprit préoccupé des impressions qu'il avoit reçues, et accoutumé de bonne heure à de trop grandes choses, eut quelquefois de la peine à se plier à la petitesse des circonstances, et à descendre à la subtilité des intrigues qu'il devoit surmonter.

Cependant les troubles civils et les dangers au milieu desquels il vivoit n'empêchèrent pas Édouard Molé de donner à son fils l'éducation la plus forte et la plus complète. Tandis que, par son exemple, il lui enseignoit à ne pas s'abandonner au malheur, et à se préserver de cette sorte

de résignation dans laquelle il entre toujours plus de mollesse que de courage, il s'appliquoit à orner et à cultiver son esprit. Mathieu Molé, au sortir de ses études, possédoit les langues grecque et latine, étoit jurisconsulte éclairé, et paroissoit déjà particulièrement versé dans les matières de l'église. Le parlement le reçut dans son sein aussitôt que son âge le lui permit. Quatre ans après il devint président d'une chambre des requêtes, et enfin, au mois de novembre 1614, son père ayant résigné la place de président à mortier entre les mains de Nicolas de Bellièvre, alors procureur-général, le roi lui donna la charge de ce dernier. Ainsi Mathieu Molé avoit moins de trente ans lorsque Louis XIII lui confia les fonctions peut-être les plus délicates et les plus importantes de la magistrature. Le cardinal de

Richelieu, qui dictoit les choix de son maître, savoit juger les hommes indépendamment des données ordinaires de l'âge ou de l'expérience. Aucune affection personnelle ne put le faire songer à Molé; jamais il n'avoit favorisé sa famille, et il connoissoit assez son caractère pour prévoir l'embarras qu'il pourroit lui causer un jour. Mais ce génie élevé faisoit servir au bien de sa patrie jusqu'à ses passions et à ses défauts. Il avoit trop de fierté pour craindre personne, et il aimoit trop la gloire pour ne pas se plaire à faire de pareils choix. Son attente fut bien remplie, et le public ne tarda pas à rendre hommage à son discernement. On s'étonnoit de voir dans un aussi jeune homme une gravité si naturelle, une raison si exercée, une fermeté si sage. On eût loué son intégrité et la pureté de ses mœurs, si ces vertus

avoient pu être remarquées dans un magistrat. Il épousa, à peu près dans ce temps, mademoiselle de Nicolaï, fille du premier président de la chambre des comptes, et il en eut bientôt plusieurs enfants. C'est au milieu de sa nouvelle famille que s'écouloient ses plus doux loisirs. Cependant il avoit contracté, en entrant dans le monde, des liaisons qu'on ne lui vit rompre que lorsqu'une longue expérience lui en eut appris le danger. L'imagination vive de Mathieu Molé ne pouvoit échapper au charme des solitudes de Port-Royal. Son esprit, naturellement contemplatif, aimoit à méditer parmi ces pieux solitaires; il y goûtoit, dans une profonde paix, le souvenir des orages qui avoient environné son enfance, et il se laissoit entraîner par une morale qui lui paroissoit réunir la pureté à l'orthodoxie.

L'abbé de Saint-Cyran sur-tout avoit su lui inspirer une vénération particulière. Ce maître de Jansénius étoit alors l'oracle de Port-Royal, et l'on pourroit le citer comme le dernier chef de secte connu dont la personne ait excité un véritable enthousiasme. Une science profonde, une dialectique pressante, des austérités incroyables, une imagination tout à la fois grave et ardente, le rendoient réellement propre à prendre de l'empire sur les esprits faits eux-mêmes pour dominer. A Dieu ne plaise cependant que je veuille décrier ici les leçons de Port-Royal, puisqu'elles ne firent que développer les grandes qualités de celui dont je dois tant aimer la gloire ! Si j'osois me permettre une comparaison profane en parlant de ces saints personnages, je dirois seulement qu'ils vouloient élever tous les hommes comme Achille le fut par le Cen-

taure. Les foibles y succomboient, tandis que les forts devenoient entre leurs mains prodigieusement forts. Leur secret, aujourd'hui qu'on l'ignore, effraie d'autant plus qu'on en admire davantage les résultats. On se demande où prenoient leur charme et leur puissance ces hommes pour lesquels il falloit tout quitter, dont les plus grands personnages préféroient la société aux premières dignités, aux plus importantes fonctions; devant lesquels les plus grandes dames alloient pleurer leurs fautes, qui fixoient la langue, qui composoient les meilleurs livres pour la jeunesse, dont on ne cessera jamais d'admirer les écrits, qui possédoient le raisonnement avec la plaisanterie, qui savoient plaire autant que dominer, qui imprimoient enfin à ceux qu'ils formoient un caractère tellement ineffaçable, que dans

la vie de Mathieu Molé on reconnoît leur disciple, comme on le retrouve dans Pascal en lisant ses écrits.

Mais le cardinal de Richelieu, soit qu'il redoutât l'influence toujours croissante de l'abbé de Saint-Cyran, soit qu'il voulût faire cesser le scandale occasionné par quelques uns de ses écrits, le fit renfermer au château de Vincennes. A peine l'ordre qu'il en avoit donné fut-il exécuté, qu'il vit arriver chez lui le procureur-général, pour lui représenter qu'on avoit trop légèrement soupçonné la foi d'un si grand défenseur de l'église, et que, dans le moment même où on l'avoit arrêté, il travailloit à un ouvrage commencé depuis long-temps, et destiné à réfuter les ministres sur le dogme de la présence réelle. Le cardinal répondit froidement : « que « Saint-Cyran pourroit continuer ce tra-

« vail en prison. » Molé ne s'en tint pas là ; par-tout Richelieu le trouvoit sur ses pas. Enfin un jour qu'à Saint-Germain il s'en voyoit sollicité plus vivement que jamais, il lui saisit le bras avec impatience, en s'écriant : « M. Molé est honnête homme, « mais il est un peu entier. » Affligé, et non rebuté, Mathieu Molé demanda au cardinal la liberté de son ami, en offrant d'être sa caution. Non seulement il éprouva un nouveau refus, mais on commença à instruire le procès de Saint-Cyran, comme hérétique et faux docteur ; il se hâta de lui faire dire d'avoir grand soin de parapher toutes les pages de son interrogatoire, et de tirer des lignes depuis le haut des marges jusqu'en bas ; « car (ajouta-t-il), il a affaire à d'étranges gens. » On se doute bien que ce propos, rapporté au ministre, n'attira point au procureur-général son af-

fection. Une circonstance plus importante ne tarda pas à le lui rendre tout-à-fait contraire.

La reine mère, Marie de Médicis, ne pouvant plus supporter le joug du cardinal de Richelieu, crut pouvoir renverser son propre ouvrage, en se mettant à la tête des ennemis de celui qu'elle avoit élevé. Deux ministres, des généraux, deux reines, toute la France, conspirèrent avec le roi lui-même, dont ils avoient la parole, contre un premier ministre qu'ils détestoient. Les conjurés ne se crurent obligés ni à beaucoup de ménagements, ni à un grand secret. Tous les yeux voyoient se former l'orage, et chacun calculoit le moment où il devoit éclater. Mais tant de chances de succès ne firent que des dupes de ceux qui s'y confièrent, et l'on appela *journée des dupes* celle où, par sa pré-

sence d'esprit et son audace, Richelieu triompha de la France et du roi. Mathieu Molé, dont l'esprit étoit enclin à l'ironie, et qui haïssoit le despotisme du cardinal, ne doutoit pas de sa chute, et il avoit lancé contre lui quelques uns de ces traits qu'on ne pardonne pas. Il étoit d'ailleurs le parent et l'ami du maréchal et du garde des sceaux de Marillac. Richelieu le fit comprendre dans la liste de leurs complices. Un arrêt du conseil l'interdit de ses fonctions, et lui ordonna de comparoître en personne. D'abord il essaya de faire quelque résistance. Son substitut, Frauchot, fit des remontrances à la chambre des vacations; mais l'opposition de M. de Bellièvre, qui présidoit, les rendit vaines. Il partit pour Fontainebleau, où étoit la cour: aussitôt qu'il parut dans le conseil, les préventions s'évanouirent, et il ne

recueillit de tous côtés que des marques de déférence et d'estime. « Sa gravité na-
« turelle (dit Talon, qui ne l'aimoit pas),
« dont il ne rabattit rien dans cette cir-
« constance, lui fit obtenir sur-le-champ
« arrêt de décharge. » Et il vint reprendre ses fonctions.

C'est vers cette époque qu'on eut lieu d'observer le changement qui s'opéra dans ses manières. Son extérieur sévère, qui éloignoit quelquefois, ne faisoit plus qu'en imposer. On le voyoit attacher moins de prix à conserver toutes les formes de ses vertus ; son langage sur-tout avoit changé de caractère, et il paroissoit plus occupé du bien qu'il pouvoit faire que des principes qu'il devoit professer. La jeunesse vertueuse mûrit tard: il ne faut pas s'étonner si Mathieu Molé ne connut pas de bonne heure cette modération qui

rend toutes les vertus utiles. Lorsqu'il la posséda, il n'eut plus rien à recevoir de l'expérience ou du temps : le cardinal de Richelieu sembloit l'attendre. Quoiqu'il eût été quelquefois l'objet de ses railleries, et qu'il ne l'eût pas toujours trouvé docile à ses volontés, il l'avoit compté parmi les hommes qui devoient ajouter à la grandeur de la France, et par conséquent à sa propre gloire. Aussi, dès qu'il l'en crut digne, il le nomma premier président. Le même jour, Molé perdit sa femme, qui le laissoit père de dix enfants. Le chagrin qu'il en eut le força de suspendre l'exercice de ses nouvelles fonctions. Puis, il trouva dans ces fonctions mêmes un remède contre sa douleur. La mort du cardinal de Richelieu, arrivée deux ans après, vint lui rendre l'espoir de faire sortir de prison l'abbé

de St-Cyran. Il s'empressa de demander sa liberté au roi, qui la lui accorda, en ajoutant qu'il attendroit quelques mois, afin de ne point paroître réparer une injustice de son ministre. Au sortir de Vincennes, St-Cyran courut chez son ami, qui le reçut avec une tendresse mêlée de respect. Il lui annonça qu'il alloit travailler sans relâche à son grand ouvrage. Aussitôt Mathieu Molé offrit de subvenir aux frais de copie et d'impression, et St-Cyran accepta mille écus pour cet objet. Depuis plusieurs années, Molé n'étoit plus que l'ami de St-Cyran. Il aimoit sa personne, il admiroit ses vertus, mais il avoit cessé de partager toute sa doctrine. Il s'étoit même éloigné de Port-Royal comme d'un séjour dont il redoutoit la séduction; et l'on peut dire que c'est l'exemple de l'avocat Le Maître

qui lui avoit appris à la craindre. M. Le Maître, disciple aussi de l'abbé de St-Cyran, passoit parmi les solitaires tous les loisirs que lui laissoient ses fonctions. Ayant été très jeune reçu avocat, il avoit acquis par son éloquence une telle réputation, que le cardinal de Richelieu voulut signaler au public cette belle espérance de la magistrature. Il lui donna à l'âge de vingt-huit ans le brevet et la pension de conseiller d'état. Tout d'un coup, M. Le Maître prend la résolution de vendre ses biens pour les distribuer aux pauvres, de se démettre de ses emplois pour se précipiter dans la retraite, et St - Cyran se charge d'aller apprendre à Molé qu'il a perdu l'un de ses émules. Le procureur-général ne put recevoir cette nouvelle sans émotion ; il s'écria : « Mais de quoi vi-« vra-t-il ? » L'abbé de St-Cyran enfon-

çant fièrement son chapeau, qu'il avoit toujours sur sa tête, et le fixant d'un œil sévère : « Et moi, lui répondit-il, de quoi « ai-je vécu depuis vingt ans que je suis à « Paris ? » De ce moment, Mathieu Molé ne regarda plus comme sans danger des sentiments qui pouvoient devenir si contraires aux intérêts de la société. Mais son amitié et sa vénération pour la personne de l'abbé de St-Cyran n'en furent jamais altérées, et lorsque, plusieurs années après, St-Cyran devint encore suspect à la régente, Mathieu Molé voulut en répondre, comme il en avoit répondu au feu roi.

Louis XIII suivit de près son ministre dans la tombe ; avant de mourir, il avoit fait enregistrer au parlement une déclaration qui renfermoit ses dernières volontés, et que Mathieu Molé avoit rédigée toute entière. Cette déclaration, en lais-

sant la régence à la reine, nommoit un conseil souverain, qui avoit pour chef le prince de Condé, et dont elle ne pouvoit changer les membres. Mais Louis XIII mort, son testament fut cassé par le parlement, qui rendit à Anne d'Autriche toute l'autorité de son titre. Aussitôt les exilés revinrent, et les prisons s'ouvrirent; Richelieu avoit rendu désormais impossible les désordres que le règne de Henri IV avoit seulement fait oublier. Le don de ce génie étoit la force, et c'est toujours l'ordre que la force produit. Aussi, dans la monarchie française avoit-il mis chaque chose à sa place, comme dans l'Europe il avoit replacé chaque état à son rang. Par lui, cette haute noblesse, rivale de son maître, ne forma plus que sa cour. Les grands, aspirant tous à la faveur du prince, se la disputoient entre eux; au lieu

d'entretenir des partis dans la nation, ils formoient des cabales autour de lui, lorsque la minorité de Louis XIV vint ouvrir un nouveau champ à d'anciennes espérances, et ranimer toutes les ambitions.

L'agitation fut d'autant plus vive, qu'on avoit été plus long-temps contenu. Les mœurs, de sérieuses et réservées qu'elles étoient, devinrent tout d'un coup libres et légères ; le génie de Mazarin sembloit répandre autour de lui l'intrigue, comme celui de Richelieu inspiroit les complots. Les hommes paroissoient livrés, avec l'État, au gouvernement des femmes. A la place de la chevalerie, de cette ancienne religion de l'honneur et de l'amour, on ne voyoit par-tout que le plaisir et le courage. La nation avoit tellement changé de physionomie et d'aspect, qu'on eût dit qu'il s'étoit écoulé

plus d'un siècle depuis la fin de la Ligue. Un seul homme retraçoit le souvenir et les caractères de cette grande époque ; Mathieu Molé, né sous Henri III, et formé par les leçons d'Édouard Molé son père, avoit conservé, au milieu de cette génération brillante, frivole, et licencieuse, ces mœurs graves, ce tour d'esprit et de langage que donne le spectacle des grands évènements, joint à l'expérience du malheur. D'ailleurs, les convenances rigoureuses qui accompagnoient alors la profession de la magistrature en faisoient comme un sanctuaire, où le souffle du siècle ne pénétroit pas. Nous avons vu que c'étoit à Port-Royal qu'il alloit chercher les délassements de sa jeunesse, dans ces asiles où sembloit respirer encore le génie de la Ligue pacifiée. Il resta donc étranger au mouvement général, jusqu'à ce que ce

mouvement, gagnant sa compagnie, il se trouva malgré lui placé sur la scène, et fut forcé d'y jouer l'un des rôles les plus importants.

Les dépenses de la guerre d'Espagne et les prodigalités de la cour avoient épuisé le trésor. La reine, ou plutôt son ministre, dans le besoin qu'ils avoient d'argent, eurent l'imprudence de s'attaquer aux grandes compagnies, et de vouloir faire peser sur elles les édits bursaux. Aussitôt le grand conseil, la cour des aides, la chambre des comptes portèrent leurs plaintes au parlement, et lui demandèrent de les protéger contre la cour. Le 13 mai, on rendit le fameux arrêt d'union, portant que deux conseillers de chaque chambre du parlement seroient chargés de conférer avec les députés des autres compagnies, et qu'ils feroient leur

rapport aux chambres assemblées, qui ordonneroient ensuite ce qui conviendroit. Les réunions eurent lieu dans la chambre de St-Louis, malgré les efforts de la régente pour les empêcher. Enhardis par le succès de leur résistance, les députés s'immiscèrent bientôt dans les affaires de l'État. L'opinion favorisoit leurs entreprises; la foiblesse d'Anne d'Autriche et les hésitations de Mazarin les encourageoient. Le parlement s'imagina qu'il alloit gouverner. Pour modérateur, il n'avoit que son chef, tandis qu'il étoit secrètement poussé par les hommes les plus considérables dans l'État. Tout au commencement de la régence, il s'étoit formé autour de la reine une cabale qu'on appeloit *des importants*, à cause de l'espèce de morgue qu'ils tiroient de leur crédit, et que portoit au dernier

point son chef le duc de Beaufort. Elle s'étoit long-temps disputé, avec le cardinal Mazarin, l'empire que ce dernier conserva sur l'esprit de la régente. Du fond des exils où ils étoient dispersés, les importants excitoient le parlement, imploroient son appui et lui offroient leurs services. La gravité des magistrats ne put résister au plaisir de compter de tels clients. Ils s'entendoient appeler pères de la patrie par les princes, la noblesse et le peuple. Tous les prenoient pour arbitres, et chacun leur confioit son destin. La foule des jeunes conseillers, charmée d'abandonner l'aridité de ses études et la monotonie de ses fonctions, se livra avec passion à une vie oisive et agitée, qui flattoit à la fois sa paresse et son ambition. Déjà ces beaux jours de la régence, chantés par nos poëtes, étoient écoulés.

Le parlement devint le foyer de toutes les intrigues. Le petit nombre de ceux qui y soutenoient le parti de la cour reçut le nom de Mazarins. Leurs adversaires prirent celui de frondeurs ; et, dans cette guerre de sobriquets et d'épigrammes, où l'on fit tant d'usage du ridicule, Mathieu Molé étoit appelé *la grande-barbe*, à cause de la longue barbe qu'il portoit.

Les disputes du jansénisme se mêloient à tous ces mouvements. Le livre du jésuite Ayreau et celui du docteur Arnauld partageoient alors les évêques de France. Le recteur de l'université ayant rendu plainte contre le premier au parlement, celui-ci le condamna ; mais le chancelier Seguier, qui protégeoit les jésuites, fit mander la compagnie par la reine, et lui dit, en son nom, qu'elle n'avoit point à se mêler de cette affaire ; qu'il avoit été défendu aux

jésuites d'enseigner la doctrine du père Ayreau, et qu'Arnauld seroit envoyé à Rome pour y faire examiner son livre. Mathieu Molé, jaloux défenseur des privilèges de l'église de France, répondit « que, sans doute, on n'ignoroit pas l'obli- « gation imposée aux papes par les concor- « dats, de donner aux Français des juges « en France, et que, quoique M. Arnauld « se rendît à Rome par l'ordre de la reine, et « non sur un mandement du pape, le saint- « siège pourroit bien arguer de cet exem- « ple et en abuser un jour. » Le zèle du premier président étoit encore échauffé dans cette circonstance par son amitié pour M. Arnauld, et l'admiration qu'il ressentoit pour ses ouvrages.

Cependant les assemblées de la chambre de Saint-Louis continuoient. Le premier président avoit tenu tête pendant trois

jours aux clameurs des enquêtes, qui furent plusieurs fois sur le point d'en venir aux voies de fait contre sa personne. La conduite de la cour ne l'embarrassoit pas moins. Sans constance dans ses résolutions, sans suite dans ses projets, Anne d'Autriche manquoit sans cesse à ceux qui vouloient la servir. Elle portoit le caprice de son sexe dans la violence ; et si quelquefois elle commençoit à sévir, bientôt elle abandonnoit tout, comme épouvantée de ce qu'elle avoit entrepris. C'est ainsi qu'on la vit embarrassée de la personne du président Barillon, après qu'elle l'eût fait enlever, et se trouver trop heureuse que le parlement le lui redemandât. Mathieu Molé, qui portoit la parole dans cette circonstance, dit « que l'ordre public « ne permettoit pas que, sur de simples « soupçons, un officier du roi, ni qui

« que ce fût, pût être emprisonné autre-
« ment que par les voies publiques qui
« instruisent les juges de la vérité. »

Au lieu d'être secondé dans sa compagnie, le premier président n'y voyoit personne à qui il pût se confier. La reine ne le dédommageoit pas de cet abandon ; et, loin d'apprécier ses lumières, elle le consultoit rarement. Elle sembloit s'en servir comme d'un bouclier, ou l'opposer comme un roc inébranlable aux fureurs que son ministre avoit excitées. Les magistrats capables d'être jaloux d'un rôle si pénible et si glorieux lui portoient une secrète envie. C'est à ce titre que de Mesmes et Talon étoient ses ennemis. Talon avoit été son ami dans sa première jeunesse ; mais bientôt leurs opinions différentes les avoient divisés. Moins âgé, et moins accessible aux leçons de l'expérience, Talon

ne respiroit que cet amour de l'indépendance et ces maximes républicaines dont Mathieu Molé avoit connu de si bonne heure toute la vanité. D'ailleurs, la nature ne les avoit pas formés l'un pour l'autre. La vertu de Talon étoit aussi exaltée que celle de Molé étoit solide. Il recherchoit les sacrifices avec autant d'enthousiasme que Molé employoit de modération à les attendre. Un seul mot les explique : Talon aimoit par-dessus tout la gloire ; Molé lui préféroit ses devoirs. Talon calomnia plus d'une fois dans son cœur celui qu'il avoit aimé. Peut-être son esprit fut-il seul coupable ; car c'est la foiblesse des esprits supérieurs d'attribuer à l'intérêt les opinions qu'on ne partage pas. Au reste, Mathieu Molé fut le héros par excellence de l'amour de l'ordre et du devoir. C'est au maintien de l'ordre,

au parfait accomplissement de ses devoirs, qu'il dévoua modestement sa vie. On y voit ces vertus, dédaignées du vulgaire, le conduire, presqu'à son insçu, à une renommée éclatante, et valoir à celui qui ne croyoit être que juste et sage d'être comparé par ses ennemis aux hommes les plus brillants de son siècle, à Gustave et au grand Condé. Cependant, malgré l'injustice et l'envie dont il étoit entouré, Molé ne professoit d'éloignement que pour la personne du chancelier; mais il avoit pour lui un mépris qu'il ne pouvoit contenir. Jamais il n'en supportoit rien. Dans un lit de justice, le chancelier l'ayant interrompu lorsqu'il parloit, il l'apostropha fièrement, en lui déclarant que nul n'avoit le droit de l'interrompre lorsqu'il avoit l'honneur d'adresser la parole au roi. Fatigué cependant de tant d'épreuves, et sa

santé étant altérée par le travail, il obtint un congé de la reine pour aller prendre les eaux.

A son retour, il trouva l'agitation à son comble, et il reconnut les approches de la crise que l'on préparoit. Les lits de justice se répétoient sans cesse, et perdoient par-là tout leur effet. Le peuple, en voyant les cours souveraines se réunir pour défendre ses intérêts, avoit conçu les plus folles espérances. Il s'étoit flatté de voir disparoître tout d'un coup les impôts dont il se plaignoit. De son côté, le parlement se trouvoit déconcerté par la foiblesse même d'Anne d'Autriche, qui lui accordoit tout, tandis qu'il ne pouvoit se contenter de rien. Engagé vis-à-vis du peuple, il y alloit de sa sûreté de prolonger la querelle ; car il ne pouvoit, avec quelque ombre de raison, demander à la reine de réaliser le vain es-

poir de la multitude, et il n'étoit plus en son pouvoir d'apaiser, ni de faire rentrer dans l'ordre, des esprits qu'il avoit soulevés. Cependant personne n'acquittoit les impôts, dans l'attente du parti que les compagnies devoient prendre; et les choses en vinrent au point que, faute de 100,000 l., l'armée de Flandre, après la bataille de Lens, ne put poursuivre ses succès; l'armée d'Allemagne, commandée par Turenne, se débanda; les Catalans voulurent se révolter, parceque les Français, manquant d'argent, vivoient à discrétion sur leur territoire; et que le siège de Crémone fut levé.

Il ne falloit plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. Un chef parut, et la révolte éclata. Un homme singulier, et qui sembla imprimer aux évènements le caractère et la mesure de son génie, en prit

alors ouvertement la conduite. Il avoit en partage tous les dons de la fortune, et réunissoit mille qualités brillantes, que bornoit toujours un défaut absolu de grandeur. Né dans un haut rang, il étoit doué en aventurier. Il portoit l'habit d'un prêtre, et montroit l'audace d'un partisan. Galant auprès des femmes, dont il étoit aimé, malgré son extrême laideur, et dévot aux yeux du peuple, dont il étoit respecté, malgré ses mœurs. Esprit qui ne manqua que d'élévation pour aller au grand; ayant plus d'intrigue que de génie, d'entreprise que de vues, recherchant les embarras, et même le péril, n'aimant de l'ambition que le jeu; croyant faire par ambition tout ce que lui inspiroit son besoin d'émotions et sa passion pour le mouvement; tel étoit ce fameux coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, noble ennemi de Mathieu

Molé, et qui lui rend, dans ses mémoires, une justice si généreuse. Il faut admirer l'art, ou plutôt le dessein avec lequel la Providence distribue les rôles, oppose les caractères pour les fins qu'elle se propose. Ici la minorité de Louis XIV occasionnoit ces troubles. Mazarin en fournissoit le prétexte. Le coadjuteur les excitoit, et Mathieu Molé étoit appelé à les contenir. Placé à la tête d'une compagnie dans le sein de laquelle le coadjuteur avoit établi le foyer de ses intrigues, ces deux hommes se trouvoient dans une opposition constante, et ils étoient bien doués pour les divers personnages qu'ils avoient à remplir. Molé, avec sa haute stature, son visage noble et calme, sa façon grave, son langage concis et plein de dignité, en imposoit autant que son adversaire pouvoit séduire. Observateur aussi délié qu'un

intrigant peut être habile, il pénétroit le mystère de toutes les intrigues avec autant de finesse que le coadjuteur mettoit d'art à les former. Cependant sa pénétration surpassoit de beaucoup son adresse, et s'il savoit tout expliquer, il étoit loin de savoir tout prévenir. L'élévation et la force dominoient dans son esprit comme dans son caractère, et le pouvoir qu'il prenoit sur les hommes n'étoit pas accompagné d'assez de séduction. C'est ainsi qu'on le voyoit chaque jour domter la fureur du peuple par sa seule présence, ou arrêter les entreprises de sa compagnie, sans qu'il pût jamais inspirer à l'un ni à l'autre un sentiment ou un projet. Le coadjuteur redoutoit sur-tout les effets de son éloquence, de laquelle il s'étoit senti lui-même quelquefois touché. Mathieu Molé étoit le seul homme de son temps qui dédaignât cette

érudition et ces figures dont on faisoit alors un si grand abus. Il parloit en peu de paroles, mais fortes et vives, qui ébranloient l'imagination et saisissoient le cœur. Pour peu que le sujet le souffrît, il devenoit pathétique, mélant la patrie et l'honneur à tous ses discours. Une sorte d'incorrection ajoutoit au naturel de ses tours, et il trouvoit, en s'échauffant, des expressions si mâles et si vives, qu'elles devenoient pour ainsi dire inévitables, et que ceux qui l'entendoient étoient comme forcés de se rendre ou de rougir.

Le moment étoit venu où le coadjuteur vouloit que le parlement portât les choses à l'extrême; mais la nouvelle de la bataille de Lens vint le contrarier dans ses projets. La cour en prit autant de confiance qu'elle en auroit tiré d'avantage, si Mazarin avoit su profiter de ces succès. Les factieux

perdent toujours de leur pouvoir sur l'esprit des peuples lorsque l'armée triomphe. Les chefs de la Fronde, qui s'en aperçurent, dissimulèrent au lieu d'éclater; et Mazarin, qui les voyoit calmes, les croyant vaincus, crut aussi qu'il ne lui restoit qu'à punir. En conséquence il fait chanter un *Te Deum* à Notre-Dame; le roi, la reine, le parlement tout entier, vont remercier Dieu de la victoire. A peine le roi est-il sorti de l'église, que des gardes se présentent, avec l'ordre d'arrêter les présidents Blancménil, Charton, et le conseiller Broussel. Aussitôt on court aux armes, on crie, on se précipite, tout est confondu. Le coadjuteur est par-tout, conservant encore le pouvoir d'exciter après qu'il a perdu celui de contenir. Le parlement se réunit dans le lieu de ses séances; une populace furieuse l'environne, et lui en-

joint d'aller demander à la reine la liberté des magistrats. Mathieu Molé étoit sur son siège et présidoit l'assemblée ; sa figure n'annonçoit aucune émotion. Il croit devoir se prêter au mouvement, dans l'espoir de le diriger, et part pour le Louvre à la tête de sa compagnie. Les barricades s'étoient renouvelées dans Paris comme pendant la Ligue. On en comptoit douze cent soixante à dix heures du matin. Elles tombent toutes devant le parlement, qui s'avance aux cris de *vive le coadjuteur*, *point de Mazarin*, *liberté à Broussel.* Arrivé au Louvre, le premier président peignit à la reine, en termes énergiques, la situation de Paris. Elle l'interrompit en disant : « Je sais qu'il y a du bruit dans « la ville, mais vous m'en répondrez, « messieurs du parlement, vous, vos « femmes et vos enfants. » En même

temps elle entra dans son cabinet; le premier président l'y suivit avec plusieurs magistrats; et comme il en sortoit sans avoir rien obtenu, le cardinal Mazarin vint lui annoncer qu'on rendroit les prisonniers, si le parlement vouloit promettre de ne plus s'assembler. Mathieu Molé répliqua que le peuple croiroit qu'ils avoient été forcés s'ils prenoient dans le palais de la reine aucun engagement, et qu'ils alloient se retirer dans le lieu ordinaire de leurs séances pour en délibérer. Au retour du parlement, les barricades s'ouvrirent encore; mais le peuple, morne et furieux, le menaçoit par son silence, où sembloient déjà retentir des cris de mort. A peine le cortège touche-t-il à la troisième barricade, que les hurlements se font entendre. Cent soixante magistrats sont sur le point d'être massacrés. Cinq présidents à mortier, plus

de vingt conseillers jettent dans la foule les marques de leur dignité, et cherchent leur salut dans la fuite. Alors un marchand de fer, nommé Raguenet, s'avance, et appuyant son pistolet sur le front du premier président : « Tourne, traître (lui « dit-il), et si tu ne veux être massacré « toi-même, ramène-nous Broussel, « ou le Mazarin et le chancelier en « otage. » « Le premier président (dit le « cardinal de Retz), le plus intrépide « homme à mon sens qui ait paru dans « son siècle, demeura ferme et inébran- « lable. Il se donna le temps de rallier « ce qu'il put de sa compagnie; il con- « serva toujours la dignité de la magistra- « ture et dans ses paroles et dans ses dé- « marches, et il revint au Palais-Royal au « petit pas, dans le feu des injures, des « exécrations et des blasphèmes. Il étoit

« naturellement si hardi, qu'il ne parloit « jamais si bien que dans le péril. Il se sur- « passa lui-même dans cette circonstance, « et il est certain qu'il toucha tout le « monde, à la réserve de la reine. » Enfin le parlement promit de suspendre ses assemblées, et il sortit, ayant devant lui les carrosses du roi qui alloient chercher les prisonniers.

Cependant quelques jours après Mazarin, qui n'étoit pas revenu de sa frayeur, fit sortir la cour de Paris pendant la nuit, et le roi écrivit au prévôt des marchands qu'il abandonnoit sa capitale, à cause des intelligences de quelques membres du parlement avec les ennemis de l'État. En effet, les chefs de la Fronde avoient écrit au comte de Fuensendalgne pour s'assurer du secours de l'armée espagnole dans le cas où ils en auroient besoin. Le parle-

ment reçut des lettres-patentes qui le transféroient à Montargis ; mais, au lieu d'obéir, il déclara le cardinal perturbateur du repos public, et lui enjoignit de sortir dans huit jours du royaume. Les assemblées devenoient de plus en plus tumultueuses. On voyoit les généraux de la Fronde, tout couverts de poussière, venir siéger en armes parmi les magistrats. Sous le vêtement de ces derniers, on apercevoit souvent une épée qui déceloit leur crainte ou qui trahissoit leurs desseins. Le coadjuteur, suivi d'un cortège ressemblant à une armée, y traînoit après lui une multitude qui s'obstinoit à le considérer comme son pasteur. Il sembloit, à son gré, retenir ou exciter la tempête. Tous les jours il essayoit d'effrayer le premier président par les menaces du peuple qui remplissoit les ave-

nues du palais ; et tous les jours le sang-froid et l'intrépidité de ce dernier le déconcertoient davantage. « Si ce n'étoit pas « un blasphème (écrit-il dans ses mé- « moires) de dire qu'il y a quelqu'un, « dans notre siècle, de plus brave que le « grand Gustave et M. le Prince, je di- « rois que c'est M. Molé. » Le rôle de Mathieu Molé étoit extrêmement difficile. Obligé de ménager souvent sa compagnie pour conserver sur elle quelque pouvoir, il étoit réduit à composer sans cesse avec ses principes, afin de mieux servir et l'État et la cour, tantôt écartant les poignards en paroissant ne pas les craindre, tantôt répondant aux invectives et aux injures par une raillerie fine qui en triomphoit, tantôt en imposant par sa gravité, ou réveillant à propos les sentiments généreux par un mot heureux

*

ou un trait d'éloquence. La gloire et la vertu ont, sans doute, un grand charme, puisqu'il n'y a pas d'époques si corrompues où l'on ne rencontre quelques hommes qui se dévouent à les servir. Peut-être aussi existe-t-il des esprits si profonds et si droits, qu'ils sont nécessairement conduits par la vérité à la vertu. Soit donc que Mathieu Molé fût passionné pour la vraie gloire, soit que son esprit habitât les hauteurs inaccessibles où l'on n'a plus que le ciel au-dessus de sa tête, et le monde en spectacle à ses pieds, on le voit dans un temps où un prélat, des magistrats s'abandonnoient d'autant plus impunément à leurs passions, que le scandale étoit effacé par le désordre, choisir et mener une vie toute de sacrifices sous le fer des assassins; et si l'on veut savoir où se reposoit quelquefois

cette vie si agitée, on trouve que les délassements en étoient si purs, que, pour en apprendre quelque chose, on est obligé d'interroger ses enfants. C'est parmi eux que Mathieu Molé épanchoit son ame toute entière, et qu'il recevoit enfin quelques consolations. L'aîné, M. de Champlâtreux, qui avoit été intendant de Champagne, et qui le fut dans la suite de l'armée du prince de Condé, étoit alors conseiller au parlement. Il partageoit les dangers et les travaux de son père, et il en étoit digne. Il l'informoit sur-tout avec soin de tout ce qui se passoit dans sa compagnie; car depuis quelque temps Molé ne la présidoit pas. La cour avoit fait des ouvertures d'accommodement aux principaux chefs de la Fronde, et le parlement avoit envoyé des députés à Ruel pour traiter de la paix. Le premier

président étoit à leur tête, et il conduisoit la négociation, tandis que Mazarin s'appliquoit à la traîner en longueur, lorsqu'on apprit que les frondeurs, profitant de l'absence des députés, vouloient les faire révoquer et dominoient absolument dans les assemblées. A cette nouvelle Molé ne balança plus; il signa le traité, et courut où il croyoit sa présence le plus nécessaire. Au lieu de changer la forme du gouvernement, comme s'en étoient flattés certains esprits; au lieu de satisfaire les prétentions personnelles des principaux frondeurs, le traité, rédigé en vingt-un articles, obligeoit le parlement à se rendre à Saint-Germain pour la tenue d'un lit de justice, et le faisoit renoncer aux assemblées de chambre, du moins pour l'année. Il accordoit ensuite amnistie à ceux qui avoient pris les armes, et la

reine y faisoit espérer qu'elle ramèneroit bientôt le roi à Paris.

Lorsque le premier président se rendit au palais pour la première fois, il trouva une telle affluence de bourgeois, de populace, de soldats, qu'il eut de la peine à arriver jusqu'au lieu de l'assemblée des chambres. A son aspect, il se fit un profond silence. En entrant, il prit la parole : à mesure qu'il avançoit dans le compte qu'il avoit à rendre, on voyoit la consternation ou la rage se peindre sur tous les visages. Mais quand on entendit que Mazarin avoit signé le traité, un cri général fit retentir la salle, et fut répété par le peuple dans toutes les enceintes du palais. Les frondeurs accabloient Mathieu Molé de reproches et d'injures, lorsqu'un horrible bruit se faisant entendre aux portes de la grand'chambre, on vint dire que le

peuple menaçoit de les enfoncer, si on ne lui livroit sur l'heure le premier président. « Son visage (dit le cardinal de Retz) fut « le seul sur lequel il ne parut aucune alté- « ration à cette nouvelle. Au contraire, on « y voyoit quelque chose de surnaturel et « de plus grand que la fermeté. » Il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il l'auroit fait dans les audiences ordinaires, et il prononça du même ton l'arrêt portant que les députés retourneroient à Ruel, pour traiter des prétentions des généraux, et pour obtenir que le cardinal ne signât point le traité. La fureur du peuple ne faisant que s'irriter davantage, on proposa au premier président de sortir par les greffes, et de se retirer ainsi chez lui sans être vu. « La cour (répondit-il) « ne se cache jamais. » Le coadjuteur s'approcha pour le prier du moins de ne pas

s'exposer qu'il n'ait eu le temps d'adoucir le peuple. « Eh ! mon bon seigneur (lui « répliqua Molé d'un air railleur), dites « le bon mot. » « Quoiqu'il me témoignât « par-là (ajoute Gondi) qu'il me regardoit « comme l'auteur de la sédition, je ne me « sentis pourtant en cette occasion tou- « ché d'aucun mouvement, que de celui « qui me fit admirer l'intrépidité de cet « homme. » Enfin Mathieu Molé, ne voulant point attendre, sortit de la grand'chambre en s'appuyant sur le bras du coadjuteur. Quand il parut, les cris et les menaces redoublèrent. Pour lui, il avoit l'air si calme, sa démarche étoit si paisible et si lente, qu'on eût dit qu'il se promenoit seul avec le coadjuteur. Un bourgeois lui appuya le bout de son mousqueton sur le front, en disant qu'il alloit le tuer. Molé, sans écarter cette

arme et sans détourner la tête, lui dit froidement : « Quand vous m'aurez tué, il ne « me faudra que six pieds de terre. » Arrivé chez lui, il se hâta d'écrire à la reine le résultat de l'assemblée, puis il s'occupa pendant plusieurs jours de voir en particulier les plus ardents de sa compagnie, afin de les adoucir. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès ; car, dès le lendemain, le parlement déclara qu'il acceptoit le traité, en se réservant de faire des remontrances sur certains articles, et en demandant des conférences pour régler les intérêts des généraux.

De tous les frondeurs, le plus mécontent étoit sans doute le coadjuteur. Il étoit le seul qu'on ne pût pas satisfaire, parcequ'il ne souhaitoit que la prolongation des troubles, et qu'il n'aimoit que la faction. Aussi mettoit-il tout en

œuvre pour conserver son influence et en ressaisir la portion qui sembloit prête à lui échapper. Le jeudi saint, le parlement s'étant assemblé pour vérifier le traité de paix, on le vit affecter de prolonger la cérémonie des saintes huiles qui le retenoit à Notre-Dame. Le peuple, inquiet de ne point le voir paroître, le demandoit à grands cris, et le duc de Bouillon lui fit dire publiquement de venir au plus tôt apaiser la sédition par sa présence. Enfin il arriva. Le premier président, en le voyant entrer, dit assez haut : « M. le coadjuteur « vient de faire des huiles qui ne sont « pas sans salpêtre. »

La fortune sembloit se plaire à opposer sans cesse l'un à l'autre ces deux hommes de mœurs et de caractères si différents. Une petite circonstance vint encore le prouver davantage. Madame de Chevreuse, dont le

coadjuteur étoit fort amoureux, étant revenue sans permission de Bruxelles, où elle avoit été exilée, reçut l'ordre de sortir de Paris sous vingt-quatre heures. Le coadjuteur crut avoir besoin, pour la retenir, du premier président; et pour cela il résolut de lui persuader que l'ordre donné à madame de Chevreuse étoit une violation manifeste des dernières déclarations sur les lettres de cachet. Il alla d'abord trouver le duc de Beaufort, pour l'envoyer porter à Molé de premières paroles au nom du parti; mais le duc ne voulut jamais se charger de sa commission, et Gondi se vit forcé de la faire lui-même. Il se rendit donc chez Molé, et aussitôt il lui représenta avec beaucoup de chaleur le danger qu'il y auroit pour la cour à violer aussi promptement les conditions de la paix, lorsque celui-ci

se hâtant de l'interrompre : « C'est assez, « mon bon seigneur (lui dit-il) ; vous ne « voulez pas qu'elle parte, elle ne partira « pas » ; puis s'approchant de son oreille : « Elle a les yeux très beaux. » Gondi, déconcerté, se retira ; mais la duchesse ne partit point.

Cependant la tranquillité paroissoit s'affermir tous les jours. Les chefs de la fronde, à l'exception du coadjuteur et du duc de Beaufort, retournoient à la cour, et l'on voyoit par-tout les royalistes et les frondeurs réunis et confondus. Peu de moments suffirent pour rapprocher des hommes qui renonçoient à des intrigues plutôt qu'à des partis, qui avoient suivi leurs intérêts plutôt que leurs passions, et qui, au lieu d'opinions, n'avoient eu que des maîtresses. Le génie de Gondi triompha pourtant de cette tendance générale au repos. Il ne se

méprit point sur l'indolence et la légèreté qui sembloient affecter tous les esprits. La nature du sien ne le rendant capable d'aucune suite, il n'en exigeoit pas de ceux qu'il vouloit remuer, et il leur communiquoit d'autant mieux tout son mouvement. Il jeta d'abord les yeux sur le prince de Condé ; et, à l'aide de la duchesse de Longueville, il essaya de le brouiller avec la reine. Mais ce jeune prince paroissant hésiter, et annonçant sur-tout alors qu'il ne pousseroit pas les choses à l'extrême, le coadjuteur le laissa s'entourer de ses *petits-maîtres*, tandis qu'il s'occupa de renouveler les assemblées de chambres dont il ne pouvoit plus se passer. Depuis quelque temps, les rentes de l'hôtel de ville ne se payoient pas, et les rentiers, irrités, avoient nommé douze syndics pour veiller à la conservation de leurs intérêts.

Le premier président s'étoit opposé de tout son pouvoir à cette élection, en soutenant que l'assemblée dont elle émanoit étoit illégale ; et le peuple avoit pris quelque intérêt à ce débat. C'étoit plus qu'il n'en falloit à Gondi pour agir. Il fait nommer parmi les syndics le célèbre Joly, sa créature dévouée ; il lui ordonne de se faire au bras une blessure, et il apposte un autre de ses gens pour tirer sur Joly un coup de fusil, quand il passeroit dans la rue. Aussitôt on répand dans Paris que le cardinal Mazarin doit faire assassiner tous les syndycs. Molé voit se précipiter à l'audience la jeunesse des enquêtes et une multitude de rentiers. On crie qu'il faut à l'heure même assembler les chambres. Il répond qu'il s'agit d'une affaire criminelle ordinaire, et qu'elle doit s'instruire selon les formes accoutumées. On le menace ; il ré-

siste, et la discussion est remise au lendemain. Mais un incident changea dans la journée la face des choses, et fit prendre une autre direction au mouvement. Soit hasard, soit dessein, plusieurs coups de feu atteignirent la voiture vide du prince de Condé, et plusieurs balles la traversèrent. A l'instant des particuliers déposent qu'ils ont entendu dire qu'on veut assassiner le prince et la *grande barbe*, et que les auteurs du complot sont le duc de Beaufort et le coadjuteur. La fronde, déconcertée, voit Paris entier se tourner contre elle, et le nom de frondeur devenir le synonyme d'assassin. La duchesse de Montbazon, mademoiselle de Chevreuse, tremblantes, conseillent à leurs amans la fuite. Gondi, rendu à son génie, et souriant aux embarras qui l'environnent, entraîne le duc de Beaufort au parlement.

Ils trouvent les chambres assemblées, et ils entendent murmurer autour d'eux les mots de conjuration d'Amboise. Le premier président déclare qu'étant parties, il ne peuvent rester juges, et qu'en conséquence ils doivent se retirer. Le coadjuteur réplique hardiment qu'ils sont prêts à le faire, si le prince de Condé et le premier président, qui sont parties comme eux, se retirent aussi. Condé reste, en faisant valoir sa qualité de prince du sang. Pour Molé, quoiqu'il déclare ne se plaindre de personne, et vouloir écarter de cette affaire tout ce qui le concerne, on exige qu'il se retire au greffe pendant qu'on délibèrera sur la récusation présentée contre lui. Ici sa constance vint échouer contre l'injustice. C'est la foiblesse des grandes ames de ne savoir point la supporter. Il vit avec douleur une jeunesse fac-

tieuse se venger de l'ascendant que ses vertus lui avoit donné sur elle. Il quitte son siège; mais, tandis qu'il en descend, ses ennemis aperçoivent enfin dans ses yeux quelques larmes. La pluralité de 98 voix contre 62 décida qu'il resteroit juge; et le cardinal de Retz avoue dans ses Mémoires que cette décision étoit juste, même dans les formes du palais. Le lendemain, lorsqu'il ouvrit l'assemblée, on remarquoit encore en lui un reste de tristesse qui se mêloit à sa gravité. Mais à peine étoit-on assis, que le président La Grange demanda qu'on mît en liberté un nommé Belot, arrêté sans qu'il eût été lancé contre lui de décret. Molé représenta que l'arrestation de cet homme avoit été commandée par les circonstances, et qu'on en attendoit des révélations importantes. Aussitôt un certain Daurat,

conseiller, s'écria qu'il s'étonnoit qu'un homme pour l'exclusion duquel il y avoit eu 62 voix osât ainsi violer les formes de la justice à la vue du soleil. A ces mots, Molé, saisissant sa barbe (1), se leva en déclarant qu'il laissoit sa place à celui qu'on en croiroit plus digne. Son mouvement faillit être le signal du carnage. En un instant, les deux partis furent rangés autour de leurs chefs, et se menacèrent. « Si le moindre laquais (dit le cardinal « de Retz) eût alors tiré l'épée dans le « palais, Paris étoit confondu. »

Le soir même, Daurat ayant été faire ses excuses au premier président, celui-ci le reçut avec douceur, et lui dit qu'il ne se souvenoit plus qu'il l'eût offensé.

Cependant le prince de Condé affectoit

(1) Geste qui lui devenoit familier lorsqu'il étoit vivement ému.

toujours la même indépendance, et ses dédains sembloient annoncer qu'il se croyoit plus fort que tous les partis. Il exerçoit à la cour, et sur la reine, un despotisme qu'elle ne pouvoit plus supporter. Le coadjuteur lui ayant fait quelques avances, il le repoussa avec mépris. Bientôt sa perte fut conjurée, et la reine et la fronde s'entendirent pour s'en débarrasser entièrement. Sa sécurité étoit si grande, qu'il se livra lui-même aux pièges qu'on lui tendoit; et, le 18 janvier, il se vit arrêter, par ordre de la reine, avec le prince de Conti et le duc de Longueville. Aussitôt la princesse douairière de Condé implora la protection du parlement, et se hâta d'intéresser l'orgueil de la compagnie, en lui adressant une humble requête, tandis que la princesse sa belle-fille se rendoit secrètement

à Bordeaux, suivie de son jeune fils, et soulevoit une partie de la Guyenne, aidée des partisans du prince. Mathieu Molé avoit pour Condé un attachement et un goût particulier. Il en avoit aussi reçu des marques d'estime. L'intérêt qu'il témoigna à la mère des princes fut si marqué, que, lorsqu'elle vint demander au parlement de rester à Paris malgré son exil, un conseiller s'écria « que le premier président n'avoit qu'à « la prendre chez lui. » Mais ce fut lorsque le parlement en corps alla demander à la reine la liberté des princes, que, s'abandonnant aux mouvements de son cœur, il mit peut-être ses sentiments à la place des convenances dans le discours qu'ils prononça.

Sire, dit-il,

« Nous ne doutons pas que votre Ma-

« jesté ne connoisse l'état de la France.
« Elle sait ce que sont devenues tant de
« conquêtes, prix du sang et de la for-
« tune de ses sujets. Elle sait combien
« de villes reprises, tant en Italie qu'en
« Catalogne, d'hostilités exercées au sein
« même de ses états. Elle a vu l'armée
« ennemie, perçant au cœur de son royau-
« me, y forcer des places, et, aux yeux
« de l'armée française, répandre parmi
« ses peuples l'oppression et le malheur.
« Tels sont les fruits de cette politique
« infortunée à laquelle on doit attribuer
« encore nos divisions, nos guerres ci-
« viles, le déchet de l'autorité royale, et
« les inquiétudes auxquelles vos Majestés
« ont été livrées sans qu'on puisse en pré-
« voir la fin.

« Au retour de son voyage de Norman-
« die; de Guyenne et de Bourgogne, les

« peuples, et cette compagnie elle-même,
« ne présentèrent à votre Majesté que
« des visages satisfaits. Le respect, Sire,
« captive les esprits de la plupart des
« hommes, et la soumission due à vos
« ordres ôta la liberté d'examiner la
« cause de nos troubles et de prédire ce
« que l'on prévoyoit. Votre parlement
« s'accuseroit aujourd'hui de son silence,
« s'il n'avoit espéré alors que les auteurs
« de tant de conseils malheureux recu-
« leroient d'eux-mêmes à la vue du dé-
« sordre, et qu'à la fois l'autorité royale
« et les captifs illustres rentreroient in-
« cessamment dans tous leurs droits. Mais
« en voyant se prolonger ignominieuse-
« ment, au milieu du royaume, cette
« captivité des princes de votre sang dans
« un lieu où leur vie est en péril; oui,
« je le repète, où leur vie est en péril,

« votre parlement, chargé de veiller à ce « que la république ne reçoive aucun dom- « mage, a redouté le jugement de la pos- « térité, s'il refusoit son intercession à ces « princes infortunés. Il a craint que les « pierres qui les enferment n'élevassent « la voix, et que cette voix, entendue « de toutes les provinces, n'excitât la « France entière à travailler à leur sou- « lagement. Quoi ! Sire, tant d'actions « illustres, tant de batailles gagnées ne « fléchiront-elles pas votre Majesté, et ne « répondent-elles pas à tous les soupçons? « S'il s'agissoit d'un secret d'État, nous « attendrions dans le silence que le temps « vînt nous apprendre ce qu'il ne seroit « plus dangereux de publier. Mais les « lettres de cachet adressées aux compa- « gnies, en voulant accuser les prison- « niers, montrent assez leur innocence.

« Sire, les princes de votre sang sont les « conseillers nés de la cour, les états vé- « ritables de l'État, les membres les plus « précieux de la monarchie, et votre « Majesté elle-même ne peut frapper sur « eux, sans que le contre-coup ne re- « tombe sur sa propre personne. »

Ce discours déplut à tous ceux qui l'entendirent. Le duc d'Orléans fut blessé de voir représenter le prince de Condé comme le plus ferme appui de la régence. Mazarin fut outré de la manière dont, sans y être nommé, il avoit été peint. La reine n'en fut pas moins choquée, et Louis XIV, alors âgé de 13 ans, dit à sa mère que, sans la crainte de lui déplaire, il auroit chassé ou fait taire le premier président. Le public seul applaudit à ce discours, bien plus qu'il ne l'avoit jamais

fait aux plus belles actions de celui qui l'avoit tenu.

Les princes n'obtinrent pas encore leur liberté, quoiqu'elle fût réclamée par tous les partis. Les chefs de la fronde, et sur-tout le coadjuteur, témoignoient pour eux un intérêt qui n'avoit d'autre but que de se concilier la faveur du peuple et de s'assurer du parlement. Molé demandoit seulement qu'on ménageât les formes, et que l'on ne sortît point, envers la cour, des bornes de la soumission et du respect. Ce fut chez lui que l'on minuta la requête en faveur des prisonniers. « Voilà (disoit-il en la dres-« sant lui-même) ce qui s'appelle servir « les princes en gens de bien, et non « comme des factieux. » Il ne tarda pas à reconnoître combien il s'étoit trompé,

et il eut occasion de se rappeler avec tristesse que le malheur des conditions élevées est d'avoir à se défendre des sentiments auxquels les autres hommes ne sauroient trop se confier. Son amitié pour Condé l'avoit aveuglé sur ces mêmes intrigues qu'il avoit jusque-là si bien pénétrées. La grande et la petite fronde réunies s'emparèrent, à son insçu, de l'esprit des magistrats, et les dérobèrent à son influence. On jeta le masque, et, ne gardant plus aucune mesure, on voulut exiger de la reine de renvoyer Mazarin, en même temps qu'elle rendroit la liberté aux princes. Anne d'Autriche, isolée dans sa cour, crut qu'elle ne pouvoit conserver son ministre, puisque Molé ne savoit plus la défendre. Elle fit sortir le cardinal de Paris, et se disposa à le suivre secrètement, avec le roi son

fils ; mais Gondi, averti des préparatifs de sa fuite, vole au milieu de la nuit chez Gaston, tandis que mademoiselle de Chevreuse va sonner l'alarme chez tous les chefs du parti. En un instant, une multitude armée environne le palais royal et y tient la reine et le roi enfermés. Le coadjuteur lui-même étoit inquiet de la manière dont le parlement prendroit un tel attentat. Déjà ses créatures en assiégeoient toutes les avenues, et avant le jour il s'y rendit, avec La Mothe et Beaufort. Sept heures sonnoient, ils espéroient arriver les premiers, lorsqu'en entrant dans la grand'chambre, ils aperçurent, à la lueur de la lampe qui éclairoit sa vaste enceinte, le premier président sur son siège, qui appeloit les affaires ordinaires. « Il montroit (dit « le coadjuteur), par son visage et par

« ses manières, qu'il avoit de plus grandes « pensées dans l'esprit. La tristesse pa- « roissoit dans ses yeux, mais cette sorte « de tristesse qui touche et qui émeut, « parcequ'elle n'a rien de l'abattement. » Monsieur arriva à neuf heures, et dit à la compagnie que les lettres de cachet pour la liberté des princes seroient expédiées dans deux heures. Mathieu Molé poussant un profond soupir, s'écria : « Monsieur le prince est en liberté, et « le roi, le roi notre maître est prison- « nier ! » La fronde avoit ce jour-là pour elle le second personnage du royaume, et le premier président ne put rien pour la cour. Les princes revinrent, tandis que Mazarin se retira chez l'électeur de Cologne. Condé triomphoit; plus puissant, et plus exigeant que jamais, il changea le ministère à son

gré. Chavigny, sa créature dévouée, y entra, et la reine crut obtenir beaucoup en remettant à Molé les sceaux, qu'on l'obligeoit d'ôter à Châteauneuf.

Le duc d'Orléans n'avoit point été consulté pour ces changements, et tous les jours il voyoit diminuer son crédit. Il jura pourtant qu'il ne laisseroit pas les sceaux dans les mains d'un homme qui avoit osé les recevoir sans son agrément, et il tint conseil avec les principaux chefs de la fronde pour aviser aux moyens de les lui enlever. Le coadjuteur vouloit que ce fût à main armée, et Gaston, trop foible même pour la violence, ne put y consentir. Instruits de ce qui se passoit, les nouveaux ministres, amis et collègues de Molé, l'abandonnèrent, et se rendirent chez la reine pour lui demander de le

sacrifier. Il en coûtoit à Anne d'Autriche d'éloigner de son conseil et de sa personne le seul homme sur la vertu duquel elle pût compter. Elle prit la résolution généreuse de le consulter lui-même sur le parti qu'elle devoit prendre. Molé, voyant son trouble, et connoissant mieux qu'elle la nécessité où elle se trouvoit, ne la laissa pas achever; et saisissant la clef des sceaux qu'il portoit suspendue à son cou, il la lui présenta. Touchée de son mouvement, la reine lui offre le chapeau de cardinal, mais il la refuse. Elle veut lui donner une place de secrétaire d'état pour son fils, elle en est encore refusée. « J'accorde (s'écria-« t-elle) sur l'heure, à votre fils, la sur-« vivance de la charge de premier prési-« dent. » Ici, Mathieu Molé répond grave-ment « que M. de Champlâtreux n'a point « encore assez servi l'État pour mériter

« cet honneur. » Enfin elle le prie d'accepter cent mille écus : tout en lui exprimant sa profonde reconnoissance, il déclare respectueusement qu'il ne les recevra point. Le plaisir de refuser tant de graces pouvoit bien leur être préféré; mais Mathieu Molé ne songeoit pas plus au dédommagement qu'il n'avoit cru faire de sacrifices. On le vit se renfermer dans les fonctions de premier président, sans qu'il parût se souvenir d'en avoir jamais rempli d'autres. Peut-être avoit-il l'orgueil de croire que la place la plus difficile étoit toujours celle qu'il méritoit le mieux. Aujourd'hui, il la remplissoit encore, car il alloit avoir à combattre les entreprises de Condé, comme il avoit eu à lutter contre les intrigues du coadjuteur. Ce dernier, écrasé par l'ascendant du prince, s'étoit rapproché de la régente et se bornoit à la servir.

Condé, au contraire, élevoit si haut ses prétentions que ses ennemis l'accusoient de penser à la couronne. Cependant le bruit s'étant répandu qu'on vouloit l'arrêter une seconde fois, il se retira à Saint-Maur, en adressant une lettre au parlement. Molé déclara qu'on ne pouvoit la lire sans avoir pris les ordres de la reine. D'ailleurs il convient, dit-il, d'agir avec d'autant plus de circonspection, que, si la retraite et la lettre de M. le prince devenoient le signal de la guerre civile ..... A ces mots, le prince de Conti s'écrie, en menaçant le premier président, qu'il « a offensé son frère ». « Nul (répond « le premier président au prince) n'a le « droit de m'interrompre, ni de me blâ- « mer dans la place que j'occupe. Conti réplique qu'il n'a pu entendre accuser son frère de vouloir renouveler la guerre ci-

vile. « Telles n'ont point été mes paroles « (reprend Molé avec chaleur), et elles « n'auroient pas encore donné à votre Al- « tesse le droit de m'interrompre. Au « reste, il n'est que trop vrai que la re- « traite des princes du sang, de la cour, « et les lettres écrites par eux au parle- « ment, ont souvent causé la guerre ci- « vile. Témoin celles allumées par le père, « l'aïeul et le bisaïeul de M. le prince de « Conti. » Conti intimidé fit ses excuses à la compagnie, et le premier président reprit son premier discours, en se servant des mêmes termes et de la même hypothèse, avec un sang-froid et une présence d'esprit qui étonnèrent tous les témoins. Le prince de Condé restoit à Saint-Maur, et déclaroit qu'il ne reviendroit pas à la cour avant que la reine n'eût renvoyé les sous-ministres Servien, Le Tellier et

Lyonne. A la fin elle s'y détermina, mais en annonçant qu'elle alloit rappeler Châteauneuf, La Vieuville et Molé. Condé répondit qu'il ne consentiroit jamais à de pareils choix, et que, sans doute, aucun de ceux qu'ils concernoient n'oseroit se passer de son consentement. Toutes les fois qu'il paroissoit au parlement, Molé le conjuroit de se laisser toucher par les malheurs de l'État, et ne cessoit de lui rappeler ses devoirs envers son roi et sa patrie; mais il demeuroit inflexible. Un jour même, suivi de sa petite armée, il eut l'air de disputer le terrain au roi, qu'il rencontra au Cours.

Le premier président, l'apercevant ensuite, lui dit « que c'étoit avec peine qu'il « le voyoit venir prendre sa place avant « de s'être présenté chez le roi; que ses « ennemis l'accusoient de vouloir élever

« autel contre autel. » Condé, piqué, répar-
tit « que le premier président avoit son in-
« térêt à tenir ce langage. » « Je n'en ai
« aucun, répliqua Molé, et je veux bien le
« dire, quoique je ne doive rendre compte
« de mes actions qu'au roi. » De là, pei-
gnant les malheurs de l'État et la situa-
tion de la famille royale, il apostropha le
prince. « Est-il possible, monsieur, que
« vous n'ayez pas vous-même frémi d'une
« sainte horreur en faisant réflexion sur ce
« qui s'est passé au Cours? » Condé
ému répondit qu'il en avoit été au déses-
poir; mais il ne changea rien à sa conduite.
Les choses en étoient venues au point
qu'une crise étoit inévitable; les partis
sembloient la désirer et la redouter égale-
ment. La reine étoit sans pouvoir et même
sans ministres, Condé entre le triomphe
et la prison, Gondi au moment de

perdre toute son influence, ou de dominer entièrement la reine. Le parlement, tout occupé de faction, avoit cessé de rendre la justice. L'enceinte du palais n'offroit plus que l'aspect d'un camp. Chaque jour les deux partis s'y rendoient les armes à la main. Ils insultoient le premier président, l'appeloient Mazarin, et paroissoient prêts à l'égorger, jusqu'à ce qu'ils fussent en sa présence, lorsque la séance du 21 août vint décider la querelle en ajoutant encore à la gloire de Molé : la reine devoit envoyer ce jour-là sa réponse aux Mémoires justificatifs du prince ; au point du jour, le coadjuteur s'étoit emparé, avec les siens, de toutes les avenues du palais. Condé arriva quelques instants après, accompagné de tout son parti. En passant devant le coadjuteur il le mesura des yeux. Gondi répondit par des me-

naces. Au même instant, quatre mille épées se tirèrent et alloient se croiser sous les voûtes du palais, lorsque le premier président, se précipitant entre le coadjuteur et Condé, les conjura, au nom de Saint-Louis, de ne pas ensanglanter le temple de la justice. A la vue de Molé suppliant, les combattans s'arrêtèrent, et Condé, le premier, donna ordre à ses gens d'évacuer le palais. Gondi imita son exemple; mais comme il sortoit du parquet, le duc de La Rochefoucault lui prit la tête entre les deux portes, et cria aux partisans du prince de le tuer. M. de Champlâtreux, qui se trouvoit parmi ces derniers, accourut au bruit, et poussant rudement M. de La Rochefoucault, il dégagea le coadjuteur, en déclarant qu'un pareil assassinat ne se commettroit jamais en sa présence. « En « rentrant dans la grand' chambre (dit

« Gondi) j'annonçai à M. le premier pré-
« sident que je devois la vie à M. son fils,
« qui avoit fait dans cette circonstance
« tout ce que la générosité la plus haute
« peut produire. En effet, il étoit, en tout
« ce qui n'étoit pas contraire à la conduite
« et aux maximes de M. son père, attaché
« à M. le prince jusqu'à la passion. Il étoit
« persuadé, quoiqu'à tort, que j'avois eu
« part dans toutes les séditions vingt fois
« faites contre son père pendant le siège
« de Paris. Rien ne l'obligeoit de prendre
« plus de part au péril où j'étois que MM.
« du parlement, qui demeuroient si paisi-
« blement en leurs places. Il s'intéressa
« dans ma conservation jusqu'au point de
« se compromettre avec son parti. Il y a
« peu d'actions plus belles, et j'en conser-
« verai la mémoire avec tendresse jusqu'au
« tombeau. »

Cette séance du 21 août parut ouvrir les yeux de la reine. Mais, passant de la timidité à la violence, elle voulut, dès le soir même, défendre au prince de Condé et au coadjuteur de paroître désormais au parlement. Molé se rendit aussitôt auprès d'elle, et il lui fit sentir qu'elle ne pouvoit confondre une des plus belles prérogatives qu'un prince du sang tînt de sa naissance avec une faveur que les coadjuteurs de Paris tenoient du parlement. « Au reste, « madame (ajouta-t-il) mon devoir peut « seul m'inspirer cette réflexion ; car la « manière dont M. le coadjuteur a reçu le « *petit* service que mon fils a *essayé* de « lui rendre ce matin m'a touché si sensi- « blement, qu'il m'en coûte beaucoup d'in- « sister sur une chose qui pourra bien ne « pas lui être agréable. » La reine se rendit à la justesse de ces représentations. Le pre-

mier président courut chez Gondi, et lui raconta naïvement ce qui s'étoit passé chez la reine et ce qu'il y avoit dit. Gondi le remercia de l'avoir ainsi tiré avec honneur d'un très mauvais pas. « Il est sage « (reprit Molé) de le penser, et encore « plus honnête de le dire. » En même temps ils s'embrassèrent en se jurant amitié. «Je la tiendrai (s'écrie Gondi dans ses « Mémoires), je la tiendrai à toute sa fa« mille avec tendresse et reconnoissance. » Peu de jours après, le roi alla déclarer sa majorité au parlement, et Châteauneuf, La Vieuville et Molé furent rappelés au ministère. En apprenant que ce dernier rentroit au conseil, Condé déclara qu'il ne paroîtroit plus à la cour, et il partit pour la Guyenne.

Trois jours après que Molé eut reçu pour la seconde fois les sceaux, la reine

se retira avec le roi à Bourges, et il resta à Paris, réunissant et exerçant à la fois les fonctions de garde des sceaux et de premier président. Sa position alors devint plus pénible qu'elle ne l'avoit jamais été. Les chefs de parti le ménageoient, et même le respectoient; mais le peuple reportoit sur lui toutes ses fureurs. Sa porte étoit sans cesse assiégée d'une multitude irritée qui demandoit le retour de la cour et la diminution des impôts. Un jour qu'il travailloit avec le maréchal de Schomberg, on vint lui dire que le peuple alloit enfoncer sa porte, et demandoit sa tête. Le maréchal lui proposa de faire dissiper l'attroupement par les Suisses qui l'accompagnoient. « Non, monsieur le maréchal, lui « répondit-il en souriant, laissez-moi ter- « miner seul cette affaire; car jai toujours « pensé que la maison d'un premier prési-

« dent doit être ouverte à tout le monde.» En effet, dès qu'il parut, l'émotion s'apaisa, et le peuple ne tarda pas à se retirer.

Mathieu Molé reçut, vers ce temps, l'ordre de se rendre à Bourges, pour y exercer ses fonctions de garde des sceaux auprès du roi. Quoique né très fort, il commençoit à sentir le besoin du repos. Il s'éloigna sans peine de Paris et de ces scènes tumultueuses auxquelles son âge le rendoit moins propre; mais la nouvelle de son départ répandit par-tout l'effroi. Ce fut le dernier hommage de tous les partis à l'homme juste dont la seule présence les avoit préservés tant de fois de la colère du peuple. Le duc d'Orléans le conjura de rester. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, Chavigny, le coadjuteur, voulurent l'entretenir séparément. Talon le vit le dernier. « Je re-

« marquais (dit-il), pour la première « fois, dans son ame, un grand fond « de tristesse et de dégoût. » En effet, Mathieu Molé savoit que Talon ne l'aimoit pas, et il s'épancha devant lui, ce qui est le comble de l'amertume. « Depuis sept mois (dit-il) le peuple ne cesse « de demander ma mort; chaque soir on « vient me dire que je périrai le lende- « main, et la cour me traite moins comme « un serviteur qui lui est agréable, que « comme un homme qui lui est néces- « saire. Une simple lettre de cachet m'or- « donne de mé rendre à Bourges, sans « qu'aucun avis du secrétaire d'État s'y « trouve joint; sans qu'on se mette en « peine de me faire connoître la situation « présente. Au reste, je porterai à la cour « le même esprit dont vous m'avez tou- « jours vu animé dans la grand'chambre;

« je ferai tous mes efforts pour empêcher « le retour du cardinal ; je dirai la vé- « rité ; après quoi il faudra obéir au roi. »

Mathieu Molé tint cette parole jusqu'à son dernier jour, car il mourut garde des sceaux. Pendant les trois années qu'il vécut encore, sa vie, pour être moins agitée, n'en fut pas moins utile. Il prit de l'autorité dans le conseil, et ne cessa d'y rendre des services importants. La mort vint le surprendre au milieu de ses travaux, ou plutôt elle ne le surprit point. Mais il avoit soixante-douze ans, et il travailloit encore. Né avec une imagination vive et un esprit contemplatif, il n'avoit pas même consulté son naturel dans le choix de ses vertus. Sa vie, toute dévouée au bien public, ne présente pas le moindre retour vers ses premiers

penchants. Le magistrat avoit remplacé l'homme, et ses facultés s'étoient réglées sur ses devoirs. Au terme de sa carrière, on ne vit point se réveiller en lui ces regrets si ordinaires aux vieillards. Il n'éprouva pas le besoin d'aller goûter dans la retraite le souvenir de ses sacrifices. Il ignora cette sorte de rêverie des derniers jours que produisent les illusions détruites, et qui console de tout ce qui échappe par le plaisir d'en être détrompé. Exempt d'infirmités et de mélancolie, comme un ouvrier robuste, vers la fin de sa tâche, il s'endormit.

Ici donc, ô grand homme ! je termine ton éloge avec ta vie. Il ne m'est permis de te louer qu'en racontant tes actions. Dès l'âge le plus tendre, je m'appliquai à te connoître, et je portai le poids de

tes exemples. Aujourd'hui je mets ma gloire à consacrer par cet écrit ma vénération pour tes vertus. Avec quel pieux empressement n'ai-je pas recueilli les moindres particularités de ton histoire ! Peut-être, hélas ! t'ai-je plus connu que celui de tes enfants auquel je dois le jour. Car ne crains pas, ô mon père, que je t'oublie, lorsque ma foible main tente d'élever ce monument à l'honneur de notre nom. J'ai le droit de révéler l'excellence ignorée de ta vie. Tu fus juste parmi les justes ; et le crime, en te prenant pour victime, s'est montré équitable envers toi. Si du séjour que tu habites tes regards s'abaissent encore sur la terre, puisses-tu les reposer sur un fils que tu trouves digne de toi ! puissent tes regards le soutenir dans sa carrière, et

quand il en atteindra le terme, lui voir rendre avec honneur le nom que tu lui as transmis !
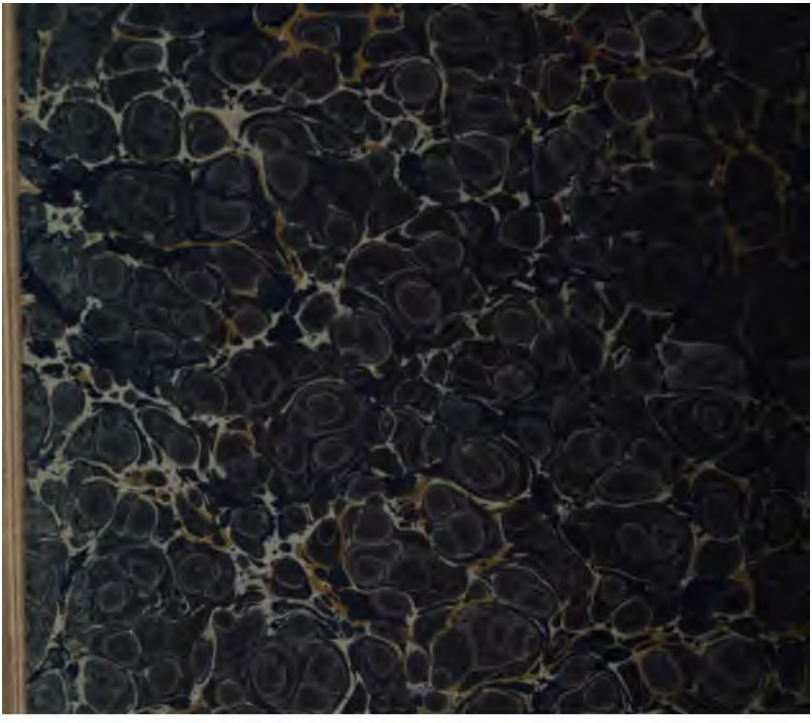
FIN DE LA VIE DE MOLÉ.